VOLUME XVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1929 — NUMERO 41



Adres... ...nce à ...E"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - $2.50
Europe - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

ON REGLE LE CAS DES SEPT SOEURS

Les trois provinces des prairies auront désormais l'administration de leurs pouvoirs hydro-électriques — Le débat sur le budget est en marche

Ottawa — Le cas des chutes des Sept Soeurs est enfin réglé, du moins pour ce qui concerne le fédéral, mais cela n'a pas été tout seul.

La résolution Woodsworth était d'ordre général: "La Chambre est d'avis que l'on ne peut disposer effectivement des ressources naturelles sous le contrôle du gouvernement fédéral sans la ratification du Parlement."

Sur cette résolution sont venus se greffer une foule d'amendements et de sous-amendements. Entre autres, M. Guthrie, qui remplace temporairement M. Bennett, suggérait de remplacer, dans la résolution Woodsworth, les mots "ressources naturelles" par les mots "pouvoirs hydro-électriques". C'était donc restreindre le sens de la résolution.

M. Stevens, député de Vancouver, ancien ministre des douanes, a présenté un sous-amendement à l'amendement de son chef temporaire:

Sous-amendement Stevens

"La Chambre est d'avis que l'on ne peut à l'avenir disposer effectivement des ressources naturelles sous le contrôle du gouvernement fédéral dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, en vertu de la loi fédérale des pouvoirs hydro-électriques, mais lesdits pouvoirs hydro-électriques seront administrés par les diverses provinces en vertu de pouvoirs que ce gouvernement leur accordera, pouvoirs semblables à ceux qui ont été accordés à la province de Colombie-Britannique d'administrer les pouvoirs hydro-électriques de la zone du chemin de fer, tels que définis dans la loi des eaux de la zone des chemins de fer de 1912, qui forme aujourd'hui le chapitre 211 des statuts revisés du Canada, 1927."

Pour comprendre cela il faut se rappeler que l'une des conditions de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération, ce fut que le gouvernement fédéral devait construire le Pacifique. Comme compensation, cependant, le gouvernement fédéral s'était réservé, à même le domaine de la Colombie-Britannique, une bande de terre tout le long de la voie ferrée. En 1912, Ottawa décida de rendre à la Colombie la possession des pouvoirs hydro-électriques situés dans le territoire de cette zone passée au domaine fédéral. La zone restait fédérale mais les pouvoirs hydro-électriques devenaient provinciaux. La province se voyait autoriser à les faire administrer par une commission et selon des lois provinciales. C'est le même mode d'administration que M. Stevens suggérait pour les pouvoirs hydro-électriques des trois provinces des prairies.

M. King accepte

Le premier ministre a immédiatement accepté ce sous-amendement, faisant remarquer qu'il laissait les choses exactement dans l'état où elles se trouvent si la résolution Woodsworth n'était pas adoptée. L'établissement d'une commission pour l'administration, selon des lois provinciales des pouvoirs hydro-électriques des trois provinces des prairies laisserait toute la responsabilité aux provinces.

C'est exactement ce que le gouvernement fédéral a fait à propos des Sept Soeurs. Il a laissé toute la responsabilité de la concession au gouvernement du Manitoba. Le sous-amendement Stevens généraliserait tout simplement ce même régime pour les trois provinces des prairies. Il faudra cependant attendre que les trois provinces en question aient adopté les lois nécessaires. D'ici là, le gouvernement fédéral devra continuer de faire ce qu'il a fait dans le cas des Sept Soeurs, administrer, par arrêtés ministériels, selon le désir du gouvernement provincial, exprimé également par arrêté ministériel. Le gouvernement fédéral cependant, tout en acceptant la suggestion d'un oppositionniste, ne veut pas qu'on vienne lui dire plus tard qu'il a cherché à établir un système de gouvernement par arrêtés ministériels.

Majorité de 26

Le sous-amendement Bird, par lequel la volonté de chacune des provinces devait s'exprimer par une décision de la législature, et non par arrêté ministériel, est rejeté par 117 voix contre 87, une majorité de 26. Le même vote sert pour l'adoption de la résolution Woodsworth, telle que restreinte par l'amendement Guthrie et telle que changée, quant à son essence même, par le sous-amendement Stevens.

Il s'ensuit que les trois provinces des prairies pourront prochainement obtenir, pour l'administration de leurs pouvoirs hydro-électriques, l'établissement d'une commission dans le genre de celle qui avait été établie, en 1912, pour l'administration des pouvoirs hydro-électriques de la zone ferroviaire de Colombie-Britannique.

La classification des blés

La Chambre a ensuite étudié la résolution de M. Millar, député libéral-progressiste manitobain, par laquelle il suggère qu'à l'avenir les blés soient classifiés sur leur valeur en protéine.

La résolution a été légèrement amendée de façon à pouvoir être référée au comité de l'agriculture.

Discussion du budget

Et la discussion sur le budget commence. En l'absence de M. Bennett, chef de l'opposition, c'est M. Hugh Guthrie qui fait la première critique. Il est suivi de M. Irvine, fermier-uni (Wetaskiwin), et de M. G.-L. Dionne, qui parle en français.

COLD LAKE VA ENFIN AVOIR UN CHEMIN DE FER

C'est une bonne nouvelle pour la colonisation canadienne-française dans la région

Ottawa — Le comité des chemins de fer a repris l'étude du programme d'embranchements du Canadien National. Sur le bill concernant l'embranchement de Wallburg à Bonnyville, Alberta, M. Hoolihan fait un appel pour un chemin de fer, de Bonnyville à Cold Lake, où il y a plusieurs familles canadiennes-françaises.

Un endroit attrayant

Sir Henry Thornton promet au comité de s'occuper de cette requête et il verra s'il y a possibilité de continuer cette ligne jusqu'à Cold Lake. Le gouvernement a déjà reçu des délégations importantes lui demandant la voie de Cold Lake, l'un des endroits les plus pittoresque de l'Ouest, où l'on peut non seulement diriger un mouvement de colonisation mais aussi un fort trafic de touristes.

De Bonnyville à Cold Lake, il y a dix-sept paroisses, dont quelques-unes ont été dépeuplées, faute de chemin de fer, les fermiers se décourageant et allant s'établir ailleurs. C'est un centre exclusivement canadien-français.

M. Hoolihan a déclaré que si l'embranchement qu'il demande est accordé il y a des centaines de familles canadiennes-françaises qui sont prêtes à revenir des Etats-Unis pour aller s'établir en cet endroit; 450 de ces familles sont disposées à s'y établir dès le mois prochain.

Dépense de $28,000,000

L'embranchement de Bonnyville à Cold Lake peut aider considérablement au rapatriement des Canadiens des Etats-Unis.

Le comité autorise l'embranchement de Wallburg à Bonnyville, et la direction du Canadien National verra ce qu'il peut faire pour le prolongement de la voie jusqu'à Cold Lake.

Tous les autres embranchements soumis au comité, pour le Canadien National, sont adoptés sans discussion. Les 17 embranchements autorisés coûteront dans les $28,000,000.

Le programme du C.P.R.

Le comité commence ensuite l'étude du programme ferroviaire du Pacifique Canadien.

Le premier appelé est l'embranchement du Lac du Bonnet, à l'est de la frontière du Manitoba, distance de 40 milles.

Le Pacifique Canadien se propose de construire treize embranchements, dont l'un de Hazeldine à Cold Lake. M. D.-C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien à Winnipeg, a charge de ces différents bills devant le comité. Sur l'embranchement de Sutherland à Melfort, à cause de la charte accordée au Canadien National dans le même territoire, M. Coleman demande de laisser la question en suspens, pour le moment.

LA COMMISSION A LOS ANGELES

Elle arrive aujourd'hui en Californie pour prendre la déposition de l'ex-président McLimont

La Commission royale chargée d'enquêter sur l'affaire des Sept Soeurs est partie samedi pour la Californie; elle doit être rendue à destination aujourd'hui et sera de retour vers la fin du mois. Le but de ce lointain voyage est de prendre la déposition de A.-W. McLimont, ancien président de la "Winnipeg Electric", et de sa secrétaire, Beatrice Coutts.

Avant d'ajourner, la Commission a entendu de nouveau plusieurs témoins, quelques-uns pour la seconde fois.

Le lieutenant-colonel Taylor a déclaré de nouveau n'avoir jamais lancé aucune accusation contre l'honnêteté personnelle de M. Bracken; il n'a attaqué que le gouvernement en bloc, sans spécifier aucun ministre en particulier. Pour ce qui est des fonds électoraux de son parti, le chef conservateur est peu au courant de leur administration. Il ignorait, dit-il, jusqu'à il y a trois semaines, que M. Haig avait reçu $1,000 de la "Winnipeg Electric".

C'est avant le 23 juillet 1927 que Ray Elliott a mentionné à M. Taylor la contribution de $50,000 au gouvernement Bracken. Le premier nie maintenant avoir jamais rien dit de semblable; mais le chef conservateur cite les noms de trois personnes à qui Elliott aurait également parlé des $50,000.

W.-J. Major, ancien procureur général dans le cabinet Bracken, a admis qu'il avait acheté 50 actions de la "Winnipeg Electric" le 15 mars 1928 et a nié énergiquement que cet achat ait affecté de quelque manière son jugement dans le contrat de location des chutes des Sept Soeurs à la compagnie. L'ancien ministre n'a détenu les actions que pendant une semaine; il s'en est défait, estimant qu'il ne devait pas posséder du capital dans une compagnie avec laquelle il avait un marché à conclure.

F.-H. Martin, ingénieur-conseil de la "Winnipeg Electric", déclare que depuis des années, la demande d'énergie électrique a dépassé la quantité disponible et que cette année il a été nécessaire de réduire à 35,000 H.P. la "Manitoba Paper Co." qui en réclamait 50,000. Une nouvelle usine, dit-il, devenait une nécessité absolue en 1930.

Coyne et Elliott n'ont rien dit

J.-B. Coyne, l'un des directeurs de la "Winnipeg Electric", qui était en route pour l'Angleterre, est revenu de Montréal pour déclarer devant la Commission qu'il n'avait jamais dit à R.-K. Elliott, son beau-frère, que la compagnie avait fourni $50,000 au fonds de campagne de Bracken. M. Taylor avait fait cette déposition il y a quelques jours. M. Coyne déclare avoir eu une entrevue avec M. Elliott qui a nié avoir jamais dit rien de tel au chef conservateur.

Newton n'a rien dit

F.-Y. Newton, député conservateur de Roblin, nie carrément avoir accusé de corruption le gouvernement Bracken. A aucune des réunions publiques, dans l'élection partielle de Lansdowne, il n'a déclaré que M. Bracken ou tout autre ministre a reçu de l'argent pour signer le contrat avec la "Winnipeg Electric". A Alexander, le 9 novembre 1928, il a simplement parlé d'un chèque de $150 ou $200 de la "Winnipeg Electric" que lui a montré Kensington Downes en 1925 ou 1926. Il n'a pas cherché à mettre son auditoire sous l'impression que ce chèque était en payement d'un marché malhonnête, mais il y a vu une base raisonnable aux accusations subséquentes de M. Taylor.

Mère de 18 enfants à 28 ans

Berlin — Une dépêche de Schneidemuehl, près de la frontière polonaise, dit qu'une jeune femme, âgée de 28 ans et résidant au village de Demain, vient de mettre au monde, pour la quatrième fois, quatre enfants.

Cette jeune femme est maintenant mère de dix garçons et de huit filles.

LE PAS, Man. — Emile Saint-Godard a de nouveau gagné la course annuelle de chiens du Pas. L'épreuve de 200 milles s'est courue au milieu d'une forte tempête.

CITE VATICANE — S. S. Pie XI a reçu samedi en audience privée le cardinal Rouleau, archevêque de Québec.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le cabinet Hoover

Washington — Les six nouveaux membres choisis par M. Herbert Hoover pour faire partie de son cabinet ont été acceptés par le Sénat quelques minutes après que le président eut fait connaître leurs noms.

Ces nouveaux membres sont: H.-L. Stimson, de New-York, secrétaire de la guerre; W.-D. Mitchell, du Minnesota, procureur général; W.-F. Brown, de l'Ohio, maître général des postes; C.-F. Adams, du Massachusetts, secrétaire de l'intérieur; A.-M. Hyde, du Missouri, secrétaire de l'agriculture; R.-B. Lamont, de l'Illinois, secrétaire du commerce.

Deux départements, celui du trésor et celui du travail, auront comme chefs les deux mêmes hommes qui les avaient dirigés depuis huit ans: Andrew-W. Mellon et James-J. Davis.

Notre commerce avec les Iles britanniques

Ottawa — Notre commerce avec les Iles Britanniques a été, pendant les douze mois finissant avec janvier 1929, de 640 millions, ce qui est 48 millions de plus que pour les douze mois précédents. Nos exportations ont dépassé 446 millions 800 mille dollars, et ont consisté surtout en produits agricoles. Nos importations ont dépassé 193 millions, dont 151 millions frappés de droits douaniers.

Pour le seul mois de janvier notre commerce avec les Iles Britanniques a été de 34 millions, dont 15 millions et demi en importations et 18 millions et demi en exportations.

Nouveaux bureaux du C.P.R. à Paris

Montréal — On annonce au Pacifique Canadien que les bureaux de cette compagnie à Paris seront transportés le 22 avril prochain, du numéro 7, rue Scribe, où ils se trouvent actuellement, au numéro 22, boulevard des Capucines.

La décision du Pacifique Canadien d'ouvrir de nouveaux bureaux sur les grands boulevards parisiens, à proximité immédiate de la Place de l'Opéra, sera bien accueillie par les nombreux touristes qui utilisent les services de cette grande compagnie de transport canadienne pour leurs voyages outre-mer. Ces bureaux qui se trouveront en plein centre de la capitale française, seront vastes, superbement aménagés et offriront au public une salle d'attente spacieuse, un salon de correspondance, en même temps qu'un personnel empressé qui n'aura d'autre souci que de lui être utile et agréable.

Les familles au Canada

Ottawa — M. Gerald Brown, du ministère du travail, a donné aux membres du comité des relations industrielles et internationales des statistiques intéressantes sur les familles au Canada.

Sur 2,001,512 familles canadiennes, il y en a 612,862 qui n'ont pas d'enfants, dont 120,862 dans Québec et 227, 909 dans Ontario. Sur un total de 397,184 familles qui ont un enfant, il y en a 81,315 dans Québec et 164,-140 dans Ontario. Québec compte 133 familles ayant 14 enfants; 49 familles ayant 15 enfants; 19 familles ayant 16 enfants et 9 familles ayant 17 enfants.

Il y a 30.9 pour cent des familles canadiennes qui n'ont pas d'enfants; 20.9 pour cent qui en ont un; 16.7 pour cent qui en ont deux; 11.6 pour cent qui en ont trois; 8 pour cent qui en ont quatre; 5.3 pour cent qui en ont cinq; 8.7 pour cent qui en ont six et plus.

C'est en Colombie-Britannique qu'il y a le plus de familles sans enfants, puis par ordre, l'Alberta, la Saskatchewan, Ontario, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et enfin Québec.

Ancien président qui devient journaliste

New-York — Ecrire des articles pour les magazines, telle sera l'occupation de Calvin Coolidge pour le moment. Trois magazines, le "Cosmopolitan", le "Ladies' Home Journal" et l'"American" ont fait des arrangements pour obtenir sa copie.

On ne sait pas encore au juste quelle rémunération Coolidge recevra pour son travail littéraire. Mais on dit, dans les milieux des revues, que ses émoluments sont extrêmement élevés. Les contrats déjà signés lui rapporteraient $75,000; suivant un certain accord, il recevrait six dollars du mot.

L'alcoolisme aux Etats-Unis et chez nous

New-York — Le nombre des morts dues à l'alcoolisme chez les ouvriers industriels des Etats-Unis, fut quelque peu inférieur en 1928 à celui qui avait été enregistré en 1927, révèlent les statistiques de la compagnie d'assurance-vie Metropolitan. Le taux de mortalité pour cause d'alcoolisme, en effet, a été l'an dernier de 3.3 par 100,000 habitants contre 3.5 pour l'année précédente.

La compagnie révèle, de plus, que de 1922 à 1928 inclusivement, le nombre de ses assurés qui sont morts aux Etats-Unis des suites de l'alcoolisme fut de 3,458, alors qu'il fut seulement de 37 au Canada.

Des colonies britanniques pour le Canada

Londres — L'idée de soulager le chômage anglais grâce à une émigration intense vers les Dominions, particulièrement le Canada, prend de plus en plus d'ampleur depuis que les députés au Parlement insistent pour que le gouvernement britannique finance un projet d'émigration en bloc. Ces députés allèguent que les allocations aux chômeurs seraient mieux placées en achat de terres au Canada et en commandite des colons, par la création en quelque sorte de colonies agricoles britanniques dans ce Dominion.

On allègue d'autre part que le consentement de trois parties est nécessaire à la réussite d'un tel projet. Le gouvernement canadien aurait à y consentir et exigerait sans doute le contrôle de ces colonies; le gouvernement britannique devrait fournir les fonds, et les chômeurs eux-mêmes enfin devraient y agréer. Le gouvernement anglais n'est donc guère enthousiaste du projet.

UNE EXCURSION POUR L'OUEST

Elle est organisée par le Canadien National et partira de Montréal le 4 avril

L'un des résultats frappants des "Semaines du Canada" organisées en Nouvelle-Angleterre par les agents du gouvernement canadien, MM. Delorme, R.I., et J.-B. Riordon, de Manchester, N.H., est une excursion pour l'Ouest Canadien organisée par le Chemin de fer Canadien National, pour le 4 avril prochain.

Le train partira de la gare Bonaventure, le 4 avril au soir, à 10 h. 45, et se rendra jusque dans la région de la Rivière-à-la-Paix, traversant les provinces des Prairies. Les excursionnistes verront, au cours de leur randonnée, des régions parsemées de paroisses françaises.

Les excursionnistes seront accompagnés de M. l'abbé Hamelin, missionnaire-colonisateur, qui les conduira directement dans les centres nouveaux de la Rivière-à-la-Paix, où il reste encore tant de meilleures terres à prendre du gouvernement.

Ceux qui connaissent bien l'Ouest canadien disent que c'est justement cette région de la Rivière-à-la-Paix qui possède le meilleur climat et où le rendement des terres est le plus élevé dans l'Ouest Canadien. Plusieurs paroisses françaises sont déjà ouvertes à cet endroit, mais il reste encore plus de 70 millions d'acres de terre à prendre du gouvernement.

La venue de France-Américains dans cette région de la Rivière-à-la-Paix va certainement former une des plus riches provinces du Canada.

Ceux qui désireraient avoir des renseignements sur cette excursion et sur l'Ouest Canadien en général ou sur les riches terres que le gouvernement donne dans la région de la Rivière-à-la-Paix n'ont qu'à s'adresser à M. l'abbé J. Hamelin, 449, rue Notre-Dame Est, à Montréal.

MONTREAL — La médaille qu'offre annuellement la Société Historique de Montréal à celui qui présente le meilleur travail en histoire est décernée, cette année, à M. J.-Noël Fauteux, membre de la Société.

Au Mexique

REBELLES ET FEDERAUX AUX PRISES

De rudes combats sont engagés avec des fortunes diverses pour les deux camps — Calles à la tête d'une armée de 18,000 hommes — Vers Tampico et Mexico

La bataille fait rage sur plusieurs points, au Mexique, entre les rebelles et les troupes fédérales. Voici un résumé des dépêches au jour le jour:

Mercredi 6 mars

Mexico — Les troupes fédérales se dirigent de cinq directions différentes sur Monterey, capitale de Nuevo Leon. Une contre-attaque pour reprendre cette place au général Gonzalo Escobar est imminente.

Le général Escobar a 2,000 hommes, et les troupes fédérales assiégeantes sont d'environ 8,000 hommes. Le gouvernement croit que la victoire est certaine et que Monterey sera prise sous peu.

Washington — La première décision du président Hoover en entrant aux bureaux de la Maison Blanche, hier, a été de continuer la politique de Coolidge et d'appuyer le gouvernement Calles-Portes Gil.

Conséquemment, l'embargo sur les expéditions d'armes, proclamé le 7 janvier 1924, pendant le soulèvement de La Huerta, sera maintenu.

En même temps on a appris dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement mexicain a déjà approché le département d'Etat pour préparer les voies à de fortes expéditions de munitions.

Jeudi 7 mars

New-York — On apprend aujourd'hui que la révolution est complètement écrasée à Vera Cruz et dans d'autres régions du sud du Mexique, tandis que les révolutionnaires continuent leur avance dans le nord, vers Juarez, où des bataillons fédéraux se préparent à les recevoir.

On croit que le général Aguirre, commandant des rebelles dans Vera Cruz, s'est enfui par la mer après une rude bataille livrée hier, qui s'est terminée lorsque le corps consulaire a réussi à obtenir un armistice pour éviter une plus grande effusion de sang.

Les rebelles ont aussi perdu l'important point stratégique ferroviaire de Monterey. Le général Escobar a évacué la ville après que les dix mille soldats fédéraux lui eurent fait subir une écrasante défaite.

Vendredi 8 mars

El Paso, Texas — Les troupes fédérales, placées sur les toits des édifices de Juarez, ont ouvert le feu avec des mitrailleuses à six heures ce matin, contre les rebelles qui s'approchaient de la ville sur un train.

Les rebelles ont attaqué brusquement Juarez en venant du côté nord-ouest de la ville, à la faveur d'un fossé d'irrigation. Les troupes fédérales tiraient très bas, apparemment afin de ne pas atteindre le côté américain. Les rebelles ont riposté avec leurs fusils et paraissaient vouloir le corps à corps avec les soldats du gouvernement.

Le nombre des troupes fédérales à Juarez est de 600, tandis que les forces rebelles sont de plus de 2,000. Les mitrailleuses fédérales ont fait des victimes, car on pouvait voir du côté de la frontière américaine des soldats tomber, frappés mortellement.

Samedi 9 mars

Le port de Juarez, sur la Rio Grande, a été capturé par les rebelles après une journée de rude combat. Les 600 hommes de la garnison fédérale, écrasés par le nombre, ont dû se rendre.

Des balles ont traversé la frontière internationale, tuant un petit enfant et un jeune garçon.

Lundi 11 mars

Mexico — Les troupes fédérales continuent leur avance vers le Nord pour écraser la révolte. Elles groupent 18,000 hommes sous le commandement de Calles. L'armée des rebelles se trouve renforcée par le soulèvement de la partie méridionale de la Basse Californie. Le général Amada Aguirre, gouverneur de cette région, traverse le golfe de Californie avec 1,300 hommes pour se joindre aux révolutionnaires. Des batailles sont imminentes à Mazatlan et à Torreon. Les rebelles veulent s'emparer du port de Tampico et marcher de là sur Mexico.

Le gouvernement annonce qu'un millier de soldats rebelles du général Urbalejo se sont rendus à Calles.

ILS VISENT A RENVERSER LE REGIME ACTUEL

Telle est la déclaration du général Aguirre, l'un des chefs des rebelles mexicains

L'"United Press" a obtenu une déclaration écrite de Jésus-M. Aguirre, général de division, Etat de Vera Cruz, un des chefs du mouvement de révolte contre le régime Calles:

Vera Cruz, Mexique. — Les raisons du mouvement déclanché dans la république par le général Gonzalo Escobar, chef de la cause de libération, résident dans les méthodes insultantes par lesquelles les Plutarco Elias Calles et Emilio Portes Gil essaient d'imposer Pascual Ortiz Rubio au peuple mexicain comme président.

Politique ignoble

C'est avec de pareilles méthodes qu'ils essaient de réduire à néant le droit de suffrage et de maintenir l'ignoble politique qui a fait disparaître les libertés publiques du Mexique. L'insupportable et impudente clique politique et gouvernementale conduite par Calles a commercialisé l'administration du pays à son propre avantage. Ils ont frustré le légitime désir du peuple qui aspirait au repos après 18 ans de luttes et de souffrances.

Ce gouvernement despotique dans lequel le premier mandataire, Portes Gil, est l'instrument de la clique politique, a commis des actes arbitraires et abusé de la souveraineté des Etats (mexicains) en essayant de leur imposer des politiciens cupides et impopulaires.

Renverser Portes Gil

Nous nous rebellons contre ce gouvernement d'imposition du centre.

Ce mouvement n'est pas d'un caractère local, car tous les personnages officiels de l'Etat de Vera Cruz sont demeurés à leur poste. Notre intention est de défaire Portes Gil ou tout au moins de l'obliger à respecter le vote populaire et à donner des garanties à tous les candidats. Nous ne favorisons aucun candidat en particulier. Tout ce que nous voulons, c'est la liberté absolue et l'accomplissement des désirs de la nation.

Mouvement d'ensemble

Le mouvement de révolte a été secondé par les Etats de Sonora, Sinaloa, Chihuahua, Coahuila, Durango et Nayarit et nous comptons sur l'appui de nombreux éléments mécontents dans les populations de Michoacan, Jalisco, Guanajuato et le nord du Queretaro.

Les troupes que je commande ne sont pas encore venues aux mains avec les régiments concentrés près de Mexico pour protéger la retraite de Calles et de Portes Gil, probablement via Acapulco.

La flotte mexicaine, sous les ordres du commodore Hiram Hernandez, seconde avec enthousiasme notre cause. Un calme parfait règne dans l'Etat de Vera Cruz et la population, confiante, appuie notre mouvement depuis le 3 dernier.

Respect de la religion

Au sujet de la religion, ce mouvement vise à établir un gouvernement qui respectera toutes les croyances religieuses. Les obligations vis-à-vis de l'étranger seront aussi respectées.

La justice de notre cause assurera notre victoire.

M. Dandurand et les minorités

Genève — Le sénateur Raoul Dandurand, du Canada, a présenté devant le conseil de la Société des Nations son projet pour la soumission des griefs des minorités au conseil de la Société, au lieu d'un conseil de trois.

La question a été amenée après plusieurs conversations derrière la scène et une séance privée d'une demi-heure. Aussitôt que l'affaire eut été appelée, le sénateur Dandurand se leva. Il dit qu'en soumettant sa proposition au conseil, il agissait selon la justice et son désir de faire son devoir envers la Société des Nations.

PARIS — Le maréchal Foch est un peu mieux et ses médecins le laissent lever pendant quelques instants. A la suite de ses huit semaines de maladie, il pèse maintenant moins de cent livres.

ECHOS D'EUROPE

Le prince de Galles va commencer son métier de roi

Londres — Le prince de Galles sera virtuellement investi de presque toutes les prérogatives royales. Le bulletin médical sur la santé du roi George disant que le monarque ne serait pas complètement rétabli avant plusieurs mois, le prince de Galles devra remplir toutes les fonctions sociales et presque toutes les fonctions officielles de son père. Le nouvel état de choses a obligé le prince à abandonner la chasse et à vendre ses écuries. Le prince présidera aux levers du roi et aux réceptions officielles. L'imminence des élections générales oblige à trouver un personnage pour remplir les fonctions royales. Parmi les fonctions que les chefs du gouvernement attribueraient au prince, il y a l'ouverture solennelle du parlement, la nomination des ministres et peut-être même le discours du trône.

Bien que la reine Marie ait le pouvoir de remplir les plus hautes fonctions, elle aurait exprimé le désir de consacrer tout son temps à surveiller la convalescence du roi.

Le territoire pontifical et la future gare

Rome — La "Tribuna" publie une carte de la Cité vaticane. Elle fait remarquer que la zone nouvellement ajoutée au territoire pontifical comprend la place Saint-Pierre plus une petite zone qui s'étend à gauche et derrière la basilique. La carte publiée par la "Tribuna" indique l'emplacement de la future gare, qui sera construite au nord de la sacristie de Sainte-Marthe et reliée à la station italienne la plus voisine. Elle sera appelée gare Saint-Pierre.

Des marque de délimitation seront posées sur tout le périmètre de l'Etat pontifical, et la garde suisse y fera le service de gardes-frontières.

Ce traité aurait été littéralement forgé

Bruxelles — Un homme qui répondrait au nom de Frank et serait un ancien espion allemand a avoué avoir truqué le prétendu traité franco-belge publié par le "Dagblad", d'Utrecht, de même que les supposées minutes de la conférence des autorités militaires françaises et belges à Bruxelles. Frank a déclaré s'être servi du texte de l'alliance franco-russe conclue avant la guerre pour mystifier les directeurs du "Dagblad". Reprenant le vieux document, Frank n'eut qu'à changer les noms et les dates. D'après les autorités de la police belge, Frank n'en est pas à son premier faux.

Le roi d'Italie et Mussolini seront décorés

Rome — Selon les journaux, il y aura un échange de décorations entre l'Italie et le Vatican. On dit que le roi d'Italie sera décoré de l'Ordre suprême du Christ, alors qu'à M. Mussolini sera conféré l'Eperon d'or.

Nobile responsable de la perte de l'"Italia"

Rome — Le rapport de la Commission d'Enquête sur le désastre de l'"Italia" remis au premier ministre Mussolini, fait porter la responsabilité du sort malheureux de l'expédition de l'"Italia" sur le général Nobile, mais exonère complètement les commandeurs Mariano et Zappi de la responsabilité de la mort du professeur Malmgrem.

La conduite de Mariano et de Zappi fut jugée digne de louange par la commission d'enquête, mais il n'en fut pas de même au sujet de Nobile. Non seulement on le tient responsable du désastre du vaisseau aérien l'"Italia", mais on le trouve injustifiable d'avoir accepté d'être secouru le premier.

La Commission avait à enquêter sur les causes du désastre de l'"Italia" ensuite sur la conduite des survivants à la catastrophe et enfin sur les moyens de secours.

Grippe désastreuse pour la Belgique

Bruxelles — Les morts causées par l'influenza vont en nombre toujours croissant en Belgique et en certains endroits il y a tellement de pertes de vie, comme à Mons, que les entrepreneurs de pompes funèbres et les prêtres des paroisses ne peuvent suffire aux enterrements. Il faut attendre jusqu'à quatre et cinq jours. Jour et nuit un groupe d'hommes s'occupe de creuser des fosses dans la terre gelée. Il y a des cas où des familles entières sont mortes dans l'espace de trois jours.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

ONTARIO

PINEWOOD

Notes pour février à l'école séparée No 6, Dike

Formes V, Jr et Sr — Margaret Ward, 88 10-13; Théodore Jodoin, 81 9-16; Jeanne Henri, 78 3-8; Victoire Henri, 65 9-16.

Forme IV Sr — Edward Ward, 70 11-13; Auril Decaire, 61 3-4.

Grade IV Jr — Martha Ward, 78 4-11; Erba Boucher, 74; Raoul Legros, 64; Bertha Decaire, 60 6-7.

Forme III Sr — Sidney Ward, 66; Marcienne Legros, 67 11-14; Verna Boucher, 62 10-11; Antoinette Asselin, 57 11-14; Mary Kennedy (absente).

Forme III Jr — Dianna Asselin, 50 1-7; Sylvio Jodoin, 47 1-14; Tommy Ward, 44 8-11; Henry McGee, 34 8-11; Lionel Sanche, 32 13-14; Mozart Henri, 29 11-14.

Forme II — Peter Boucher, 39 5-7.

Forme I Sr B — Maurice Legros, 72 1-4; Irené Boucher, 61 2-7.

Forme I Sr A — Bella Asselin, 78 3-7; Délia Asselin, 73 5-7.

Forme I Jr — Gabrielle Legros, 78 5-7; Florentin Jodoin, 76 2-7; Clifford McGee, 69 5-6; Irène Henri (absente); James Kennedy (absente).

Classe des bébés — Mary Csanig, 68½; Anton Csanig, 39 1-3; Eliane Paradis (absente); Philibert Asselin (absente).

• • •

Le résultat de notre dernière partie de cartes, donnée par Mmes J. Gagnon et Jimmy Ward le 24 février, a été très beau et a donné la somme de $30.

Le joli chandail, don d'une dame de Sainte-Rose-du-Lac, qui y fut raflé, fut gagné par Mme Jimmy Ward.

Les heureux gagnants furent: 1er prix des dames, Mme Thomas Legros; 2ème prix, Mme S. Decaire; 1er prix des hommes, M. Ernest Larocque; 2ème prix, M. Marcien Sanche. Nos félicitations à ces heureux gagnants.

• • •

La température se maintient très favorable et le bois rentre en grande quantité dans la cour.

• • •

Le radio raflé par M. Gerhard, le samedi 2 mars, fut gagné par M. Christian. Félicitations.

• • •

L'école séparée a presque passé au feu, la semaine dernière, mais grâce à une élève qui s'en est aperçue assez tôt, grâce aussi à l'obligeance des grands élèves et des voisins, on en a été quitte pour la peur et un peu de dommage.

SASKATCHEWAN

FERLAND

Le 10 février avait lieu au village de Ferland une partie de cartes organisée par les jeunes gens avec MM. Dion et Campeau en tête. Il y avait une bonne assistance, malgré le mauvais état des chemins. M. le curé A. Leclaire présidait. Il avait dû faire vingt milles pour y assister, car il était en mission. Il y eut déclamations et magies blanches par notre magicien bien connu, M. A. Campeau. Il y eut aussi raflé de deux objets donnés par Mlle M.-A. Fournier et Mlle R. Saucier.

La soirée rapporta la jolie somme de $85.45. Ce fut un beau succès. M. le curé remercia les organisateurs et encouragea l'A. C. F. C., les dames et jeunes filles à suivre l'exemple donné.

• • •

A une assemblée de l'A. C. F. C., M. le curé A. Leclaire fut choisi à l'unanimité pour représenter le cercle à la convention qui sera tenue à Prince-Albert les 19, 20 et 21.

• • •

Le 20 février s'éteignait doucement dans le Seigneur Gaston Chabot, âgé de 7 ans, fils bien-aimé de M. et Mme A. Chabot. Ce fut un grand coup pour la famille, car c'était le deuxième enfant que Dieu venait chercher en moins d'un an, Yolande, leur fille bien-aimée, étant morte le 24 février.

Le service eut lieu le 21, à 9 h. Quatre petits enfants de l'école portaient en terre le cher compagnon. Maintenant Gaston n'est plus de la terre, mais il vit dans notre souvenir, et du haut du ciel il prie et intercède pour nous.

• • •

Le lendemain, 22 février, avait lieu le service de M. Longpré. Parti de chez lui depuis novembre dernier pour se rendre à Lethbridge, Alta, il y contracta une pneumonie. On le fit conduire à l'hôpital de Lethbridge où il mourut paisiblement.

Aux deux familles éprouvées par le deuil nos plus sincères sympathies.

• • •

On est en train d'organiser dans la paroisse de Ferland une branche de la Coopérative pour les fermiers.

• • •

Dans le village de Ferland, nous avons déjà cinq élévateurs en opération, deux magasins généraux, un magasin de quincaillerie, une pharmacie, deux restaurants, un forgeron, un garage, une salle de billard, et nous espérons avoir sous peu la Banque Canadienne Nationale. Si d'autres personnes de métier désirent venir s'installer à Ferland, elles pourront s'adresser à M. le curé A. Leclaire ou à M. Ernest Longpré, notaire public, du village de Ferland.

• • •

M. Gérard Johnson a été transporté à l'hôpital très malade, souffrant de rhumatisme. Sous les bons soins qu'il reçoit à l'hôpital de Gravelbourg, il prend beaucoup de mieux et il est hors de danger.

Nous espérons qu'avant longtemps Gérard sera de retour parmi nous.

La Coopérative du Blé et les gains invisibles

Les économies énormes réalisées par les membres de la Coopérative du Blé, dans les élévateurs de la Coopérative, sont soulignées dans une déclaration faite par R.-M. Mahoney, gérant de la Coopérative du Blé du Manitoba, sur les "gains invisibles".

Il y a, dit-il, des gains invisibles si considérables que dans beaucoup de cas ils dépassent le coût entier de l'élévateur dans une saison.

L'une des difficultés dans l'exploitation des élévateurs de la Coopérative vient du fait que nos prix étant bas, nous n'indiquons pas un gain aussi gros que si nous opérions sur une base différente. Par exemple, dans un élévateur qui reçoit 250,000 minots, nous nettoierons environ 200,000 minots, ce qui donnera $2,000, mais nous ne pouvons qu'estimer approximativement ce que nous faisons gagner à nos membres. Il est raisonnable de supposer que dans le nettoyage de 200,000 minots de grain, une partie au moins y a gagné pour le grade, peut-être pour une moyenne de 3 sous par minot, ce qui fait un gain invisible de $6,000. Ceci ne paraît pas dans le rapport de l'élévateur, mais va directement au producteur. De plus, 25,000 minots de sarrazin, folle avoine, blé écrasé, etc., seront retournés aux fermiers qui pourra en retirer $15,000.

On peut présumer que la moitié de ces 250,000 minots auraient été ce qu'on appelle du grain sur voie et nous pouvons dire que l'économie réalisée par comparaison avec le grain au char est de trois sous par minot. Sur 125,000 minots, cela fait $3,750.

L'Action Catholique

Il est peu de sujets sur lesquels les derniers Papes, et en particulier le Souverain Pontife actuel, Pie XI, ait aussi insisté que sur l'Action catholique. Ils l'ont représentée comme une tâche qui s'imposait de plus en plus à tous les fidèles, mais qui devait être déterminée par certaines règles claires et précises, sans lesquelles elle ne saurait atteindre son but et pourrait même être plus nuisible que bienfaisante. Cet enseignement pontifical il importe de le faire pénétrer partout, d'en éclairer les esprits. Aussi on ne saurait trop remercier le docte vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Desranleau, qui a bien voulu ramasser en quelques pages cet enseignement des Papes et le présenter aux catholiques canadiens.

Cette brochure qu'édite l'Oeuvre des Tracts est vraiment précieuse. Prêtres et laïques y trouveront des directives lumineuses. Chacun devrait la lire et la relire. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue Bordeaux, Montréal.

Calendrier de la semaine

Jeudi 14 mars — Ste Florentine.
Vendredi 15 — S. Clément Haufbauer.
Samedi 16 — Les Bienheureux Martyrs Canadiens.
Dimanche 17 — La Passion.
Lundi 18 — S. Cyrille de Jérusalem.
Mardi 19 — S. Joseph, époux de la B. V. Marie.
Mercredi 20 — S. Cuthbert.

BERLIN — On annonce officiellement qu'il y avait 2,300,000 chômeurs en Allemagne le 15 février, ce qui représente une augmentation de 50,000 depuis la fin de janvier.

PARIS — M. Louis Lafferre, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Briand, en 1921, est mort.









VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1929 NUMERO 41

Notre cause ne se terminera que lorsqu'elle aura été réglée dans le sens de la justice, car la justice sortie du sein de Dieu ne meurt pas.

Mgr TACHE.

LA LIBERTÉ

Les gouvernements ont le devoir de traiter les minorités de telle façon qu'elles oublient qu'elles sont des minorités.

Sénateur DANDURAND.

LE MONUMENT DU PÈRE LACOMBE

Nos lecteurs savent qu'un mouvement est sur pied, depuis quelque temps déjà, pour l'érection d'un monument au Père Lacombe. La ville de Saint-Albert, théâtre de ses premiers travaux apostoliques il y a près de soixante ans, est l'endroit tout indiqué pour cet hommage public officiel au plus illustre des missionnaires de l'Ouest canadien. Les travaux ont été commencés l'an dernier, en présence du lieutenant-gouverneur de la province et de l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur. Une étendue de vingt-cinq acres a été donnée par la ville de Saint-Albert pour la création d'un parc au milieu duquel se dressera la statue grandeur naturelle du Père Lacombe. On a l'intention d'y transporter la vieille chapelle en bois équarri, construite en 1861 par le missionnaire, qui se trouve derrière l'église actuelle. Le bronze est déjà commandé et l'on compte qu'il sera inauguré le 1er juillet prochain. De grandes fêtes auront lieu à cette occasion; plusieurs personnages officiels en vue prendront part à la cérémonie du dévoilement.

On ne pourra trop honorer la mémoire d'un homme qui a tant fait pour répandre l'évangile et la civilisation dans l'Ouest, qui a rendu des services inappréciables à son pays. L'influence extraordinaire dont il jouit pendant plus d'un demi-siècle auprès des enfants de la prairie, le courage admirable qu'il déploya en maintes circonstances périlleuses, sa longue et verte vieillesse pleine d'activité ont fait de cet humble Oblat le missionnaire légendaire de l'Ouest, dont le nom est universellement connu et respecté. Les Indiens et les Métis, auxquels il consacra toute sa laborieuse existence, pas plus que ses compatriotes et les catholiques de toutes nationalités, ne sont pas seuls à l'avoir en haute vénération; parmi les Anglo-protestants eux-mêmes qui l'ont vu à l'oeuvre, le Père Lacombe a laissé le souvenir d'un héros et d'un saint.

C'est d'ailleurs à ces derniers — fait bien significatif — qu'il devra la statue élevée à sa mémoire. N'est-ce pas une société en grande partie protestante, les *Pionniers de l'Alberta*, qui a pris l'initiative du mouvement de Saint-Albert? Voilà une preuve non équivoque de l'admiration sincère que cet apôtre infatigable, par son ardente charité et son magnifique désintéressement, avait suscitée dans les milieux non catholiques?

Mais nous ne pouvons laisser les *Pionniers de l'Alberta* soutenir seuls les frais de cette commémoration de l'un des nôtres. Les catholiques et les Canadiens français de tout le pays ne sauraient demeurer étrangers à ce beau geste de reconnaissance. La province de Québec tient à honneur d'y participer et la *Société Historique de Montréal* s'est mise à la tête du mouvement. L'Ontario manifeste aussi l'intention de faire sa part. Le Manitoba va-t-il rester en arrière?

Moins que nos compatriotes de l'Est encore nous aurions le droit de nous tenir à l'écart. Notre province a bénéficié directement des travaux apostoliques du Père Lacombe. C'est par la mission de Pembina qu'il commença son ministère dans l'Ouest en 1852. Vingt ans plus tard, il était à Winnipeg, exerçant les fonctions de curé de la paroisse de Sainte-Marie. En 1876, il quittait ce poste pour assumer le rôle d'agent d'immigration catholique et française au Manitoba. Son excellent travail nous amena quelque neuf cents colons du Québec, en dépit de l'opposition ouverte des curés de là-bas. Si le groupe français du Manitoba a pu se fortifier et se créer des bases solides à cette période décisive, il le doit au zèle infatigable du Père Lacombe et à l'autorité dont il jouissait dans tous les milieux.

L'occasion s'offre de payer notre dette de gratitude envers cet insigne bienfaiteur. Il ne faut pas la manquer. A notre connaissance, aucune démarche officielle n'a été faite auprès des Canadiens français du Manitoba pour solliciter leur concours en faveur de l'érection du monument; mais pourquoi ne pas donner notre adhésion spontanée à ce mouvement généreux que tout justifie? Ce que l'on attend de nous, c'est moins une aide financière considérable qu'un geste de collaboration morale qui montre que le Manitoba français se souvient et veut s'associer à l'hommage que l'Ouest va rendre à l'un des plus illustres de ses fils.

La *Liberté* se chargera bien volontiers de transmettre au comité les souscriptions de ses lecteurs pour le monument Lacombe.

Donatien FREMONT.

Carnet du Grincheux

Hier, j'ai rencontré mon ami Narcisse Boisjoli.

Mon ami Narcisse Boisjoli, est commissaire de l'école Larose et tout ce qui regarde la question scolaire a le don de le passionner.

— Vous étiez à Brandon? Tout s'y est bien passé, n'est-ce pas?...

— Je n'étais pas délégué cette année. Il faut bien donner une chance aux autres... Mais je regrette de n'avoir pas été là. Qu'est-ce que c'est que cette histoire au sujet des salaires des institutrices? Il paraît qu'ils ont décidé de les augmenter?

— Est-ce que vous n'approuvez pas cette mesure?

— Oui et non... il faut s'entendre. Si j'avais été là, j'aurais dit franchement ce que j'en pense. Ces messieurs de Saint-Boniface *trouvent que nos maîtresses ne gagnent pas assez. On voit bien que ce ne sont pas eux qui paient...*

— Alors, vous trouvez qu'on leur donne assez?

— Voyons, il faut être raisonnable! Soixante-dix, quatre-vingts piastres par mois, est-ce que ce n'est pas un beau salaire? Pour cinq petites heures de travail par jour! Il y a bien des fermiers de par chez nous qui ne font pas ça. Et pourtant, ce sont leurs taxes qui servent à payer ces demoiselles.

— Mais, songez aux études qu'elles ont dû faire, aux sacrifices qu'elles s'imposent, aux distractions légitimes dont elles se privent pour donner l'instruction à vos enfants.

— Oui, oui, on la connaît cette histoire-là... Elles ne sont pas plus à plaindre que nous, les habitants, qui n'avons pas davantage à portée les plaisirs de la ville. Quant aux jeunes filles employées dans les bureaux, j'en connais qui travaillent de huit heures du matin à six heures du soir pour des salaires bien inférieurs et qui changeraient volontiers leur sort pour celui des institutrices.

— Admettez qu'elles n'ont pas les connaissances suffisantes, ni les qualités requises pour enseigner.

— Mon cher monsieur, il y aura bientôt vingt ans que je suis commissaire d'école... Les petites maîtresses, je connais ça... On les paie assez cher pour ce qu'elles valent. Voilà ce que j'aurais dit à Brandon. J'avais songé, ces jours-ci, à l'écrire à la Liberté*; mais, vous comprenez, tant qu'il s'agit de jaser, ça va tout seul; pour aligner mes idées sur le papier, ça force un brin... Je vous dis qu'elles sont assez payées pour ce qu'elles ont à faire.*

— Vous êtes sévère pour nos institutrices, la plupart intelligentes et dévouées. Admettons, si l'on veut, qu'elles soient rétribuées suffisamment. Il y a un autre aspect de la question. Nous voici en face d'un fait brutal: ailleurs elles sont mieux payées et elles se laissent naturellement attirer par les gros salaires. Si l'exode continue, nous allons nous trouver bientôt fort embarrassés. Que ferons-nous quand nous n'aurons plus d'institutrices à placer dans nos écoles?

— Nous les fermerons.

— Il le faudra bien. Mais parlons sérieusement — ce n'est pas une solution. Je vous ai entendu vous-même vous plaindre avec raison du peu de stabilité et d'expérience de notre personnel. Les jeunes filles font l'école pendant deux ou trois ans, en attendant de trouver un mari. Les jeunes gens qui tâtent à l'enseignement faute de mieux l'abandonnent au plus tôt pour des situations plus sûres et plus rémunératrices. Il faut que l'enseignement devienne chez nous une véritable profession, comportant pour ceux qui l'embrassent une aisance honnête et la considération; il faut qu'elle attire une classe de jeunes gens sérieux qui y voient la possibilité de se faire une carrière honorable. Qu'on le veuille ou non, ceci est avant tout une question de piastres...

Je m'aperçus soudain que je discourais comme un conférencier. Mon ami Narcisse Boisjoli m'écoutait d'ailleurs d'une oreille distraite. Je me rappelai sur quel ton il avait parlé de ces messieurs de Saint-Boniface et je n'osai pas pousser plus loin mon argumentation.

Dans le fond, nous sommes beaucoup plus d'accord qu'il y paraît, et mon ami Narcisse Boisjoli sera le premier à l'admettre à notre prochaine rencontre.

En attendant, j'ai cru bon de consigner ici notre conversation. Cela le dédommagera du discours qu'il n'a pu faire à Brandon et de la lettre qu'il aurait voulu écrire pour les lecteurs de la Liberté.

LE GRINCHEUX.

Communiqué de l'Archevêché de Saint-Boniface

MANUELS DE CHANT GREGORIEN

Nous croyons utile de rappeler aux fidèles du diocèse de Saint-Boniface et à tous les lecteurs de la **Liberté** que les seuls Manuels de Chant grégorien autorisés dans le diocèse de Saint-Boniface sont les Manuels conformes à l'édition typique vaticane "avec signes rythmiques des Moines de Solesmes".

Ces Manuels ont été adoptés d'emblée par une commission diocésaine dont Mgr l'Archevêque présidait les délibérations et dont il a approuvé les décisions.

Ces "Manuels avec signes rythmiques des Moines de Solesmes" sont indispensables pour la bonne interprétation du Chant grégorien et partant pour obtenir l'uniformité dans le chant des mélodies grégoriennes.

Nous conseillons vivement à ceux qui désireraient se procurer des livres de chant grégorien de ne jamais oublier la mention: "avec signes rythmiques des Pères de Solesmes".

Rappelons aussi que ces "Manuels de chant grégorien avec signes rythmiques des Moines de Solesmes" ont été transcrits en "notation musicale moderne" afin de mettre les mélodies grégoriennes à la portée de tous ceux qui ont fait un peu de solfège moderne.

L'Autorité diocésaine conseille fortement l'adoption de ces derniers, là où l'on n'a pas encore adopté les Manuels en "notation ancienne" autrement dite "grégorienne ou guidonnienne".

Cet avis évitera des malentendus, des dépenses inutiles.

Par ordre de Mgr l'Archevêque,

Antoine D'ESCHAMBAULT, ptre,
Secrétaire.

La Langue Liturgique

Un catholique de rite latin, voyageant dans n'importe quel pays du monde, se trouve chez lui dans toute église de rite latin. Comme dans les églises de son pays, il y assiste aux mêmes offices liturgiques, célébrés dans la même langue liturgique, le latin, langue de l'Eglise romaine, Mère et Reine de toutes les Eglises.

Rien comme cette unité de langue liturgique ne fait toucher du doigt le dogme si consolant de la communion des saints.

En effet, "la langue latine liturgique, dit un pieux auteur, fait de tous les peuples et de toutes les races du monde une seule famille de Dieu, le royaume de Jésus-Christ. L'autel est la copie de la Jérusalem céleste, où tous les anges et les saints chantent d'une voix unanime les louanges de Dieu." (Gihr)

"Par cette langue latine tous les catholiques se sentent frères, et se sentent en communion avec leurs frères aînés, jusque dans les premiers siècles de l'Eglise.

"On est saisi d'enthousiasme, continue le même auteur, quand on entend offrir le Saint Sacrifice dans la langue même et avec les mêmes mots dont se servaient les premiers chrétiens dans les profondeurs des catacombes." (Gihr)

Par cette unité de doctrine, par cette participation aux mêmes sacrements, par cette soumission parfaite au même Pontife romain, s'accomplit cette recommandation de saint Paul: "Soyez un même corps et un même esprit, comme vous êtes appelés à la même foi, un même Seigneur, une même foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père commun".

Par cette unité parfaite de doctrine et de langue s'accomplit cette unité tant désirée, que quelques-uns voudraient voir s'accomplir au profit de leurs intérêts nationaux.

Aussi ne manque-t-il pas de protestants clairvoyants pour nous envier ce bonheur et pour admirer la sagesse, la prévoyance de l'Eglise romaine qui a su maintenir l'usage d'une même langue liturgique.

Elle l'a maintenue, cette langue, malgré les assauts réitérés, violents ou contenus des protestants, des jansénistes, ces dits "vieux catholiques" (secte schismatique), des catholiques peu clairvoyants qui font passer les intérêts nationaux avant ceux de la foi.

L'Eglise romaine a réussi à maintenir une telle unité liturgique (langue et cérémonies) parce qu'elle a veillé constamment sur les moindres détails de la liturgie, faisant entendre sa voix d'une manière plus solennelle lorsque les abus devenaient trop criants.

En bon fils d'une Mère si vénérable nous devons aimer sa langue, la langue latine.

L'Eglise laisse grande liberté aux langues nationales de s'affirmer au cours des exercices de dévotions privés ou solennels. Elle-même s'en sert toutes les fois qu'elle veut enseigner. Mais elle veut que la prière liturgique, sa prière officielle, qui s'adresse à Dieu avant tout, soit faite uniquement dans sa langue propre, le latin.

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre les prescriptions répétées de la Sacrée Congrégation des Rites, des Souverains Pontifes, en particulier de Pie X dans son "Motu Proprio" sur la musique sacrée.

"La langue propre de l'Eglise romaine est la langue latine."

Voilà le principe rappelé par Pie X. De là découla la règle suivante:

"Il est défendu dans les solennelles fonctions liturgiques de chanter quoi que ce soit en langue vulgaire... et surtout les parties variables et communes de la messe et de l'office." ("Motu Proprio", art. 7)

Ces fonctions liturgiques sont les diverses heures de l'office quotidien: Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies, la Messe solennelle avec ou sans ministres sacrés.

Le règlement est très clair et absolu.

L'Eglise veut que le latin soit employé durant ces offices.

Il y a une seule exception prévue pour le prône et la prédication.

(A suivre)

L'Eglise n'y est pour rien

Mexico — La cause exacte de la révolution qui vient d'éclater au Mexique n'est pas connue, bien que certains chefs aient déclaré avoir pour but de renverser le gouvernement de Portes Gil et d'annihiler l'influence de Calles.

S. G. Mgr D.-J. Gercke, évêque de Tucson, a publié une déclaration disant que la révolte n'est ni sanctionnée ni appuyée par l'Eglise catholique. L'évêque de Sonora, Mexique, a fait une déclaration analogue.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Poincaré et le bilinguisme en Alsace

Le Droit (Charles Gautier):

M. Poincaré a montré, l'histoire à l'appui, que les campagnes contre le bilinguisme en Alsace ont toujours soulevé des protestations. Lorsque les Allemands entreprirent ces campagnes, les Alsaciens réclamaient le français; lorsque la France officielle s'en prit à l'allemand, les Alsaciens firent entendre leur mécontentement. C'est pourquoi l'Alsace doit conserver son double parler sous peine de voir éclater des troubles sérieux.

Ce bilinguisme, ajoute M. Poincaré, n'est et ne doit être qu'un problème pédagogique et il faut le régler par des raisons pédagogiques.

Si l'histoire donne raison à M. Poincaré sur la nécessité du bilinguisme en Alsace, elle ne lui donne point raison sur la nature de ce problème. Ce problème n'est pas, de fait, un problème pédagogique.

"Partout où il se pose, écrit la "Croix" de Paris, non seulement en Alsace, mais dans le Tyrol, en Catalogne, et naguère en Bohême, en Pologne et ailleurs, pendant des siècles il a eu un caractère nettement politique... Ce n'est pas pour des raisons pédagogiques, et, par exemple, pour faire mieux comprendre le catéchisme aux enfants que Combes avait interdit au clergé de l'enseigner, en se servant des dialectes ou des idiomes locaux: le breton en Bretagne, le provençal ou la langue d'Oc dans le Midi. N'en doutons pas, si nos socialistes et nos radicaux veulent imposer l'usage exclusif du français en Alsace-Lorraine, ce n'est pas pour aider les Alsaciens et les Lorrains à mieux se comprendre... mais pour remplacer la presse locale catholique, qui est fortement organisée, par leurs mauvais journaux".

Que le problème du bilinguisme en Alsace doive être un problème pédagogique et qu'il faille le régler par des raisons pédagogiques, à la bonne heure; mais M. Poincaré devra surveiller les partisans de l'école unique aux arrière-pensées politiques.

L'aviation devenue populaire

La Patrie (Montréal):

L'aviation, qui n'est employée que depuis quelques mois par le gouvernement du pays pour des fins postales ou dans le but de mieux connaître les ressources naturelles du Canada, commence déjà à servir de moyens de transport aux compagnies privées comme aux particuliers. Les avions servent actuellement, par exemple, à transporter des hommes et des marchandises dans les mines du nord québecois et ontarien.

On peut imaginer à quel point l'aviation intéresse le public en général, quand on apprend qu'au cours de 1928, le Bureau Fédéral de l'Aviation Civile a accordé 139 licences, dont 111 à des particuliers. C'est ce qu'a déclaré M. J.-A. Wilson, le directeur du Bureau, devant les membres de l'"Engineering Institute".

Le jour où les aérodromes se seront multipliés à travers le Canada, le jour où les aviateurs pourront descendre facilement dans toutes les principales villes, les voyages par air seront aussi fréquents sur les longues distances à parcourir que les randonnées en autos. Tous les enthousiastes de l'aviation assez fortunés pour faire l'achat d'un avion, encore assez dispendieux, n'attendent que cela pour se livrer à ce nouveau sport. On en a un exemple par les Etats-Unis où le nombre des aérodromes est déjà considérable; à la dernière exposition d'aéroplanes tenue à Chicago, il s'est vendu presque autant d'avions qu'il se vend d'autos à une exposition d'automobiles.

La jeunesse, que ce sport attire plus particulièrement, se console de ne pouvoir se payer un avion en obtenant une licence de pilote, faisant ainsi de son plaisir un métier.

L'aviation est devenue tellement populaire qu'elle ne peut être organisée assez rapidement pour répondre à l'impatience fébrile de tous ceux que brûle le désir de voguer par l'espace.

QUEBEC — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre et procureur général de la province de Québec, a célébré le 5 mars le soixante-deuxième anniversaire de sa naissance.

DETROIT, Mich. — M. David-D. Buick, fondateur de la "Buick Automobile Company", qui fait maintenant partie de la "General Motors", est décédé à l'âge de 74 ans. Il est mort presque pauvre.

PARIS — Le ministère de l'aviation française défend les envolées transatlantiques à moins qu'elles ne soient préparées scientifiquement.

LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DU SIÈCLE

La question romaine est arrivée à maturité, elle se résout, elle est résolue. On croit rêver. Pourtant, c'est un fait. L'Eglise est à un nouveau "tournant de l'histoire". Le temps a marché depuis la chute de Rome. Cinquante-neuf ans de négociations, de dissertation, qui rempliraient une bibliothèque; cinq Pontificats protestataires, la conflagration mondiale, l'enfantement laborieux d'un nouveau régime ont eu raison d'un problème réputé insoluble et si gros de conséquences! Mais il a fallu, par-dessus tout, la coïncidence providentielle de deux hommes, la conjonction de deux astres.

* * *

Benito Mussolini vient de loin. Son point de départ, il faut le chercher dans le socialisme et le nietzschéisme. Son point d'arrivée... ou plutôt cet homme est "en route". Mais déjà il trouve son équilibre spirituel. Les étapes de sa conversion, c'est d'abord la fascination confuse, irrésistible, que la Porte de Bronze a toujours exercée sur lui; c'est sa déclaration hardie, en pleine Chambre des députés, au lendemain de la guerre: "On ne peut rester à Rome sans une idée universelle, et j'affirme que l'unique idée universelle, qui existe aujourd'hui à Rome, est celle qui irradie du Vatican". C'est son fameux discours de Bologne, proclamant l'existence de Dieu, à l'ouverture du Congrès des sciences. C'est la croix replantée au Colisée et le catéchisme rétabli dans les écoles. C'est son attitude religieuse à la messe anniversaire de l'armistice italien. Il faut avoir vu cette figure énergique, volontaire, avec une proéminence accentuée des mâchoires, ce grand front blême, qu'illumine étrangement un regard tantôt lointain, tantôt d'une précision sévère, fascinatrice, et dont les pupilles noires dilatées jettent des éclairs. Il faut l'avoir vu, au "Te Deum" de Sainte-Marie-des-Anges, la tête un peu rejetée en arrière, et les paupières alors mi-closes, comme pour une méditation.

On pensera ce qu'on voudra du fascisme, mais il reste que Mussolini fait singulièrement les affaires de son pays et de l'Eglise. "Uomo providenziale", vous répète-t-on. Et, de fait, quand on considère la parabole de cette destinée extraordinaire, les périls auxquels il a échappé... Quatre attentats en 1925-26! A Bologne, une balle de revolver ne fait qu'érafler son grand-cordon. Une bombe est jetée sur son automobile, en sortant de la villa Torlonia. Au Capitole, un autre coup de revolver lui érafle à peine le nez. Ensuite, c'était le grand complot à la mitrailleuse de la "piazza Colona". Quelle main invisible écarta donc ces assassins inévitables? Il faut vraiment y voir du miracle, quand on sait qu'après tout la Providence ne dispose les hommes et les choses, les institutions et les gouvernements et ne laisse rien arriver qu'en fonction de son Eglise, ayant seule, ici-bas, le privilège de la pérennité sociale, et devenant, à la suite du peuple hébreu, l'essentiel pivot des affaires humaines.

La Providence réservait Mussolini pour le règlement de la question romaine. Et il en a lui-même un sentiment si vif que, lorsqu'à l'occasion du centenaire franciscain il fit au Vatican les premières ouvertures en vue d'un accord, il répondit simplement aux menaces qui montèrent de la Franc-Maçonnerie universelle: "Dieu veillera!"

* * *

En même temps que cet "homo novus" pointait à l'horizon politique, Pie XI était élu au Conclave de 1922, et l'initiative du Pape, apparaissant pour la première fois, depuis 1870, à la loggia extérieure de Saint-Pierre de Rome, pour la bénédiction "urbi et orbi", tandis que les troupes italiennes présentaient les armes, ne pouvait être interprétée autrement que comme un signe des temps nouveaux.

Lui-même appelait, d'ailleurs, dans son Encyclique "Urbi arcano Dei", l'heure de la paix, se promettant de ne pas la laisser sonner en vain. "Elle sera une des heures les plus solennelles et les plus fécondes, disait-il, aussi bien pour la restauration du règne du Christ que pour la pacification de l'Italie et du monde". La paix hante son pontificat, et c'est ce qu'a encore souligné M. Briand dans sa lettre de félicitations au cardinal Gasparri, en déclarant que le règlement de la question romaine serait l'un des plus importants facteurs d'apaisement universel.

D'autre part, il convenait que ce fût un Pape historien qui réglât ce différend historique; il n'y avait qu'un travailleur de sa trempe, tenace, infatigable. Et il faut avoir vu son front de penseur s'incliner sur ses dossiers, pendant de longues veilles, ce front large et haut, offrant une superficie impressionnante, où la réflexion a laissé comme des empreintes, et qui révèle l'envergure et la puissance de l'esprit... Mais il fallait aussi que ce fût un Pontife fort, courageux, intrépide, qui ne craignît pas d'assumer une pareille responsabilité. Et il fallait surtout que ce fût une âme exceptionnellement surnaturelle, qui n'envisageât les choses que sous l'angle de Dieu. Or, sa science, sa force, sa piété, quelles preuves n'en a-t-il pas données au cours de sa longue vie de bibliothécaire de l'Ambrosienne et de la Vaticane, d'alpiniste, d'aumônier du Cénacle de Milan, de nonce à Varsovie, en face de l'invasion bolchéviste! Il était magnifiquement préparé...

* * *

Ainsi, les temps sont révolus, 20 septembre 1870-11 février 1929! La douloureuse parenthèse, ouverte par les protestations de Pie IX au corps diplomatique, réuni en hâte autour de son trône, alors que les garibaldiens enfonçaient la "Porta Pia", vient de se fermer par la séance historique du palais de Saint-Jean de Latran, où les ministres plénipotentiaires apposaient leurs signatures sur le traité de paix.

L'Eglise atteint donc un nouveau sommet. Elle reconquiert la plénitude de son indépendance. Elle sort une seconde fois des catacombes, de sa prison mystique. L'accord de 1929 est une réplique de l'édit de Milan, et Mussolini ferait figure d'un Constantin. D'incalculables perspectives s'ouvrent pour le Saint-Siège et l'univers catholique...

Ce sera le plus grand événement du siècle.

ALVERNE.

(La "Croix")

Livres à lire

Marges d'histoire

Tome II, Montréal, par l'abbé Olivier Maurault — Un volume 300 pages, in-8o couronne, aux Editions de l'A. C.-F., $1.00.

Après avoir pris dans son premier volume la vue panoramique de l'"Art au Canada", les marges que l'éminent sulpicien offre aujourd'hui au nombreux public de ses lecteurs, ont pour objet l'immédiat environnement dans lequel se déroule sa vie d'études. Il nous peint de belles figures d'ancêtres: Paul de Chomedy de Maisonneuve, Dollier de Casson, André Grasset de Saint-Sauveur.

Mais le biographe se laisse à nouveau gagner par la critique d'art qui est son véritable élément: il faut voir de quelle plume M. l'abbé Maurault nous peint "Saint-Jacques de Montréal, la Basilique", avec quelle maîtrise il analyse "l'architecture religieuse à Montréal"! Ceux qui connaissent le doigté de cet écrivain savent d'avance trouver dans ces pages l'alliance d'un jugement sûr, d'une élégante simplicité et d'une grande dignité dans le ton.

Puis, dans un autre chapitre, il fait pieusement un pèlerinage par le souvenir dans le Montréal d'avant les gratte-ciel, projetant la lumière de ses propres sentiments sur l'évolution qu'il relève dans notre architecture, et parlant des protubérances qui rendent lamentables les perspectives de nos rues, il nous rappelle que "pourtant il fut un temps où le visage de notre ville ne portait pas toutes ces verrues".

"Marges d'histoire", faites de sincérité et dictées par le coeur d'un homme qui aime sa ville, vous irez aisément aux fibres les plus sensibles de ceux pour qui le passé est une religion et une source de foi.

Les lecteurs du premier volume de cette série ont pu apprécier les qualités de présentation typographique et le soin apporté par les éditeurs, pour faire du volume une enveloppe digne d'une telle pensée; ces mêmes qualités se retrouvent dans ce second volume et en le fermant on n'éprouve qu'un désir, c'est de voir se hâter la parution d'un troisième tome, qui nous est annoncé.

Le livre de Mlle Corinne Rocheleau est couronné par l'Académie

Le livre de Mlle Corinne Rocheleau, intitulé "Hors de sa prison", vient d'être couronné par l'Académie française. Ce livre traite de l'éducation de Ludivine Lachance, jeune fille sourde-muette-aveugle du Canada, instruite à l'Institution des sourdes-muettes, où l'auteur a fait une partie de ses études.

Mlle Rocheleau prépare un autre travail sur les sourds-muets aveugles américains. Nul doute que ce nouveau livre offrira l'intérêt palpitant du premier.

AU COLLÈGE

Collège de Saint-Boniface 13 mars 1929

IIe année Numéro 5

ACTIVITÉS SOCIALES AU COLLÈGE

Nous lisons dans le bel ouvrage de Mgr Courchesne sur l'enseignement de *Nos Humanités* une mise en garde contre un défaut qui pourrait gâter la formation des collégiens, l'apathie pour les activités sociales de son collège.

Il arrive parfois que les anciens *"sont apathiques ou arrivistes, au point de se désintéresser du triomphe du bien sur le mal dans la société à laquelle les rattache leur origine; lois, coutumes, éducation, littérature, moeurs, opinion publique, livres, journaux, voilà autant de forces d'impulsion qui contribuent directement à la formation des esprits et des moeurs, et donc au développement de la vertu populaire".*

Au collège souvent, ces élèves se sont égoïstement cantonnés dans les matières de classe, uniquement préoccupés d'attrapper le minimum requis pour acquérir leurs degrés. Comprenant mal l'esprit qui anime tout l'enseignement classique, ils se sont bornés à suivre ponctuellement mais servilement les ordres détaillés de leurs maîtres. Ils ont gardé en friche leur personnalité envahie par l'esprit de routine et de laisser-aller. Cette tendance ne tarda pas à se voir accompagnée d'un égoïsme blasé pour tout ce qui ne les touche pas intimement.

Ils ont en un mot négligé les moyens nombreux et puissants que la vie de collège offrait à leur générosité encore naissante. Ce *Ratio studiorum*, affirme encore Mgr Courchesne, *"peut susciter chez les élèves, à l'aide de congrégations, académies, cercles de l'A. C. J. C., des forces sociales appropriées aux besoins de la société écolière."*

* * *

Au Collège de Saint-Boniface, c'est notre bonheur de posséder un groupe de vivantes organisations, tendant toutes, dans une mesure diverse, au développement d'une mentalité sociale. Les unes ont surtout comme but de cultiver l'esprit d'initiative. D'autres demandent de leurs membres plus d'esprit de sacrifice, ou plus de sérieux pour étudier les questions sociales. Toutes exigent une somme d'abnégation continue, cachée bien souvent, au profit de la fin commune poursuivie par la coopération de chacun.

A la base de ce bel édifice d'éducation sociale, nous trouvons les Congrégations. Inutile de rappeler les avantages que l'on peut tirer du titre de fidèle enfant de la Sainte Vierge. On entend souvent dire que les meilleurs souvenirs de la vie collégiale nous reportent aux réunions de la Congrégation, si simples et si pieuses. Qu'il suffise d'affirmer que c'est là que le collégien avive la flamme d'apostolat qui se propagera en ardentes collaborations aux différentes activités du collège.

Depuis deux années déjà, la Congrégation de Saint-Jean-Berchmans attire ceux des élèves qui sentent une dévotion plus forte pour la Sainte Eucharistie, et met ses membres, rares et choisis, en contact plus intime avec la source de tout apostolat et de tout dévouement, le Coeur de Jésus, immolé et prisonnier pour nous sur l'autel. De cette source toujours jaillissante, de ces Congrégations a surgi une gerbe d'institutions variées au gré des aptitudes et des besoins de chacun.

A la tête brille le *Cercle Provencher de l'A. C. J. C.* Il invite périodiquement ses membres à des réunions de sérieuse étude. On y agite les grandes questions d'intérêt général ou d'actualité. Excellente formation: l'esprit, ainsi préparé, regardera plus tard au-dessus de ses intérêts immédiats et personnels. Et n'est-ce pas un moyen de parvenir à un idéal social élevé que de vivre chaque jour la devise de l'A. C. J. C., *Esto vir* et la trilogie apostolique: *Piété, Etude, Action?*

Recrutant un plus grand nombre d'élèves, mais limitant son horizon à la formation oratoire et littéraire, l'*Académie française* travaille activement au bien de l'avenir social des collégiens. S'il est essentiel de se former des idées fortes et des convictions, il n'en faut pas moins posséder le pouvoir de les communiquer et de les faire valoir. L'académie nous met en mesure de le faire, et non pas gratuitement, mais au prix de notre initiative encore: elle exige de chaque membre un sacrifice de temps et de travail pour fournir à ses séances semi-mensuelles, une causerie, un débat, une déclamation, et au moins... une présence attentive et de l'encouragement. Sans oublier les diverses représentations théâtrales qui se rattachent plus ou moins à l'Académie et coopèrent avec elle.

Ce sont là les organisations maîtresses de la vie collégiale, au point de vue de la formation à notre rôle social. Il y en a d'autres qui, pour y contribuer plus indirectement, n'apportent pas moins leur quote-part indispensable.

* * *

Le Conseil des Jeux demande de ses officiers un grand esprit de sacrifice au profit de la collectivité. Aux officiers la tâche d'entretenir l'entrain: à eux de donner d'abord l'exemple de l'union et d'une entente parfaite, de joueurs qui visent au bien commun, à la victoire de leur équipe. A eux surtout de s'occuper d'organiser les parties, d'encourager les joueurs, de préparer les accessoires nécessaires, balles, bâtons, jambières. A eux aussi la besogne ingrate, mais si utile à l'intérêt général en ce temps d'hiver, d'organiser les corvées pour déblayer les patinoires. Et combien d'autres charges leur incombent!

Supérieure à la précédente institution par son caractère hautement artistique, mais tout aussi assujettissante, la *Chorale Sainte-Cécile* mériterait une mention spéciale dans cette brève revue de nos organisations. Mais n'étant pas de ceux qui jouissent d'une belle voix, je ne puis parler d'expérience. Je me contenterai de rappeler qu'elle demande du renoncement parfois, en même temps qu'elle offre une initiation artistique très utile pour l'apôtre social de demain. Là encore, et plus que dans les jeux, il faut un grand esprit de corps, une attentive application, surtout du temps et de la patience. C'est grâce à la générosité de ses membres pour remplir toutes ces conditions onéreuses, après l'habile direction de ses directeurs, que notre Chorale s'est taillé une réputation dont s'enorgueillit notre vieux Collège.

* * *

Et nous sera-t-il permis de citer, pour finir, notre modeste effort de journalisme catholique et patriotique, la page *Au Collège?* Ce serait son bonheur si elle pouvait inculquer à ses journalistes en herbe l'amour du bon journal; si elle pouvait les aider à se préparer l'arme des offensives sociales la plus forte peut-être de nos jours, une plume alerte et combattive. Elle est heureuse aussi de servir d'organe à toutes les institutions-soeurs qui travaillent dans un ensemble harmonieux au développement chez nos collégiens de l'esprit apostolique et social.

Pour y parvenir, ces activités sociales au Collège attendent de leurs membres une dose supérieure d'esprit de coopération. Quand bien même elles ne parviendraient qu'à donner à chaque génération de collégiens le sentiment de la solidarité religieuse, nationale et civique, ces organisations auraient efficacement combattu les maux dénoncés par Mgr Courchesne, l'égoïsme et la routine, et préparé pour l'Eglise et la Patrie, des apôtres et des défenseurs.

CAROS.

Le Sanctuaire des Bienheureux Martyrs

Si jamais quelqu'un de nos chers lecteurs de la Page du Collège vient à Saint-Boniface, dans la cour de l'ancien Collège, près de la cave et des ruines, il ne manquera pas de remarquer une petite maison de bien humble apparence, ou plutôt un vieux débris qu'épargna le feu, avec son comble de tuiles rougies par le soleil. Il y verra à l'entrée un porche nouveau surmonté d'une croix. C'est à cette maisonnette que je lui conseillerais d'entrer,

Oui, cher lecteur, arrêtez-vous, vous êtes en un lieu saint. Là est le petit oratoire dédié à nos Martyrs Canadiens; c'est dans ce pauvre lambeau du vieux Collège qui depuis sept ans existait solitaire, rongé par la pluie et les vents, que les Bienheureux de Brébeuf et ses compagnons se sont choisis un temple pour l'expansion de leur culte dans le Manitoba et dans l'Ouest.

Entrez, Monsieur, découvrez-vous, les martyrs reçoivent tout le monde. Dieu, qu'il est joli, l'intérieur de ce petit sanctuaire! On les prendrait pour des millionnaires, ces bons Martyrs; le fait est qu'étant au ciel, ils n'ont pas grand'peine à procurer de l'argent à ceux qui travaillent à l'établissement de leur culte et à l'édification de leurs temples.

Il parait, d'ailleurs, que les Bienheureux Martyrs sont prodigues en grâces de toute sorte, mais prodigues, vous le savez, dans toute la force du mot. Il s'agit d'en prendre notre part.

Eh bien! si vous tenez à obtenir des grâces, il faut certaines conditions: la prière, la confiance. Nous, les élèves, qui tenons beaucoup à obtenir certaines faveurs, — le fait est que nous en avons demandé une quantité, — savez-vous ce que nous avons fait? Nous avons écrit l'intention spéciale que nous voulons obtenir, et chaque jour, avant la neuvaine préparatoire à la fête, on nous lit ces intentions. Il y en a pour la santé, il y en a pour les études, pour les examens, il y en a pour nos parents, il y en a pour la vocation, etc. Cela, vous comprenez, nous aide à faire la neuvaine avec ferveur.

Grâce au sanctuaire du vieux Collège, le culte des Bienheureux Martyrs Canadiens est maintenant établi à Saint-Boniface, dans l'Ouest Canadien. Libre à vous de répondre à l'appel des Martyrs, libre à vous de vous attirer leur bienveillance.

Ernest GEORGE.

Galerie Commerciale

LA MEDAILLE

Nous avons eu le mois dernier une discussion fameuse. A qui donner la médaille? Nous sommes si sages!

Le Professeur propose Antoine.

— Je l'accepterais bien volontiers, mais ce serait injuste.

— Pourquoi donc? demande Charles.

— Il y en a un autre qui le mérite plus que moi. Je ne voudrais pas la lui ôter.

— Vraiment! Quel est cet heureux candidat?

— Si j'étais professeur, je la donnerais à René.

Applaudissements prolongés. Le professeur approuve le verdict:

— De fait, René a fait beaucoup de progrès le mois dernier. Et les questions qu'il pose deviennent de plus en plus sages...

— Oh! non, par exemple... René s'indigne... Je ne veux pas... Je quitterais plutôt le Collège...

Alors Roland de faire une réflexion à sa façon:

— Tant mieux. Plus on sera moins, mieux on sera!!!

L'humilité de René nous est connue. Mais il faut bien lui faire violence.

— Il va falloir que tu ailles la chercher, si on te nomme à l'honneur.

— Je n'irai pas. D'ailleurs, mardi matin, je serai malade à l'infirmerie.

Quatre heures et demie sonne:

— C'est décidé, dit-on en choeur, la médaille à René.

Le mardi redouté s'amène. Tous se rendent à la salle pour la proclamation du mois. René a oublié d'être malade.

Le Père préfet lit les proclamations, annonce les honneurs de chaque classe:

"Ont mérité les honneurs de la classe... Senior Commercial: René Ruest."

"Ira-t-il, ira-t-il pas?" Tous les confrères le regardent: il se lève, croise son habit, le boutonne. Sa figure est rouge, il tremble en marchant, mais notre homme se dirige vers le théâtre, lentement monte les degrés et, la tête basse, se présente devant le Rév. Père recteur qui lui épingle la médaille redoutée.

Redoutée? Peut-être. Mais deux jours après René se promenait portant au revers de son habit une belle médaille reluisante comme un diamant.

On aurait dit, ma foi, qu'il n'avait jamais désiré autre chose...

IMPERTINENT.

Chronique de Rhétorique

Nous sommes à une époque des plus importantes de notre cours et de l'année: c'est la question du Conventum! Tous les matins, on réserve quelques minutes pour discuter le sujet, et un avant-midi, pour les élections. Tour à tour le président parle, quelquefois le secrétaire, mais le plus souvent... le trésorier! Quel camarade bavard!

Heureusement que tout est fini: on s'est fait photographier, on a déterminé le plan du cadre et tiré des résolutions. On n'attend plus maintenant que pour voir sa photo! Et quelle attente! Chacun de demander au secrétaire et au trésorier: "Enfin, quand donc aurons-nous ces portraits?"

Mais cette affaire de rhétorique, non seulement occupe les camarades, mais pique aussi la curiosité des autres élèves, surtout des humanistes. Ils veulent peut-être prendre conseil des plus sages? Tandis que les plus jeunes ne comprennent pas pourquoi les rhétoriciens sont si occupés. Tantôt ils en voient qui transportent difficilement d'énormes paquets (les portraits) tantôt c'est Ti-Gé qui essaie de manoeuvrer dans l'escalier une carte beaucoup plus grande que lui!

Les portraits sont finis! A peine sont-ils distribués qu'on s'empresse de les voir. Jusqu'au Père professeur! Mais vous croyez que les rhétoriciens sont des "Narcisse"? Détrompez-vous, quand vient l'heure du sérieux, ils savent mettre de côté le superflu. Il n'y a que Rodrigue! Inquiet, il se demande si le photographe a bien laissé son grain de beauté, et discrètement, il sort son portrait et se garde bien de faire du bruit. Et encore vous allez penser qu'il s'admire?... Erreur, Messieurs... il rit de sa ressemblance! Oh! non, les rhétoriciens ne sont pas vaniteux!

Et puis, vient le carême! "Memento homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris". On fait des résolutions: "Il faut redoubler d'ardeur au travail". Vachon, sérieux, regarde fixement par la fenêtre: il songe sûrement à sa destinée dernière, lui d'ordinaire si joyeux, le sourire constamment aux lèvres. En effet, c'est le carême. Aussi voit-on des matières propres à réfléchir: Discours de Monsabré sur l'unité de l'Eglise, l'éloquence sacrée et les Saintes Ecritures.

Comme nous sommes dans l'éloquence, il nous faut faire des discours; et Verest nous enseigne qu'il ne faut dire que ce qu'on a à dire! Le Père d'expliquer:

"Premièrement... rr... rrr... rrr...

"Deuxièmement... rrr... rrr... rrr...

"Troisièmement... rrr... rrr... rrr...

"Conclusions...

"Voyons, Vachon, que feriez-vous pour prouver l'utilité du poil dans le mortier?

— ...???

— Allons!..."

Boum! boum! plic, plic... nos gens d'en haut qui font tomber le plâtre du plafond: quand vient neuf heures trente, on nous assure une détente officielle, tellement que le professeur n'attend que ce moment pour fixer sa montre! — et Vachon de tirer des circonstances, une conclusion pratique:

"Si — on avait mis plus de poil dans le mortier au plafond, il ne nous tomberait pas sur la tête!"

La routine est assez souvent changée à cause du conventum, des différentes séances et que sais-je encore... par conséquent il nous faut voir des 65 et 80 lignes de prélection pour reprendre le temps perdu! Tantôt c'est du Muréna, du Démosthène ou de l'Antigone. Cette dernière, au dire de Boily, est: "Kenon Estin"! C'est vrai, pour la première prélection ça commence très mal: Hémon ne veut plus reconnaître son ancienne blonde! Encore, si ce n'était pas la Saint-Valentin! Ça doit être triste pour notre Oscar! En effet, il est si populaire qu'il est encore sous les influences charmeuses d'un Valentin. L'objet est précieusement posé sur la bibliothèque en face de lui, il attire l'attention et fait l'admiration des rhétoriciens. Le Père se demande bien pourquoi cette tension excentrique vers ce coin-là. "C'est Boily", s'est-il dit. Il n'avait pas vu le Valentin! Jusqu'à Médée qui exhibe le sien; il croit qu'il ne sera pas vu du professeur. Malheureusement il était trop grand! et comme les sentiments n'étaient pas trop délicats, le Père, et même la classe put rire aux dépens de Médée. Heureusement que ce dernier n'est pas propre à s'émouvoir devant de telles démonstrations!

Laissons ces frivolités et passons à plus sérieux.

Les camarades ont suivi avec intérêt toutes les séances de la Journée Sociale, et souvent, le professeur, promoteur zélé de ce mouvement, se surprend dans de longues digressions à nous expliquer l'importance et la nécessité d'une telle organisation. Les questions pleuvent de tous côtés, on discute et... la classe se fait assez vite, au détriment du Père et peut-être aussi à la satisfaction des gens! Quand le temps est maussade ou qu'il fait froid, il n'y a rien de meilleur pour se remettre au travail. Comme vous voyez, on ne perd pas son temps en rhétorique: quand les matières sont trop sèches, nous abordons les questions d'actualité. Et sans que l'on s'en aperçoive, samedi est trop tôt arrivé, quitte à recommencer le lundi suivant.

Ainsi, la classe est agréable et quelquefois il nous prend de regretter qu'il y ait si long de vacances!

Maurice RHETORIQUE.

DEUX RIEURS

Les Humanistes sont des élèves gais, jovials, qui rient pour rien. Tout juste hier, il s'est produit un petit incident. Le voici en deux mots. Notre professeur, homme prisant fort la lecture, après nous avoir servi une longue prélection latin, était à nous lire un bout d'histoire fantasmagorique pour nous réveiller, selon l'expression professorale, quand il vit deux de ses auditeurs qui s'exerçaient à parler en sourd-muet et qui, par suite, troublaient le religieux silence. Peut-être croyez-vous que je me trompe, que ceux à qui j'implique l'horrible faute de légèreté sont de parfaits innocents et que d'autres gouspins sont les coupables. Pas du tout, je les ai de mes yeux vus; les jeunes accusés sont l'un à ma droite et l'autre à ma gauche.

Nous en étions donc, dans le conte, au moment où une main criminelle venait de frapper un ange humain; le sang coulait et si l'auteur avait insisté davantage... nous aurions pleuré. Vous voyez donc que les circonstances ne provoquaient aucun rire, mais plutôt des sanglots ou tout au moins des soupirs d'attendrissement. Les dix-sept visages sont pâles, les uns ont un doigt sur les lèvres, les autres esquissent déjà une contorsion d'horreur et de dégoût pour le traître.

J'ai dit dix-sept, mais je me suis trompé. Deux confrères plus joyeux succombèrent à je ne sais quelle tentation. Au milieu de l'angoisse générale, d'abord ces amis se regardent, sourient. L'un d'eux prend une expression si sérieuse que son tentateur éclate en le voyant. Tout d'abord je crus que les charmants copains riaient de quelques airs ridicules de ma figure. Je me ravisai. J'avais beau chercher la cause de leur rire incongru, je ne voyais rien qui eût pu provoquer l'hilarité; j'y perdais tout mon latin. Enfin, dis-je à mon orgueil pleurnichant, si tu ne vaux pas leur nique, tu ne vaux rien.

Mes yeux revenus sur le professeur, je vis le combat qui se livrait en lui. C'est qu'il faudrait dire un mot dur; laisser ainsi le désordre se continuer était une lézarde à l'édifice de pierre qu'est l'autorité d'un Père Jésuite. Le livre lui tomba des mains, ses joues s'empourprèrent, son regard se durcit, il ouvrit la bouche, mais... la cloche sonna, cette reine qui enlève la parole à tous ceux qui l'ont quand elle commande. Il abandonna la phrase déjà préparée... qu'on ne sut jamais.

Est-ce à dire par cette petite aventure fâcheuse que les Humanistes sont des mauvais élèves, peu appliqués? Non, car c'est, depuis qu'ils sont en belles-lettres, la première boutade de ce genre.

Paul NADEAU,
Belles-lettres.

LA RECREATION

Nos champions

Le Collège recèle des champions de toutes les forces et d'âges bien disparates, mais ils n'ont que peu d'occasions de se faire applaudir. La récente distribution des prix du tournoi amena des révélations surprenantes. Nous sommes heureux, dans cette page du Collège, de proclamer les gloires de nos athlètes.

Le tournoi comportait une série d'épreuves sur la piste et des concours de billard, de balle au mur, de tennis et de ping-pong. Les concurrents furent divisés en cinq classes. Voici les principaux héros de cette olympique collégiale:

1re classe — Ernest Pélissier voit son nom inscrit sur l'écusson, emblème du championnat: 24 points; 2. Roméo Beauchamp, 7; 3. Lucien Boulet, 6.

2ème classe — 1. Paul Dugal, 10; 2. Louis Béchard, 9; 3. Amédée Dupas, 8.

3ème classe — Eugène Larivière reçoit une médaille d'argent comme champion des petits: 24; 2. Roland Brunet, 21; 3. Luc Paradis, 6.

4ème classe — 1. Arthur Burley, 14; 2. Justin Rioux, 12; 3. René Létienne, 7.

5ème classe — 1. Paul Brunet, 14; 2. Georges Poitras, 7; 3. Gabriel Neyron, 4.

La course à relais mit à l'honneur, chez les grands, l'équipe de Méthode, et chez les petits, celle de versification.

Dans la course générale, Ernest Pélissier et Roméo Beauchamp dépassèrent leurs confrères, chez les plus vieux. Eugène Larivière, suivi de Roland Brunet et de Louis Létienne, laisse derrière lui ses petits concurrents.

Après bien des contestations et des reprises, la couronne de la balle-au-mur revient, pour leur classe respective, aux équipes suivantes: Gervais-Bernier, Voyer-Paradis, Dosithée Burley-André Guilbert, Marcel Tremblay-Messier.

Au tennis, les gagnants s'alignent ainsi: Grands: Valmore Gervais, Robert Bernier; petits: Marcel Tremblay, François Brunet.

Au billard — Grands: Laliberté, Fillion; petits: Viau, Jos. Burley.

Au ping-pong — Grands: Robert Bernier, René Jacob; petits: Marcel Tremblay, Eugène Larivière.

Victoire!

Nos porte-couleurs affrontèrent leurs adversaires victorieux de l'an dernier, les St. John. Ils nous revinrent avec la victoire (2-1). Surprise et félicitations. C'est que plus que jamais nos équipiers soignèrent l'ensemble des montées et les passes rapides et opportunes. Cela augure mieux pour la fin de la saison.

Philosophes, 1; Rhétos, 2

Depuis quelques jours les bons philosophes marchent la tête basse, le teint pâle et les yeux hagards: rien ne peut les consoler. Qu'y a-t-il donc pour leur donner cette allure si contraire à leurs habitudes? Seul un fait honteux peut ainsi abattre de tels sages d'ordinaire si stoïques. Les Rhétoriciens, après avoir osé les défier pour une partie de gouret, ont dû les vaincre 2 à 1.

Après une attente d'environ 30 minutes les Philosophes apparaissent enfin; ils sont tout bourrés et semblent bien décidés à vaincre ou à tuer; jusqu'au gros Arsène et Bélanger qui figurent au nombre des joueurs. Mais notre classe a une équipe capable de défendre son nom: des joueurs tels que Jalbert, Boulet et Dubreuil ne craignent rien. Boily, lui, qui peut prendre la rondelle à sept pieds, garde ses buts avec le courage d'un lion.

La partie commence lente et en désordre: pour les premières dix minutes, rien de frappant. Mais à la onzième minute, Tit-Ken, autrement dit Couture, vous tire un coup que Gilbert n'a pas le temps de voir et le premier point est fait; déjà les Rhétoriciens prouvent leur supériorité.

Après un court intervalle, la deuxième période s'ouvre avec plus d'élan, plus d'action et aussi plus de coups; le gouret d'un philosophe est la première victime: ce dernier s'en plaint un peu et ses lamentations cessent à temps pour voir Couture faire un autre point d'un coup qui se rend à peine au but. S'ensuivent pendant au moins une minute des cris de joie et des hourras dont rougissent les Philosophes qui voient déjà un peu leurs espérances s'écrouler.

Le temps du second repos est arrivé; les perdants, réunis dans un coin, se transmettent des plans de bataille grandioses qui certainement, d'après "Tit-Roul", auront raison de leurs adversaires. Ils croient avoir une chance de succès et au son de la cloche, tous les assistants s'empressant de sortir, s'attendent à voir une période des plus chaudes. Et leurs espérances ne sont pas déçues. Les philosophes attaquent courageusement: chaque fois c'est pour voir bloquer leurs nobles efforts. Joyal surtout les embarrasse; et ni Sala ni Dufresne ne peuvent passer. Une seule fois un philosophe, Amyot, parvient à traverser et les avants et les défenses, pour se trouver seul devant le gardien de but. Bien que Boily s'élance bravement sur l'adversaire, la rondelle entre et les perdants ont maintenant un point; cela leur donne un sursaut de courage et excite aussi davantage l'ambition des gagnants.

Après ce point, les philosophes ont beau se pénétrer de leurs raisonnements syllogistiques et de leur psychologie, tout ne leur sert à rien, même leur chimie, même leur physiologie. Et la partie se termine par une victoire de 2 à 1 en faveur des Rhétoriciens.

Visite d'anciens

Nos anciens, MM. Louis Béliveau, Marcel Dugal, Armand Laflèche, Ulric Bélanger, ont engagé une bataille ardue contre nos champions au ballon-volant. Toute la récréation se massa pour admirer le jeu des redoutables philos de l'an passé. Nos collégiens débutèrent brillamment: 21-9. Les anciens se dérouillèrent vite et remirent les chances en équilibre: 21-15.

Mais vous auriez dû admirer la dernière rencontre. Ce que nos collégiens sentirent de frousses! Après une demi-heure de passes rapides, de ripostes vives et de coups insidieux, nos collégiens attrapaient la victoire: 21-19.

Il n'y a pas à dire, nos anciens sont encore des champions! Au plaisir de les revoir, et grand merci!

Gérard LEVEILLE,
Rhétorique.

LA DENT GATEE

L'élève Diogène fait le désespoir de ses parents et de ses maîtres; il est d'un caractère presque insupportable: bourru, impatient, contradicteur et chicanier. La santé est aussi précaire que le caractère est déplorable.

Ses parents se décident à consulter un médecin. Le disciple d'Esculape trouve vite la cause du mal. Une dent gâtée, cachée au fond de la mâchoire distille dans l'organisme un poison qui infecte tout le système nerveux. Elle ne tarde à céder au davier crochu d'un dentiste.

Peu après, un changement complet renouvelle notre Diogène. Dans son âme la bonne humeur brille à demeure, l'intelligence s'illumine. Tout son tempérament en est ravigoté.

La dent gâtée arrachée, Diogène est sauvé.

* * *

Baptiste, lui aussi, est malade... Il souffre, le pauvre garçon, de criticomanie. Tout y passe, les professeurs, les heures d'études, le temps de la récréation trop long ou trop court. Le règlement surtout a le don de l'exaspérer.

Vous le voyez se traîner nonchalemment les pieds sur le macadam de la salle. Il prend un air fatigué. Tout est plat pour Baptiste. Tout? Non pas: un moment rêvé amène un sourire: celui où il se débarrassera du fardeau, dit-il, de l'étude et de la règle.

Oh! il n'est pas méchant, Baptiste, il n'est pas Orangiste. Non, mais il trouve tout indigne de sa haute approbation. C'est un "blasé". "Bah! dit-il pour se consoler, tout le monde est pareil." Belle excuse, qui est une calomnie.

Pour faire plaisir à ses parents, il consulte un spécialiste.

"La maladie est grave! Perte d'appétit pour les idées saines, pensées noires, dégoût général... Hum! Hum! Et les suites? Croissance gênée. Recroquevillement de l'esprit. Myopie précoce. Hypocondrie pour tout ce qui ne flatte pas vos goûts égoïstes. Vous êtes un candidat à la criticomanie nationale qui en tue plusieurs et cause tant d'embarras aux autres."

Baptiste est atterré!

— Que faut-il donc faire alors, docteur?

Le savant praticien regarde son patient dans le blanc des yeux et lui dit en scandant tous les mots:

"Tout ce qui ne tend pas à vous rendre un Canadien français plus convaincu, un catholique plus ferme, en un mot un élève plus en train, supprimez-le."

C'est beau et facile: Baptiste sourit.

"Donc profitez de toutes les occasions pour vous refaire un organisme nouveau. Tonifiez votre coeur, purifiez votre sang. Rien comme la vie de collège prise avec vigueur pour donner de l'énergie au tempérament. Rien comme les directions de vos maîtres pour vous éclaircir le cerveau et vous redonner la joie et la santé. Donc, le règlement à la lettre, sans regimber, et de l'entrain."

Baptiste fait la grimace... La pilule est amère!

"Ce n'est pas tout, continue le docteur. Laissez-moi de côté tous ces amusements qui vous étiolent, vous font respirer un air surchauffé, empoisonné. Donc, plus de romans, de revues de théâtre. De temps à autre, un bon bouillon d'idées substantielles vous fera un grand bien. Moyennant cela, vous guérirez."

— Mais, docteur... objecta Baptiste.

— Il n'y a pas de mais. C'est à prendre ou à laisser. Voulez-vous guérir votre langueur? Arrachez votre mentalité fausse... Au revoir, et bon courage!"

* * *

Baptiste s'en revient au collège songeur. Ça fait mal, extraire une mentalité! Mais il le faudrait. C'est la dent gâtée!!!

Jean SOUSLIGNY.

Page Féminine

L'oratoire des martyrs

Pour avoir été l'objet d'attentions toutes particulières de la part des Bienheureux Martyrs Canadiens, j'ai pensé que la meilleure manière de leur prouver ma gratitude serait un mot en faveur de l'oeuvre qui vient d'être fondée chez nous en leur honneur, et dont l'intérêt ne devra pas se confiner à Saint-Boniface seulement, mais s'étendre à toute la province, sinon plus loin encore.

Qui n'a éprouvé, passant et repassant près des ruines du vieux Collège, une poignante impression de tristesse et de vide qu'on croyait jusqu'ici impossible à combler? J'aurais tort de dire que le vide matériel est comblé, mais je crois que l'impression de tristesse a commencé de se dissiper, lorsqu'on a vu, autour de sa cuisine, que les flammes avaient épargnée, une activité inusitée et déployée à donner de l'allure à cette relique des temps passés, ce qui n'a pas peu intrigué les curieux et les curieuses... j'en étais!

Les hypothèses étaient aussi nombreuses que diverses et m'est avis que personne, avant la révélation du mystère, n'aura su voir juste.

Mais notre attente aura été certes fort bien récompensée, et des larmes auront perlé dans quelques yeux peut-être en entrant dans... cette vieille cuisine. Car bien fin qui pourrait la reconnaître dans le modeste mais très joli "Oratoire des Martyrs" que nos bons Pères Jésuites mettent dès aujourd'hui, le sept mars mil neuf cent vingt-neuf, à la disposition des âmes pieuses — ou des autres — avec l'intuition sûre de satisfaire leur dévotion et de les consoler un peu d'avance du départ prochain de nos chères Carmélites.

Comme je suis bien certaine que la page féminine n'attire pas l'attention masculine, encore moins celle des religieux, nous aurons moins à craindre de blesser la modestie du Révérend Père Recteur actuel en faisant connaître, ce que beaucoup n'ignorent pas du reste, que c'est à lui que revient l'honneur de cette initiative, humble dans ses débuts, mais grande de toutes les promesses de grâces, de bénédictions... et de miracles — il en faut!!... — et qui attirera les foules et leurs suppliques.

Bien qu'une grande délicatesse doive présider à cette oeuvre nouvelle, c'est-à-dire qu'on n'y parlera guère d'argent, je présume qu'il sera permis à nous, visiteurs, pèlerins, mendiants de faveurs célestes, de nous y montrer très généreux et de savoir devancer les désirs de ceux qui en ont la direction, en essayant de procurer au modeste sanctuaire ce qui lui manque encore pour lui voir le cachet de la plus parfaite et attirante piété.

Puisque "l'amour se paie par l'amour", prenons les devants, allons aux "Martyrs" avec foi et confiance. Ils sont là-haut huit pour nous obtenir d'un coup nos plus ardentes sollicitations, et soyons persuadés qu'ils ne se laisseront pas vaincre en générosité.

Combien d'entre nous se disent souvent: "Mon Dieu, que je voudrais donc être le témoin d'un miracle!" Espérons-le, ce miracle, quêtons-le, mais... méritons-le, d'abord.

C'est pendant la première messe dite ce matin à l'Oratoire, en présence d'une nombreuse et sympathique assistance, que m'est venue l'idée de ce petit article, bien pauvre vraiment quand j'en compare la structure à la grandeur des sentiments qui ont stimulé l'initiateur de ce projet et du but tout surnaturel qu'il se propose.

La plume trahit souvent son maître, en traduisant mal les pensées les plus belles et les mieux senties. Ce sont celles que je vous envoie.

JACQUELINE des ERABLES.

7 mars 1929.

INFLUENCE DU TRAVAIL EXTERIEUR SUR NOS JEUNES FILLES

(Suite)

Quels seront alors ses moyens de résistance devant le danger qu'elle ne soupçonne pas, n'étant pas suffisamment avertie, n'ayant pas su se forger des convictions basées sur une foi solide?

Qu'on me permette de citer Fadette qui vient au secours, dans une de ses toutes récentes Lettres publiées dans le "Devoir", et qui rend mieux que je n'aurais su le faire, ma propre pensée.

"Le nombre des jeunes filles qui travaillent dans les bureaux augmente tous les jours, écrit-elle, et quand elles y entrent, elles sont généralement très jeunes, confiantes, crédules, sensibles, un peu romanesques, souvent jolies.

"Qu'une jeune fille fasse partie d'une administration, d'un ministère, d'un bureau d'avocat, ou d'une maison d'affaires, sa vie se passe désormais avec ses chefs et ses confrères, et il ne faut pas s'imaginer que c'est une vie de tout repos... surtout quand elle est jolie!

"On l'admire, on le lui dit, elle est flattée, et pour peu qu'elle soit coquette, l'étape entre le flirt et l'aventure amoureuse est tôt franchie.

"Il arrive qu'elle soit honnête et simple et qu'elle s'attache sincèrement à qui ne veut que s'amuser et ne songe pas à l'épouser, elle est déçue, et elle a du chagrin, mais cela peut être tellement pire!

"Tant d'hommes d'âge mûr ne savent pas résister au charme de cette jeunesse constamment près d'eux!

"Inconsciemment d'abord, puis volontairement, ils entreprennent la conquête de ce coeur peu défiant et de cette volonté timide.

"Ils ont le prestige du chef, ils usent de tous les moyens pour parvenir à leur but: attentions, faveurs, cadeaux, ils menacent parfois de faire perdre la position... tout leur est bon pour user de longues résistances.

"L'histoire lamentable de ces séductions devient trop fréquente, hélas! elles sont souvent favorisées, il faut l'avouer, par l'imprudence, la coquetterie, la faiblesse morale ou l'ambition de l'employée...

"Certes, un grand nombre de femmes demeurent irréprochables, aussi bien qu'un grand nombre d'hommes sont trop honorables pour ne pas respecter les femmes qui travaillent dans leurs bureaux. Mais il reste assez de jeunes filles exposées au danger pour qu'il soit utile d'en parler pour le leur signaler."

Dangers pour la foi, les moeurs

Et que ne peut-on craindre, hélas! lorsqu'à tous ces dangers mentionnés par Fadette, est ajouté celui d'une diminution ou de la perte complète de la foi?

La pauvre enfant de nos prairies particulièrement, sans cesse en contact avec des gens de croyances neutres ou étrangères, n'est-elle pas destinée à glisser elle-même vers l'indifférence religieuse, le mépris de l'autorité et des institutions divines, surtout — et malheur à ceux-là — si elle a quelque raison de se scandaliser de la conduite de trop de nos catholiques?

Elle demandera bientôt à la vie, elle aussi, toutes les raisons de jouir, sans entraves, jugeant trop austères les enseignements de notre Mère la Sainte Eglise, gênante l'indissolubilité du mariage, se laissant prendre peut-être au mirage décevant des agréments de l'union libre sans embarras de famille, facilité de nos jours par la pratique courante de trop de moyens illicites, plus répandus chez les nôtres qu'on ne se l'avouerait, et qui n'ont déjà plus de secrets pour nos jeunes filles..

Et comment ça se fait-il, si ce n'est par les conversations lascives qu'elles tiennent entre elles, leur curiosité éveillée aux récits scandaleux, et à toutes les théories fausses répandues sur les mystères de la vie, qui leur sont dévoilés sans pudeur, et qu'une mère seule devrait s'arroger le droit et le devoir de découvrir à sa fille — au temps voulu et dicté par les circonstances — dans des termes d'une délicatesse propre à inspirer le respect, une bienfaisante émotion, et le désir légitime et naturel chez la femme pure de la maternité.

Au lieu de ça, on a brutalement exposé devant la naïve enfant, sans l'entourer d'une noblesse indispensable, l'acte qui engendre et ses conséquences dépourvues de toute grandeur et de toute compensation.

Joies de la maternité

A la maison, elle a vu sa mère qui peine du matin jusqu'au soir, pour entretenir sa maison, nourrir et prendre soin des enfants. Elle se rend compte des sacrifices parfois héroïques qu'elle consomme, mais elle ne sait pas lire dans la sérénité des lignes fatiguées de son visage la satisfaction du travail accompli et la joie intime qui transforme son labeur en consolations sans nom quand elle voit tout son monde heureux et content autour d'elle.

Or la même jeune fille a appris que la maternité est encombrante, fatigante, disgracieuse à la taille, que l'enfant signifie douleurs, nuits sans sommeil, tracas de tous genres, mais on lui laisse ignorer que l'enfant c'est aussi la pureté, le sourire, la gaieté, la douceur des petits bras autour de votre cou et qui vous dit tout bas: "Maman, que je t'aime donc!" L'enfant, c'est encore la vivante expression de la fierté d'avoir coopéré à doter sa race, son pays, d'un être intelligent dont on a pleine liberté de former l'âme et le coeur, malgré toutes les difficultés de la tâche et l'incertitude cruelle quant au résultat, mais, en regard, l'espoir dans la réussite.

La mission de la femme est là toute, et si elle est méconnue, aujourd'hui plus qu'hier, la faute en est, à l'esprit d'indépendance semé par les chimères du faux féministe et des idées protestantes, à l'expansion des mariages mixtes favorisés nécessairement par le contact courant des croyances opposées et du trop bon marché que nous faisons des nôtres en ne pesant pas assez les conséquences de pareilles unions. Est-ce à dire qu'il ne s'en trouve jamais d'heureuses? Non certes, mais ici, c'est encore l'exception qui confirme la règle. Et mieux vaut une trop grande circonspection, en pareille matière, qu'une trop grande confiance en sa bonne étoile.

Madame W. RAYMOND.

(A suivre)

Le bonheur

Depuis des siècles on se figure que le bonheur est une grosse belle pierre précieuse qu'il est impossible de trouver, que l'on cherche, mais sans espérance.

Point du tout, le bonheur c'est une mosaïque composée de mille petites pierres qui séparément et par elles-mêmes ont peu de valeur, mais qui réunies avec art, forment un dessin gracieux.

Sachez comprendre avec intelligence, les jouissances passagères que le ciel vous envoie, et vous aurez une existence agréable. Pourquoi toujours regarder à l'horizon, quand il y a de si belles roses dans le jardin que l'on habite? Et! mon Dieu, ce qui empêche de trouver le bonheur, c'est peut-être de le chercher.

Les choses les plus souhaitées n'arrivent point, ou, si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps, ni dans les circonstances où elles auraient fait un extrême plaisir.

* * *

C'est là beauté des âmes, beauté divine, qui fait la plus grande gloire de Dieu. Plus votre âme sera belle ou de vertu acquise, ou de repentir, ou d'amour expansif, plus le nuage doré de la gloire s'élèvera, s'élargira et deviendra rayonnant, si rayonnant qu'il couvrira d'en haut toutes les laideurs de la terre.

CONCOURS DE FEVRIER

Grades 1 à 4

Grade 1 — Prix: Aimé Daigneault, Saint-François-Xavier.

Grade 2 — Prix: Jeanne d'Arc Fabas, école Saint-Joachim, La Broquerie; Bruno Cormier, Fort Garry.

Grade 3 — Prix: Annie Siwicki, école Saint-Cuthbert, Lorette; Lianne Béliveau, Wolseley, Sask.

Grade 4 — Prix: Alphonse Girard, collège de Saint-Norbert; Léontine Trudeau, école Ile de Chênes.

MENTION HONORABLE

Jean-Louis Mercier, Théophile Lamothe, Jeanne Samson, Isaïe Girard, Yvonne Rocan, Thérèse Lafortune, Jules Leclaire, Daniel Bohémier, Ernest Landry, Georges Lord, Joseph Cloutier, Louis Hamelin, Geneviève Boucher, Marie Baribeau, Marcelle Verrier, Joseph Trudelle, Adrienne Grégoire, Laurent Beaumont, Maria Gosselin, Annette Vouriot, Louise Véry, Edmond Rocan, Jeanne Trudeau, Eléonore Arpin, Thérèse Guay, Léontine Landry, Alma Lamoureux, Lucien Emond, Alice Dorge, Maurice Lacroix, Gérard Beauchemin, Marie Gagnon, Yvonne Manaigre, Laura Todd, Jeanne Giguère, Simone Ferland, Georges Lamothe, Arsène Bédard, Denise Vielfaure, Andréa Champagne, Clémence Bohémier, Sara Gauthier, Armande Tougas, Thérèse Paillé, Berthe Delisle, Alma Bourbonnière, Marie Boisjoli, Henriette Trudeau, Gabrielle Bureau, Eveline Dufresne, Thérèse Mahé, Lucie Therrien, Jean-Emile Bohémier, Geneviève Rocan, Armelle Lacroix, Jules Jeanson, Edmée Fréchette, Marie-Thérèse Jeanson, Jeanne Guichon, Aimé Trudeau, Henriette Bandet, Léopold Verreault, Marie Richard, Josaphat Vincent, Pierre Péreux, Alphé de Montigny, René Trudeau, Laurette Téireault, Léonné Carrière.

Autres compositions méritantes: Suzanne Miron, Georges-Emile Lussier, Paul Vandal, William Verrier, Adrien Méjançon, René Breland, Marie Pinard, Irène Saint-Germain, Jules Guay, Liguori Gauthier, Ernest Boisvert, Amédée Michaud, Georges Desautels, Martial Galipeault, Adèle Beaudry, Athanase Bouchard, Joachim Paillé, Joseph Robert, Martha Gauthier, Lucie Smith, Oscar Moreau, Béatrice Guay, Rhéal Lacerte, Marie-Ange Houde, Agathe Magnan, Thérèse Lapierre, Georges Lapierre, Lucie Poirier, Cécile Champagne, Yvonne Desautels, Louis Champagne, Eloi Bohémier, Clotilde Villebrun, Martha Duclos, Jeanne Beaupré, Maricola Bélanger, Olivine Richard, Victor Vincent, Florence Vincent, Agnès Bélanger, Eugène Guenette, Louis Bédard, Emilia Prairie, Elda Avanthay, Albertine Grégoire, Laurette L'Heureux, Josaphat Verreault, Mathilda Chambord, Yvonne Marquis, Thérèse Mousseau, Léona Ritchot, André Manseau, Irène Grouette, Lucia Gagné, Marcel Côté, Zéphirin Magnan, Yvonne Gagnier, Georgette Kenny, Maurice Arseneault, Joseph Comtois, Pierre Lanthier, Marius Cyr.

Grades 5 à 7

Grade 5 — Prix: Joseph Moreau, collège de Saint-Norbert; Marguerite Mahé, Sainte-Anne-des-Chênes. Ont également concouru: Elise Boily, école Saint-Joachim, La Broquerie; Aimé Trudel, Saint-Malo; Honoré Vouriot, collège de Saint-Norbert.

Grade 6 — Prix: Paule Jeanson, Lorette; Marie Van de Velde, Wolseley, Sask.; Maria Préfontaine, Saint-François-Xavier.

Grade 7 — Prix: Jeanne Bélair, école du Sacré-Coeur, Winnipeg; Jeannette Lafortune, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Le Coin des Enfants

MENTION HONORABLE

Albert Verrier, Agnès Emond, Thérèse Souchotte, Lucien Gauthier, Ephrem Bohémier, Julienne Souchotte, Joseph Savard, Corinne L'Heureux, Alice Blanchette, Hélène Boily, Victoire Véry, Charles Désorcy, Imelda Perras, Irène Lamothe, Annette Forest, Charles Préfontaine, Gabrielle Champagne, Angéline Bédard, Anna Balcaen, Marie-Ange Lord, Blandine Bédard, Louis Delisle, Eva Vielfaure, Georgette Bissonnette, Lucia Arpin, Simone Légaré, Eva Laverdière, Jacques Mireault, Joseph Beaupré, Eugénie Jeanson, Alida Clément, Eléonore Vielfaure, Paul Lord, Etienne Bohémier, Alida Therrien, Léon Grandmont, Herménégilde Préfontaine, Léa McCaughan, Thérèse Emond, Alice Perrin, Annette Lavack, Irène Laverdière, Doris Rougeau, Marie-Ange Marcoux, Laurette Rhéaume, Irène Lapointe, Olga Poirier, Augustine Beaumont, Noël Girard, Paul-Arthur Beaumont, Hélène Bédard, Bibiane Lamothe, Fortunat Mousseau, Jeanne Tougas, Cyrille Dorge, Yvonne Grandmont.

Autres compositions méritantes: Lucie Brunelle, Jeanne Guérin, Dorothée Fréchette, Edmond Tougas, Raoul Boisjoli, Alice Bernier, Marguerite Prairie, Léo Duhamel, Isabelle Verreault, Archange Chèvrefils, Wilfrid Dupont, Edmond McCaughan, Laurent Lamothe, Ephrem Vincent, Ida Todd, Marie Perron, Solange Richard, Annette Bélanger, Philippe Vincent, Géralda Champagne, Laura Vincent, Germaine Ferland, Viola Forest, Jean-Marie Miron, Esdras Lord, Paul Bureau, René Demers, Aline Bohémier, Raymond Péloquin, Antoinette Tourigny, Clémence Richard, Lionel Daneault, Estelle Gauthier, Angéline Magnan, Charles Demers, Joseph-Eugène Perron, Eveline Gauthier, Flore Jacques, Delvina Dupont, Jeannette Vincent, Marie Hamelin, Omer Demers, Eugène Chèvrefils, Marie-Jeanne Grimard, Mariette Leclaire, Marius Magnan, Alice Gendron, Albertine Laurin, Alida Landry, Lucie Bruce, Gérard Chaput, Oril Duhamel, Stanislas Bisson, Rosario de Montigny, Anastasie Paquette, Marcien Emond, Marie Gosselin, Paul Laurin, Aurore Laurin, Jeannine Masson, Alice Mondor, Wilfrid Perron, Joseph Tétreault, Yvonne Saive, Jean Maynard, Jean Tétreault, Arcel Lacerte, Georgine Beaudry, Michel Masse, Wilfrid Duhamel, Georgette Lascelle, Laurent Daigneault, Elmire Perreault, Laure Arpin, Emma Trudeau, Léa Coueslan, Elise Richard, Marcien Lafortune, Gérard Bureau, Marie Boucher, Gustave Champagne, Marie-Luce Grégoire, Simone Allard.

Grades 8 à 12

Grade 8 — Prix: Lucille Delisle, couvent de Saint-Norbert.

Grade 9 — Prix: Gaston Bohémier, école des garçons, St-Norbert.

Grade 10 — Prix: Marie-Louise Ethier, couvent de Ste-Anne-des-Chênes.

Grade 12 — Prix: Adrienne Légal, école Saint-Joachim, La Broquerie.

MENTION HONORABLE

Jeanne d'Arc Aubin, Noëla Gauthier, Henry McCaughan, Gertrude de Montigny, Flore Boulet, Antoinette Laurin, Véronique Roy, Georgiana Landry, Alice Tougas, Rose-Aimée Champagne, Angéline Beaumont, Georgette Papineau, Bertha Trudeau, Lucile Arpin, Orile de Montigny, Ulysse Bohémier, Emma Lavack, Blanche Boly, Anita Heim, Rose Pelletier, Ernest Simard, Irène Heim, Léonne Rougeau, Elzéar Vouriot, Lionel Bohémier, Berthe Lafortune, Irène Lafortune.

Autres compositions méritantes: Marie Lepage, Marguerite Beaudry, Germaine Légaré, Marguerite Guay, Henri Michaud, Laurette Noiseux, Cécile Marchand, Alma Brien, Germaine Ledoux, Pearl Moore, Laura Perron, Blanche-Emma Champagne, Suzanne Dupont, Thérèse Landry, Rita Bureau, Albertine McDougall, Geneviève Arcand, Jeanne Perron, Marie Therrien, Marie Junot, Clarisse Tremblay, Cyprien Gauthier, Raphaël Germain, Marthe Lainé, Laure Cloutier.

Le concours de timbres

Mes petits-enfants ne trouveront pas dans ce numéro le résultat du concours de timbres. Compter un par un plus de 100,000 timbres... voilà qui prend plus de temps qu'on ne le croyait; aussi, Mère-Grand a-t-elle dû crier "au secours" et organiser plus d'une "corvée".

Lisez bien le numéro du 27 mars qui vous révèlera les noms des lauréats. Oh! il y aura des surprises!

MERE-GRAND.

Ce qu'ils disent...

Extraits cueillis à travers les compositions de concours

Grade II

Papa se tient toujours droit et aussi bien propre. Il a des yeux bruns recouverts de lunettes. On voit que c'est un homme de bien, car tout ce qu'il fait est bien. — Louis Hamelin, Saint-Norbert.

Mon père est le plus bel homme du village. Il a des oreilles bien blanches qui vont bien avec son nez; il a des mains blanches, des pieds assez gros pour lui et des bras qui sont bien forts. — Ernest Landry, Saint-Norbert.

Mon père est court et bien gros: cheveux noirs, yeux gris, de grandes oreilles fines qui entendent bien. Il est très doux pour nous. En somme, mon papa est le plus joli des papas. — Daniel Bohémier, Saint-Norbert.

Papa a de jolis yeux clairs et il nous aime de tout son gros coeur. Il est prudent et patient avec nous, aussi je ne voudrais pas changer de papa avec personne. — Jules Leclaire, St-Norbert.

Mon père est très grand; il a six pieds, les cheveux bruns, les yeux bleus, enfin, c'est le plus bel homme que je connaisse. — Thérèse Lafortune, La Broquerie.

Mon papa est de moyenne grandeur, ses yeux sont bleus, son front est haut, ses cheveux sont bruns et frisés comme un petit mouton. Il a l'air bien bon et il est toujours de bonne humeur bien qu'il soit très fatigué parfois. — Yvonne Rocan, La Broquerie.

Grade III

Vous savez, n'est-ce pas, que mon papa demeure à l'Ile-de-Chênes? Je l'aime bien, il me semble qu'il n'y en a pas de meilleur. Je crois qu'il travaille trop pour nous; ses cheveux grisonnent beaucoup. — Jeanne Trudeau, Ile-de-Chênes.

En retour de toutes ses bontés, je fais tout ce que mon papa me commande joyeusement et avec beaucoup d'empressement. Je ne voudrais pas qu'il trouve chez moi la moindre hésitation qui pourrait le gêner pour me demander des petits services. Lorsqu'il est fatigué, je le caresse et l'entoure de délicates attentions. — Eléonore Arpin, Lorette.

Pour moi, il n'y a pas de plus beau et de meilleur homme sur la terre. Il a une belle voix et tous les dimanches il chante la messe et les vêpres. — Thérèse Guay, Sainte-Anne-des-Chênes.

Tout dénote une bonne personne chez papa. Son sourire est captivant, sa voix douce. Ce que je remarque surtout chez lui, c'est qu'il ne se fâche jamais. Maman appelle cela l'égalité d'humeur et elle dit que c'est une très belle qualité. — Alice Dorge, Saint-Norbert.

Mon papa est plus beau que tous les autres hommes. Ses grands yeux bruns sont jolis et je lis dedans s'il est content de moi ou non. — Laura Todd, Saint-François-Xavier.

Je suppose que tout le monde ne le trouve pas joli, mais tout cela, ça ne me fait rien; pour moi, il est le plus joli et le plus gentil des papas. — Jeanne Giguère, Saint-Norbert.

Mon papa est grand et beau comme tous les papas. Il porte des lunettes, il me voit bien mieux ainsi si je ne suis pas bonne. Je l'aime parce qu'il me donne ce que je veux. — Simone Ferland, Saint-Norbert.

A mon goût, mon père est le plus bel homme que le bon Dieu ait créé. Il a de beaux yeux bruns que j'aime bien, sa démarche est fière. — Arsène Bédard, La Broquerie.

Je l'aime beaucoup mon papa, il sait si bien nous faire plaisir. Encore à son dernier voyage en ville, il m'a apporté une grosse poupée qui dit maman, dort et peut même pleurer tout comme mon petit frère d'un an, excepté qu'elle ne pleure que lorsqu'on le veut. — Denise Vielfaure, école Saint-Roch, La Broquerie.

J'aime mon papa parce que c'est lui qui me gagne ma vie. C'est notre papa que nous devons aimer le plus après notre maman. Tous les petits enfants qui n'aiment pas leur papa sont des ingrats. — Thérèse Mahé, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes.

Grade IV

Mon père a de grands yeux bruns, le front haut, ce qui est une marque d'intelligence, de beaux cheveux bruns. En somme, c'est un joli homme. Pour lui prouver mon amour, je soigne les poules, et sur mon petit traîneau, j'installe quelques seaux d'eau; tout en paraissait m'amuser, je lui évite ainsi plusieurs voyages pour reposer ses jambes un peu usées. — Lucie Therrien, Lorette.

Mon cher papa est très fort, gros, gras et bien fait. Ses cheveux dans sa jeunesse étaient blonds, mais maintenant ils grisonnent. Sa physionomie est aimable et un peu souriante. — Armelle Lacroix, Ile-de-Chênes.

Pour remercier mon papa de toutes ses bontés, je rentre le bois, je trais les vaches et quand je suis en voiture avec lui, je prends les guides et je conduis les chevaux pour lui donner la chance d'allumer sa pipe. — Jules Jeanson, Lorette.

Mon père est un grand homme, il a de jolis yeux, le front haut, le nez alongé; il a de jolies dents blanches, malheureusement elles sont rapportées. Pour moi, il me semble qu'il n'y a que lui de beau comme cela sur la terre. — Edmée Fréchette, Sainte-Anne-des-Chênes.

(A suivre)

Mots d'enfants

Simonne et Lucette discutent sur les talents de leurs mères respectives.

— Maman sait faire ceci.

— La mienne sait faire cela.

La discussion tourne à l'aigre.

— Il y a une chose que maman sait faire et que la tienne ne fait pas!

— Et laquelle?

— Elle peut s'enlever toutes les dents d'un seul coup, na!...

Le petit Max, en jouant étourdiment, a fait un accroc à son vêtement neuf. Il fond en larmes.

— Quel malheur! Comme je vais être grondée en rentrant à la maison! On va me punir.

Le petit Jean, étonné. — Comment! Tu vas être puni?... Tu n'as donc pas de grand'maman?...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Fête du Rév. Père Curé

Jeudi dernier, c'était fête à Sainte-Anne; on fêtait le Rév. Père curé, le dévoué pasteur de la paroisse. Ce jour-là, bonne assistance à la messe célébrée par le Rév. Père. Beaucoup de communions surtout de la part des enfants, qui tenaient à manifester ainsi leur reconnaissance à leur Père spirituel. De leur côté, plusieurs paroissiens durant le jour arborèrent des drapeaux en signe de joie et de vénération à l'égard de leur pasteur.

Mais le clou de la journée fut certainement la délicieuse soirée donnée par les élèves du couvent, sous la direction des Rév. Soeurs. Ce fut une soirée dramatique et musicale. La pièce de résistance fut le beau drame biblique de Gratieux: "Coeur de Mère". Il fut très bien interprété, les principaux rôles en particulier ont été bien rendus. Les entr'actes ont été fort goûtés: solos de piano par Miles B. Lacerte et L. Perron. La "Marche des petits Matelots" a plu à tous les spectateurs. Tous ont été grandement déridés par la représentation du "Railway Train", scène se passant sur un train du C.N.R. quittant Winnipeg pour Sainte-Anne afin de permettre à de nombreux visiteurs de venir assister à la séance donnée en l'honneur du curé de la paroisse. Les voeux de fête furent présentés d'une manière fort originale et aussi très intéressante. Deux groupes de garçons se cherchent, l'un un guide, l'autre un chef. Ce guide et ce chef expérimenté ils le trouvent tous deux dans la personne du Rév. Père curé. Le choeur final exécuté par tous les élèves fut très apprécié. En un mot, ce fut une charmante soirée que les spectateurs se rappelleront longtemps.

Plusieurs visiteurs distingués ont tenu à rehausser de leur présence cette soirée et rendre ainsi un témoignage d'estime et de vénération au Rév. Père curé. Nous avons remarqué Mgr Jubinville, ancien curé de Sainte-Anne et curé actuel de la cathédrale de Saint-Boniface; le R. P. Magnan, provincial des Oblats; MM. les abbés Giroux, Moquin, Caron; le R. P. Savoie, O.M.I., et la communauté des Rédemptoristes. Parmi les laïques, on remarquait M. le maire Guay et Mme la mairesse, M. Desjardins, de Saint-Boniface, et une foule de paroissiens et d'étrangers.

Nous tenons à remercier chaleureusement les bonnes religieuses qui se sont dépensées avec tant de zèle et de dévouement pour préparer cette agréable soirée. Nous remercions aussi tous nos visiteurs et tous les assistants qui ont contribué au succès de cette fête organisée en l'honneur du Rév. Père curé.

Programme

Ouverture, duo, Narenta, valse: G. Beaudry, A. Bernier.

Drame biblique: "Coeur de Mère" — Sara, veuve d'un noble juif, J. Lussier; Rachel, sa fille, F. Boulet; Jean, son fils, L. Perron; Amra, vieille Egyptienne, E. Vermette; Zabdal, riche habitant de Jérusalem, M.-L. Ethier; Marthe, de Béthanie, A. Tougas; Joanna, Débora, Noémie, Edith, jeunes Galiléennes: B. Lacerte, A. Lavack, A. Gauthier, A. Lacelle.

Choeur: A. Charnicki, C. Aubertin, M. Boulet, J. Tougas, K. Teres, M. Boucher, M. Guay, A. McDougall, C. Boulet, J. Lapointe, A. Laurin, A. Légaré, R. Pelletier, S. Légaré, A. Perrin.

Solo de piano, "Gypsy Ronda", Hayden: Mlle Bibiane Lacerte.

Entr'acte, marche: "Les Petits Matelots"; au piano, Charles Bernier. — L. Bédard, R. Demers, E. Bohémier R. Paillé, E. Desrosiers, P. Desorcy, R. de Montigny, G. Bernier, Ph. Grouette, Th. Perreault, A. Gauthier, A. Gauthier, L. Gauthier, V. L'Heureux, E. Desautels, R. Lacerte, A. Neault, G. Tougas, A. Bédard.

"Railway Train" — Employees: L. Laurin, O. Duhamel, A. Stewart, D. Demontigny, L. Champagne, F. Hupé, P. Bureau.

Hommage de fête: "Guide et chef" — H. Boucher, E. Perron, L. Bédard O. Demers, M. Bédard, C. Gauthier. Chs Bernier, L. Gauthier, A. Bureau, E. Tougas, M. Magnan, Z. Magnan, J. Desorcy.

Choeur final: tous les élèves.

"O Canada".

Une séance comique pour le 24 mars

On apprend avec grande satisfaction qu'une séance comique sera donnée à Sainte-Anne-des-Chênes le 24 mars prochain, par M. Maurice Goulet. Les recommandations que nous pourrions faire ne valent pas la renommée que M. Goulet s'est acquise Aussi bien peut-il nous écrire en toute assurance; "Ils en auront pour leurs quelques sous, j'en réponds!" Tous ceux qui veulent être certains de ne pas manquer cette séance, qui promet d'être on ne peut plus amusante, feront bien de retenir leurs billets dès maintenant, en s'adressant au presbytère.

Baptêmes

Le 30 janvier — Joseph-Jean-René, fils de Magloire Desrosiers et de Desneiges Saint-Laurent. Parrain et marraine: Jean Gauthier et Eugénie Saint-Laurent.

Le 31 janvier — Joseph-Paul-Eddy-Horace, fils de Paul Proulx et de Diana Leclerc. Parrain et marraine: Joseph Sénécal et Maria Leclerc.

Le 9 février — Joseph-René-Hardy, fils d'Antoine Gagnier et de Philomène Hupé. Parrain et marraine: Willie Owens et Célia Gagnier.

Le 10 février — Joseph-Hubert-Antonio, fils de Raymond Blanchette et d'Aurore Lanthier. Parrain et marraine: Antonio Lanthier et Marie Lanthier.

Le 28 février — Richard-Lucien-Joseph, fils d'Andrew Benoit et d'Hortense Vinet. Parrain et marraine: Lucien Vinet et Alia de Montigny.

Tableau d'honneur de février au Couvent

Grade XI: Juliette Lussier, Marie-Louise Ethier.

Grade X: Lionel Bohémier, Maria Boulet.

Grade IX: Irène Heim, Anita Heim.

Grade VIII: Germaine Légaré, Gertrude de Montigny.

Grade VII: Alice Perrin, Fortunat Mousseau.

Grade VI: Simone Légaré, Aline Bohémier.

Grade V: Marie Perron, Alice Blanchette.

Grade IV: Alphé de Montigny, Albertine Grégoire.

Grade III: Gabrielle Bureau, Thérèse Guay.

Grade II: (a) Thérèse Desautels, Gérard Bernier; (b) Edouard Magnan, M.-Louise Desrosiers.

Grade I: (a) Gérard Gauthier, Vitaline Gauthier; (b) Antonin Nolin, Gérard Magnan.

LA BROQUERIE

Les membres du Cercle Littéraire Saint-Joachim sont fort encouragés, car les parties de cartes réunissent un grand nombre de joueurs, tous désireux de remporter les magnifiques prix qu'on y donne. La partie que les dames âgées ont organisée a été un vrai succès à tous points de vue; celle des jeunes dames, également bien organisée, ne devait pas avoir un moindre succès. Les demoiselles brûlaient d'envie d'égaliser les dames et se préparèrent en conséquence; le résultat fut magnifique, à tel point que les jeunes gens de la paroisse furent obligés, pour établir un record, de sortir, comme on dit, "de leur caractère". Avec un programme musical aussi attrayant, ils ne pouvaient manquer de cueillir des lauriers. La recette de leur veillée de cartes a été, avec celles des dames et des demoiselles un véritable coup d'argent que M. le secrétaire du cercle a enregistré au profit de la salle paroissiale.

A chacune de ces soirées, avec le choeur et la musique, il y a, outre les prix magnifiques, de délicieux gâteaux à se partager. Toujours ces soirées de cartes se font sous le patronage de notre digne curé qui se réjouit de voir ses paroissiens si bien s'amuser tout en faisant une bonne oeuvre.

M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle, s'efforce de son côté à "faire venir l'eau au moulin". A cet effet, il a prié tous les hommes mariés de la paroisse de s'exécuter le dimanche 17 mars, à 8 h. 15 du soir. Qu'on n'oublie pas de s'y rendre, car les papas seront là. Déjà les organisateurs sont à l'oeuvre depuis le 4 et on nous réserve des surprises. Chants, musique, prix, tout sera surprenant. Quand on dit que notre vieux paroissien et bon ami M. Jos. Lambert y chantera, ça veut tout dire. Soyons donc tous à la salle paroissiale le 17 mars.

• • •

Les messieurs du Cercle se préparent à nous donner pour Pâques une séance récréative. Les rôles sont donnés et nos acteurs, il n'y a pas de doute, feront bonne figure comme de coutume. Qu'on suive la Liberté pour en connaître la date.

WINNIPEGOSIS

Le 11 mars avaient lieu les funérailles de Mme Joseph-O. Grenon, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Souffrante depuis quelques mois, elle paraissait mieux quand la mort est venue la prendre brusquement.

Mme Grenon était née à Saint-Barthélemy, P. Q., le 15 novembre 1854 et était venue avec son mari au Manitoba en 1896. Tous les deux vivaient depuis ce temps à Winnipegosis.

La mort de Mme Grenon est une perte sérieuse pour Winnipegosis et toute la région. Sa grande bonté et sa charité pour tous, sa large hospitalité et l'intérêt qu'elle portait à toutes les bonnes oeuvres lui avaient conquis l'affection de tous ceux avec qui elle était en contact. Elle était entièrement dévouée aux missionnaires qui trouvaient dans sa maison une cordiale hospitalité.

Au service funèbre, très imposant, la messe des morts a été chantée par un choeur nombreux venu de Camperville, sous l'habile direction de M. Napoléon Pengman, organiste, aidé de MM. Baptiste Chartrand, Jean Pengman et autres.

Les porteurs étaient: MM. A. Rodier, de Camperville, W. Christensen, de Crane River, W.-J. Grenon, H.-W. Grenon, Delroy Grenon et Harvey Grenon, de Winnipegosis.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Joseph-O. Grenon, ses fils Harvey et Walter, et plusieurs petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII — Excellence, Cécile Bonin.

Grade XI — Excellence, Germaine Morier; honneurs, Jeanne Monchamp.

Grade X — Excellence, Melina Trottier; honneurs, Arlette Grandmont.

Grade IX — Excellence, Georgette Gelaude; honneurs, Claire Perreault.

Grade VIII — Excellence, Rose-A. Champagne; honneurs, Geneviève Whiteway.

Grade VII—Honneurs, Doris Verry.

Grade VI — Excellence, Flore Jacques; honneurs, Alida Landry.

Grade V — Excellence, Annette Bélanger; honneurs, Viola Forest.

Grade IV — Excellence, Marie Richard; honneurs, Helen Andrest.

Grade III B — Excellence, Andréa Champagne; honneurs, Berthe Delisle.

Grade III A — Excellence, Rita Verry; honneurs, Céline Godin.

Grade II — Excellence, Jeannette Gosselin; honneurs, Annie Zemla.

Grade I B — Excellence, M.-Ant. Gousseau.

Grade I A — Excellence, Madeleine Leclaire; honneurs, Yolande Kenny.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Tableau d'honneur au Couvent

Grade VIII: Henry McCaughan.

Grade VII: Herménégilde Préfontaine.

Grade VI: Lionel Daneault.

Grade V: Solange Richard et Ida Todd, "ex aequo".

Grade III: Georges Lamothe.

Grade I: David Lamothe.

Grade I A: Léon Précourt.

Cours préparatoire: M.-Louise Lamothe.

SAINTE-AGATHE

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI — Catéchisme, Alice Lemoine; conduite, Adèle Gauthier, Agathe Dorge; classe, Helen Neil.

Grade X — Catéchisme, Bibiane Lemoine; conduite, Thérèse Deniset; classe, Yvonne Ouimet.

Grade IX — Catéchisme, Mathilda Parent; conduite, Mathilda Parent; classe, Annie Boychuck.

Grade VIII — Catéchisme, Annette Lemoine; conduite, Juliette Dorge; classe, Jeanne Gratton.

Grade VI — Catéchisme, Gertrude Cormier, Albert Nolette, Emile Pelletier; conduite, Henriette Cormier; classe, Gertrude Cormier.

Grade V — Catéchisme, Noëlia Dorge; conduite, Eva Ritchot; classe, Léonie Lapointe.

Grade IV — Catéchisme, Annette Gauthier; conduite, Edmond Joyal; classe, Carmelle Rocan.

Grade III — Catéchisme, Hélène Joyal; conduite, Marguerite Courcelles; classe, Noël Gratton.

Grade II — Catéchisme, Gérard Joyal, Irène Beaudoin; conduite, Yvonne Dorge; classe, Edmond Lemoine.

Grade I — Catéchisme, Eugène Nolette; conduite, Philippe Péloquin; classe, Thérèse Courcelles.

Cours préparatoire — Catéchisme, Annette Dorge; conduite, M.-Josèphe Pilon; classe, Louise Sorin.

ELIE

Le 24 février a eu lieu une grosse partie de cartes chez M. P. Péloquin. Il y avait à peu près une trentaine de personnes. Les heureux gagnants ont été:

Hommes — 1er prix, M. Emile Désilets, un rasoir de sûreté; 2ème prix, M. Lucien Fréchette, une belle pipe.

Dames — 1er prix, Mlle Fleurette Desilets, une belle poupée; 2ème prix, Mlle Emilienne Péloquin, une boîte de surprise.

Nous remercions beaucoup la famille Péloquin d'avoir organisé cette belle soirée.

• • •

Le restaurant de M. Lucien Bernardin a été loué à deux Chinois qui en ont pris possession le 1er mars. Nous leur souhaitons succès dans leur entreprise.

Une religieuse passe 40 ans aux Iles Fidji

Cawaci, Iles Fidji — Un exemple de longévité parmi les labeurs des missions aux Iles Fidji nous est fourni par la Soeur Marie-Augustine, du Tiers-Ordre Régulier de Marie, décédée le 24 septembre, à la Station de Loreto, après y avoir passé 40 ans. La Soeur Marie-Augustine était originaire du diocèse de Nantes, France. Elle avait 70 ans à sa mort.

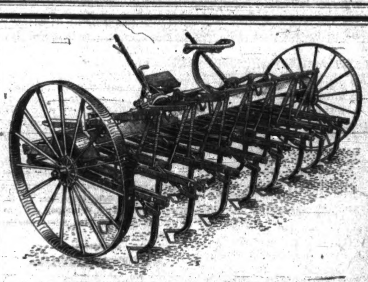
Le Tiers-Ordre Régulier de Marie possède en tout 194 religieuses en Océanie. Aux Iles Fidji, section de l'Océanie, cet Ordre a 18 établissements et 43 soeurs, dont 34 sont françaises, 5 américaines, 3 anglaises, et une suissesse. La maison centrale se trouve dans le département du Rhône, en France.

• • •

Pierre vient de finir sa traduction d'Horace. Un seul vers l'arrête. Mais là, il ne peut en trouver le sens.

— Voyons, Médée, dit-il tout éploré, peux-tu me dire ce que signifie cette ligne-là?

— Rien de plus facile, mon vieux: "Hunc nec dira renena neque hostius auferet ensis. — Cela ne dure pas. Les vieux et les ennemis ne portent pas d'anse."



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅛	$4.86⅝
Franc français	3.90	3.93
Belga belge	14.06	13.9
Franc suisse	19.47	19.3
Lire italienne	5.31	19.3
Couronne suédoise	27.04	26.8
Cour. norvégienne	26.98	26.8
Couronne danoise	26.97	26.8
Mark allemand	24.02	23.8
Cour. hollandaise	40.50	40.2

LE MARCHE

12 MARS 1929

Bouvillons—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$7.75—$8.50
Moyens	$7.25—$7.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.00
Assez bonnes	$7.50—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.75
Pour conserves	$3.75—$4.75
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.50—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.00—$7.75
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.75—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.25—$8.75
Bons	$7.00—$8.00
Veaux—	
De choix	$13.00—$14.00
Bons	$10.00—$12.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.00
Très gras	$10.50
Lourds	$10.00
Très lourds	$9.50
Porc d'étal	$10.50
Légers	$10.50
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$8.50
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .40
Premiers	$ .38
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 11 mars 1929

GRAINS	Mardi 5 mars	Merc. 6 mars	Jeudi 7 mars	Vend. 8 mars	Samedi 9 mars	Lundi 11 mars
Blé No 1 Nord	1.25¾	1.25½	1.26¾	1.26⅞	1.28⅛	1.28
2 Nord	1.22¾	1.22½	1.23¾	1.23½	1.25	1.24⅝
3 Nord	1.18¼	1.18	1.19¼	1.19¼	1.20⅝	1.20
Avoine 2 CW	.63¾	.62⅞	.65½	.65¼	.65⅝	.65⅞
3 CW	.57⅛	.56⅜	.58	.57⅜	.57⅛	.57¼
Orge 3 CW	.75¼	.74⅞	.75⅞	.75⅜	.76⅛	.76½
4 CW	.70	.69⅝	.70⅞	.70¼	.71⅛	.71½
Lin 1 NW	2.07¾	2.08	2.10⅝	2.10¼	2.10½	2.09⅞
2 CW	2.03¼	2.03½	2.05⅞	2.06⅛	2.06⅝	2.05⅞
Seigle 2 CW	1.08⅞	1.08¾	1.11	1.10¾	1.12⅛	1.11⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.26⅞	1.26	1.27¼	1.27	1.28⅜	1.28¼
Avoine 2 CW	.61¾	.60⅞	.63½	.63¼	.63⅝	.63⅞
Orge 3 CW	.75½	.75⅛	.76⅛	.75¾	.76⅜	.76⅛
Lin 1 NW	2.08¼	2.08½	2.10⅞	2.10⅝	2.10⅞	2.10⅜
Seigle 2 CW	1.08⅞	1.09¼	1.11¼	1.11	1.12⅜	1.11⅞
Options						
Blé Mai	1.28⅞–	1.28½–	1.29¾	1.29¾	1.30⅞	1.30¼
Juillet	1.30¾	1.30½–	1.31⅝	1.31½–	1.32¾	1.31⅞
Octobre	1.30	1.29⅞	1.30⅞	1.30⅝–	1.32⅜–	1.31¼
Avoine Mai	.55¾	.54⅞	.56½	.56¼–	.56⅝	.56¾
Juillet	.56⅜	.55⅜	.57	.56⅞	.57⅜	.57¼–
Octobre	.53¼	.52½	.53⅝	.53⅝	.54½	.54¾
Orge Mai	.77	.76⅝	.77⅝	.77¼	.77¼	.78
Juillet	.77¼	.76⅞	.77¾	.77⅜	.77⅞–	.78–
Octobre	.72½	.72½	.72¾	.72⅜	.74	.74⅜
Lin Mai	2.11¼	2.11½	2.13⅞	2.13⅝	2.13⅞	2.13⅜
Juillet	2.08¼	2.08	2.10⅜	2.10	2.10	2.10⅝
Octobre	2.08½	2.08½–	2.08½	2.08½	2.08½	2.08½
Seigle Mai	1.11⅞	1.11¾	1.13⅜	1.13½	1.14⅜	1.13⅞
Juillet	1.11½	1.10⅞	1.12⅞	1.12⅜	1.13¾	1.13
Octobre	1.05⅛	1.05¼	1.07⅞	1.07¼	1.08⅜	1.07⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

MARIAPOLIS

Les funérailles de M. le curé Rousseau ont été célébrées ici jeudi dernier. L'église était remplie de paroissiens venus pour dire un dernier adieu à leur vénéré pasteur. Un grand nombre de membres du clergé étaient aussi présents: S. G. Mgr Béliveau, Mgr Cloutier, P.A., V.G.; MM. les abbés Rocan, Macaire, Heynen, Beauregard, Desrosiers, Mireault, Dierickx, Straub, Nivon, Senez, Poitras, Chamberland; les RR. PP. Comeau, O.M.I.; Antoine Chaumeau C.R.I.C.; Valois, C.S.V.; Bernier, S.J.; les RR. FF. Luc et Yves.

M. l'abbé Mazué, vicaire à Mariapolis, reçut les visiteurs et organisa, avec une compétence parfaite, tous les détails des funérailles.

La famille du défunt était représentée par Mme A. Poirier, sa soeur; Mme Liguori Gagné, sa tante; la Rév. Soeur Gabriel-Archange, sa nièce, accompagnée de la Mère Provinciale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Durant les journées de mardi et mercredi, une foule de paroissiens émus défilèrent devant la dépouille mortelle de leur curé exposée dans l'église et leur prêchant dans son cercueil son dernier sermon. Le soir, les confrères se réunirent pour réciter en sa présence l'office des morts.

Le service funèbre fut chanté par S. G. Mgr l'Archevêque, assisté du R. P. Antoine Chaumeau, curé de Notre-Dame-de-Lourdes. M. l'abbé L. Senez, curé de Somerset, remplissait la fonction de diacre et M. l'abbé Lapointe, curé de Saint-Alphonse, celle de sous-diacre. M. l'abbé Chamberland fut maître des cérémonies. M. l'abbé Poitras dirigea le choeur de chant.

La messe finie, toute l'assistance accompagna au cimetière le corps du défunt porté par des confrères: MM. les abbés Rocan, Macaire, Heynen, Desrosiers, RR. PP. Comeau et Bernier.

Le dévoué curé fut déposé en terre sainte au milieu de ses paroissiens bien-aimés dont il a partagé la vie et les travaux, non loin de la superbe église érigée par ses soins. Et maintenant le vaillant soldat du Christ, le prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, repose à l'ombre de la croix en attendant le jour glorieux de la résurrection.

GRANDE CLAIRIERE

M. Donatien Frémont, directeur de la **Liberté** et délégué de l'Association d'Education, nous a rendu une agréable visite dans le courant de la semaine dernière. Devant un auditoire sympathique il a adressé la parole au nom de l'Association d'Education. Il a d'abord félicité les paroissiens de leur belle salle, monument pratique élevé à la mémoire de M. l'abbé Gaire, fondateur de la paroisse; en quelques mots bien choisis il a fait l'éloge de ce prêtre zélé, qu'il a eu le bonheur de connaitre assez intimement et par qui même il fut recruté pour venir dans notre pays.

M. Frémont nous a ensuite parlé de l'Association d'Education. Il nous a montré le bien accompli ces dernières années et ses projets d'avenir. Il a fortement invité ses auditeurs à entrer dans le mouvement qui se fait partout chez les nôtres de cette province pour la défense de la langue française, de l'esprit français et de la culture française.

Il a ensuite parlé du journal catholique en général et du sien, ou du nôtre, comme il dit, — la **Liberté** — nous montrant l'intérêt que nous devons lui porter et l'intérêt qu'il porte lui-même à tous les groupes français de notre province. Il a encouragé les enfants à correspondre dans le Coin des Enfants, les dames à lire la Page Féminine, les messieurs à étudier les articles de fond et à s'intéresser à la Page Agricole.

Quelques déclamations et chansons de bon ton, ainsi que de jolis morceaux de musique suivirent. Une généreuse collecte fut prise au profit de l'Association et un cercle local fut organisé par le conférencier lui-même.

M. Frémont nous quitta convaincu que Grande Clairière sera à l'avenir dans tous les bons mouvements de survivance française; nous en sommes nous-mêmes convaincu et de tout coeur nous remercions M. Frémont de ses bonnes paroles et nous espérons que la fidélité de nos gens le dédommagera amplement de ses fatigues et de son trouble.

* * *

MM. André Maginel et Marcel Martin sont en voyage d'affaires dans la province voisine, cette semaine.

* * *

Mme d'Eschambault, du presbytère de Grande Clairière, est en visite chez ses enfants à Saint-Boniface et à Winnipeg.

* * *

MM. Armand Boulanger et Léonard Grégoire, fils, sont en visite à Sainte-Agathe cette semaine. On nous apprend que M. Grégoire doit y passer l'été, employé au garage de M. Gustave Boulanger.

Naissances

Louise-Jeanne-Marceline-Irma Grégoire, enfant de Florent Grégoire et de Jeanne Hardy. Parrain et marraine: M. et Mme Constant Hardy.

A la dernière minute, nous apprenons que M. et Mme Gabriel Deremiens, ainsi que M. et Mme Léon Charles, sont chacun les heureux parents d'une fille.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 11 février, lundi gras, les membres du Cercle Saint-David se réunirent pour souhaiter la bienvenue à leur aumônier et lui témoigner leurs bonnes dispositions à son égard. Il y a dix ans, M. l'abbé Chamberland a fait un stage d'un an au milieu de nous et les plus âgés nous parlent encore de son dévouement, surtout lors de l'épidémie qui nous a visités en octobre 1918 et en février 1919. Par conséquent, M. l'abbé Chamberland ne nous est pas inconnu.

Après la prière et la lecture du rapport de la dernière assemblée, M. Siméon Marion, président, ainsi que le camarade Edmond Saint-Amant, souhaitèrent la bienvenue à M. l'aumônier.

Celui-ci se dit très sensible aux sentiments qui lui étaient exprimés. "D'un côté, dit-il, je vois M. le curé n'avoir qu'un désir pour vous, c'est que le Cercle Saint-David progresse en nombre sans diminuer en qualité. D'un autre côté, voir 27 membres sur 33 laisser les plaisirs qu'occasionne le lundi gras pour venir à la réunion de l'A. C. J. C., c'est la marque d'un dévouement, mais aussi d'une bonne formation de volonté. Tout porte à croire que l'avenir confirmera nos espérances."

Le 25 février

Deuxième séance de l'A. C. J. C.; quatre nouveaux et 29 anciens membres qui font une présence de 33 sur 37. Sur le nombre, nous en avons huit qui sont mariés et ils sont exemplaires sur tous les points; même ils nous préparent une avant-garde. En plus, nous avons un bon nombre de membres honorables. Cela fait dire que ceux qui étaient autrefois contre l'A. C. J. C. aujourd'hui la protègent. Cela est naturel; avant d'aimer une chose il faut la connaitre.

A cette séance, il y a eu explication de l'évangile par M. l'aumônier, l'Histoire du Canada par M. H. Desautels, le Bon Parler français par MM. Emile Desautels et Joseph Vermette et trois discours de six minutes pour s'habituer à parler en public et une conférence sur l'apostolat laïque par M. l'aumônier, comme préparation à celle qui sera faite par un membre du comité régional. La séance se clôtura à 11 h. par les conseils et les remerciements de M. le président.

Le 15 février

A 8 h. 30, M. Isidore Villeneuve est venu donner une conférence sur l'aviculture, sous l'égide du Cercle Saint-David. M. le conférencier nous exhorte à faire l'élevage de la volaille parce qu'elle paie. M. Villeneuve nous a exposé d'une manière claire et simple ce qu'il faut faire pour que l'aviculture soit très fructueuse: 1o Comment faire un bon poulailler et les soins de propreté qu'on doit y apporter; 2o, Quelle est la race la plus fructueuse pour nous; 3o, Quelle quantité de volailles doit-on garder; 4o, Quels soins et quels aliments doit-on donner aux poussins; 5o, Enfin quels sont les aliments les plus convenables pour les volailles?



Dans cette culture comme dans toutes les autres, ne faisons pas d'expérience personnelle, car ça coûte trop cher; mais profitons de celles qui se font dans les collèges d'agriculture. Pour cela, il faut non seulement assister aux conférences, mais aussi se procurer des brochures qui traitent de ces questions et qui nous sont envoyées gratuitement par le département d'agriculture, soit provincial, soit fédéral.

M. le président du Cercle Saint-David remercia M. le conférencier de s'être rendu à son invitation et de nous avoir donné une conférence aussi instructive. Il invita ensuite M. le curé à adresser la parole. Je suis venu pour écouter mais non pour parler, dit celui-ci. On voit par les nombreux conseils que nous a donnés M. Villeneuve qu'il n'a qu'un désir, c'est de voir tous nos cultivateurs très prospères.

M. l'aumônier clôtura la conférence en remerciant M. le curé, M. le conférencier et les assistants et en donnant quelques conseils appropriés à la circonstance.

LETELLIER

Tableau d'honneur

Grade I — Jean-Marc Cloutier, Jules Comeault, Cécile Jubinville.

Grade II — Ida Jubinville, 83; Flore, 77.

Grade III — Jeanne Fortier, 82; Cécile Comeault, 81.

Grade IV — Denise Ayotte, 77; Glen Calder, 77.

Grade V — Gabrielle Bruyère, 72; Marthe Bruyère, 66.

Grade VI—Albertine Dupuis, 62½; Napoléon-Félix Comeault, 62.

Grade VII — Jeannette Parent, 79; Annette Gallant, 74.

Grade VIII — Imelda Saurette, 92; Laurent Saurette, M.-R. Boissy, 82.

Grade IX — Cora Barnabé, 74; Agathe Comeault, 72.

Grade X — Lucia Chartier, 82; Grace Empson, 65.

Grade XI — Yvonne Gervais, 83; Thérèse Jutras, 75.

De retour

M. Stanley Fraser est de retour de vacances prolongées à la côte du Pacifique. Il a visité Victoria et Vancouver, Edmonton et Prud'homme, Sask. Il se dit enchanté de son voyage et de l'excellent service du chemin de fer Canadien National.

Concours oratoire

Letellier est la seule paroisse dans ce district qui a préparé des candidats pour le concours oratoire de 1929. Afin de permetre à tous d'entendre le discours de Mlle Denise Fortier, qui représentera notre école au concours éliminatoire à Saint-Boniface le 4 avril, le Cercle paroissial de l'Association d'Education a organisé une séance musicale vendredi après-midi, au cours de laquelle les deux candidates française et anglaise ont prononcé leurs discours. Elles ont été chaleureusement applaudies.

M. le curé, M. le préfet et une nombreuse assistance goûtèrent ces discours, ainsi que l'agréable programme de musique et de chant qui fut exécuté.

Nous tenons à faire remarquer que ce n'est pas pour la vaine gloire que nos bonnes religieuses, déjà surchargées de travail, ont ajouté la grande tâche de la préparation de ces discours, mais c'est pour être docile à la demande de l'exécutif de l'Association d'Education qui a charge de la section française de ce concours.

Lors de la convention régionale de Sainte-Agathe, S. G. Mgr Béliveau ainsi que le R. P. Bourque, visiteur des écoles, se sont déclarés très clairement et énergiquement en faveur de la participation de toutes les écoles françaises à ce concours. Puisque le département de l'éducation autorise une section française et en confie la direction à notre propre organisation, nous devons en prendre avantage; autrement, nous risquons fort que ce privilège nous soit enlevé; de plus, c'est un excellent moyen de formation pour nos enfants.

Nous avons donc la satisfaction d'avoir obéi à notre archevêque et à l'Association d'Education, et même si notre candidate n'obtient pas la première place, cette satisfaction sera une récompense du surcroit de travail que le concours nous impose.

Gouret

Après avoir gagné le plus grand nombre de parties durant la saison, l'équipe de Letellier n'a pas pu conserver le trophée Shea, malgré la détermination des joueurs et l'enthousiasme des amateurs. Hallock a été victorieux par un seul point dans deux parties, la première à Letellier, samedi dernier (résultats, 2 à 1), l'autre à Emerson, mercredi (résultat, 3 à 3). M. C. Lapointe, de Winnipeg, fut l'arbitre des deux parties à la satisfaction de tous.

SAINTE-AMELIE

Encore une partie de cartes, oui, encore! Et elle aura lieu à la Saint-Patrice le 17 mars. Les organisateurs mettent beaucoup d'entrain aux préparatifs; aussi, on a tout lieu de croire qu'elle sera bonne, si la Providence, qui dispose de tout, le veut bien.

* * *

Nous allons malheureusement perdre une famille dévouée aux oeuvres de la paroisse en les personnes de M. et Mme Bonin. Aussi tous nos souhaits de bonheur et de prospérité les accompagneront à leur départ jusqu'à Batoche, où M. le curé Myre les recevra, sans doute, en vrai père de fortune.

* * *

Une autre brave famille, Thomas Spencer, est partie il y a déjà deux semaines; elle est allée dans la direction de Vancouver. On pense que ces quelques pertes seront bientôt remplacées par quelque mariage.

OTTERBURNE

Jubilé d'argent de la Maison Saint-Joseph (1904-1929)

L'arrivée des premiers Clercs de Saint-Viateur au Manitoba est relatée, avec détails, dans le cahier-journal de la Maison Saint-Joseph. En voici la première page:

Makinak, le 7 mai 1904.

"Partis de Montréal le 3 mai, à 9 h. 40 du matin, le R. P. J.-H. Houle, C.S.V., et le Rév. Léon Perreault, C.S.V., arrivaient à Winnipeg le 5 mai, à midi, et le soir même ils étaient les hôtes bienvenus de M. Adrien Perreault, curé de Fannystelle, Man., le frère du Rév. Léon Perreault, C.S.V.

"Le 6, nous nous rendons à l'archevêché où M. A. Dugas, vic. général, nous présente aux messieurs de l'archevêché dont nous sommes les hôtes jusqu'au lendemain midi. Nous en profitons pour visiter le Collège des RR. PP. Jésuites, l'Ecole industrielle des RR. PP. Oblats et quelques parents demeurant dans la ville de Winnipeg.

"Le 7, à midi, nous reprenons le train à la gare du "Canadian Northern" à Winnipeg, pour descendre à la gare de Makinak à 7 h. du soir.

"La voiture de l'Orphelinat, tenu depuis un an par les religieux de la Croix de Jésus, nous conduit aussitôt de la gare aux maisons de la ferme, situées à deux milles et demi de la station.

"Le Rév. Frère Démétrius et ses dix coadjuteurs nous reçoivent avec bienveillance et nous prenons ensemble le souper à 8 h.

"Le 8 mai. — M. l'aumônier, Ls-de-Gonzague Bélanger, ptre, étant absent, le P. Houle, C.S.V., donne d'abord la messe aux religieux de l'établissement, et à 10 h. 30 va chanter la messe au petit village de Makinak, dans une Maison-Chapelle tenue par un M. P. Fleury, autrefois de Varennes, Qué. Environ cinquante paroissiens assistent à cette messe. Le Rév. Père annonce aux paroissiens la fête de l'Ascension, le jeudi suivant, le 12. Il retourne prendre le dîner chez les Frères de l'Orphelinat.

"Dans l'après-midi, M. Elzéar Daoust, de Makinak, vient causer du pays avec nous: il était autrefois de Saint-Timothée, comté de Beauharnois, Qué.

"Le 9 mai. — Nous faisons la visite de la ferme en compagnie du Frère Supérieur, le R. F. Démétrius, âgé de 64 ans. C'est toute une excursion à travers les champs déjà ensemencés, d'immenses marécages où chantent les grenouilles, des landes de futaies hautes d'une dizaine de pieds, qui recouvrent le reste de la propriété.

"Cette propriété qui nous est désormais confiée mesure 960 acres. Voici comment à première vue on peut les répartir:

"1.—Environ 175 acres sont déboisés, dont 150 seront ensemencés ce printemps;

"2.—Deux côteaux couvrant une centaine d'acres chacun, sont parsemés de cailloux, et vu la pauvreté du sol, seront à jamais impropres à la culture;

"3.—300 acres environ sont couverts d'eau et ne pourront être assainis et cultivés avant que les chemins de sections n'aient été faits; ils sont à peine commencés à l'heure présente et ne seront point terminés d'ici à quelques années, bien que la municipalité de Makinak ait voté, cette année même, $15,000 pour travaux publics;

"4.—Il reste environ 175 acres de défrichables, couverts d'osiers et de trembles de deux à trois pouces de diamètre.

"Le sol est partout léger. Il se compose d'une couche d'humus d'environ un pied d'épaisseur, mélange de débris de végétaux et de sable, qui pousse actuellement le blé, l'orge, l'avoine, etc., avec abondance."

H. HOULE, C.S.V., dir.

Fête de saint Joseph

En relisant ces premières pages tout intimes d'une histoire de vingt-cinq années d'apostolat dans le Manitoba, plus d'un sera fortement poussé de s'unir au personnel de la Maison Saint-Joseph pour rendre gloire à saint Joseph, à l'occasion de sa belle fête, le 19, pour sa protection si visible et pour ses générosités incessantes à l'égard de la Maison Saint-Joseph.

En hommage au bon Saint et en reconnaissance à nos bienfaiteurs qui, pendant vingt-cinq ans, nous ont secourus par leurs prières, leurs aumônes et leurs sympathies sincères, nous ferons chanter une grand'messe chaque matin du Triduum préparatoire à la fête de saint Joseph — 15, 17, 18 mars. Ces mêmes soirs, la Bénédiction du T. S. Sacrement sera donnée aux mêmes intentions.

Veuillez, chers bienfaiteurs, vous unir à nous, afin de participer plus abondamment à ces faveurs spirituelles et nous aider à glorifier plus dignement le Père Virginal de Jésus.

Chez les Petites Missionnaires de saint Joseph

Le 19, fête de saint Joseph aura lieu dans la chapelle de la Maison Saint-Joseph une messe solennelle d'actions de grâces. Elle sera précédée d'une profession religieuse: Soeur Joseph-Philippe (Estelle Blaquières) prononcera ses premiers voeux; aussi de la rénovation des voeux de Soeur Joseph-Calasanz (Rose Adam) et de Sr Joseph-Henri (Evangeline Quenneville). Il y aura sermon de circonstance. La cérémonie des voeux commencera à 9 h.

A Lebret

Au Scolasticat des RR. PP. Oblats, à Lebret, Sask., Sr Joseph-Viateur (Cécile Lemire) et Sr Joseph-Gaspard (Marie-Ange Cyr) renouvelleront aussi leurs voeux.

SAINT-BONIFACE

Inauguration de l'Oratoire des Bienheureux Martyrs Canadiens

Le jeudi 7 mars dernier, la chapelle des Bienheureux Martyrs Canadiens fut ouverte au culte public. Le R. P. Desjardins, S.J., recteur du Collège, célébra la première messe, suivi par le R. P. Bertrand et M. l'abbé Boulet, de l'archevêché.

La veille, le 6, avait eu lieu la bénédiction de l'édifice. Toute la journée, les visiteurs affluèrent vers la construction de chétive apparence qui s'élève près des ruines du vieux Collège. En y pénétrant, tous restèrent surpris. La lumière entre à flots par de nombreuses fenêtres; les couleurs vives, l'autel en marbre blanc orné d'onyx — on le dirait du moins — donnent à la chapelle un air de gaieté recueillie.

La salle où l'on entre de plain pied paraît grande: elle contient soixante-dix places. Au fond, face à l'entrée, l'autel se détache sur le mur blanc; au-dessus un tableau artistement encadré de velours rouge et or, reproduit l'oeuvre de Mère Nealis, exposé à Saint-Pierre de Rome, à la béatification.

Un escalier à droite grimpe au jubé qui entoure l'autel. Une trentaine de personnes peuvent s'y agenouiller à l'aise.

Le sanctuaire fut rempli à sa capacité le lendemain et les jours suivants pour les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête des Bienheureux. Chaque jour, plusieurs messes furent célébrées pour contenter la piété des fidèles. La bénédiction du T. S. Sacrement, qui s'y donne les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, attire les adorateurs en foule.

C'est une preuve consolante de la piété des citoyens de Saint-Boniface et un gage sérieux des bienfaits de nos Bienheureux Martyrs, qui ne tarderont pas à récompenser, nous l'espérons, les constantes prières de leurs protégés de Saint-Boniface et du Manitoba.

Samedi prochain, le 16, fête des Bienheureux Martyrs, il y aura messes à l'Oratoire à 6 h. 30, 7 h. 15 et 8 h.

"Athalie"

C'est jeudi de cette semaine, 14 mars, que la grande pièce classique, "Athalie", de Jean Racine, sera offerte, par les élèves du Collège de Saint-Boniface, à S. G. Mgr Béliveau. Il y aura reprise le lundi 18 mars, à la même heure, 8 h. 15 du soir. On peut immédiatement se réserver des billets pour cette seconde représentation; les prix sont aussi de 75 et 50 sous, tous billets réservés.

Pour les décors, les costumes, l'interprétation même et la musique (choeurs de Mendelssohn), le personnel et les élèves du Collège n'ont rien négligé pour n'arriver point trop au-dessous de l'écrasante tâche que représente la mise sur pied d'une des plus puissantes créations du génie humain.

"Ces deux dernières tragédies de Racine (Esther et Athalie) sont ce qu'il a produit de plus parfait: affranchi de la servitude que lui imposaient le goût des comédiens et la mode du théâtre, dégagé de l'influence des passions, se trouvant dans toute la maturité et dans la plus grande force de son génie, il négligea les finesses du sentiment et tous les ressorts des intrigues communes, tous les prestiges de la scène française, pour s'abandonner uniquement à la nature, à la vérité, au sublime dont ses sujets étaient remplis, et au souffle de l'esprit divin dont il était environné de toutes parts. Regardé jusqu'alors comme moins grand que Corneille, il prit dans ses deux dernières tragédies un vol plus haut encore que celui de Corneille lui-même; et la grandeur romaine si bien exprimée par son prédécesseur, s'abaissa devant la majesté des prophètes, dont il sut faire passer dans notre langue toute la poésie et tout l'enthousiasme. "Esther" et "Athalie" sont les plus nobles et les plus beaux monuments de la poésie dramatique, et ceux dont elle doit le plus s'honorer." GEOFFROY.

Le chef de police

La Commission de police a jugé les accusations portées contre le chef Gagnon et les a trouvées assez fondées pour justifier son renvoi. La Commission en est venue à cette décision après une délibération d'environ une heure et alors qu'elle avait en main toutes les pièces. Il a paru que le chef s'était conduit d'une manière indigne d'un policier et surtout d'un chef de police et on lui a signifié qu'il ne serait plus employé par la Commission comme chef.

Cette mesure de la Commission met fin à l'enquête, au moins en ce qui regarde la Commission elle-même. Il semble toutefois que le département de la police provinciale pourrait fort bien maintenant s'en mêler et faire comparaître le chef devant un autre tribunal.

Le nom du successeur du chef n'a pas été donné encore et l'on ne s'attend pas que cette nouvelle nomination se fasse immédiatement.

La Chorale

M. J.-H. DAIGNAULT,

président de la chorale de la cathédrale de Saint-Boniface, qui a pris sous ses auspices le prochain concert de la chorale et de la "Sinfonietta".

M. Daignault est une des figures sympathiques de notre ville. Ceux qui le fréquentent remarqueront sans doute que le cliché ci-dessus n'est pas une reproduction fidèle du personnage. Ils sont priés de noter que pour faire "tirer son portrait", M. Daignault a dû "remiser" sa pipe. Voilà la différence.

M. Daignault est de toutes les oeuvres paroissiales, de toutes nos organisations nationales, et il y prend une part active. Citons au hasard de la mémoire: président de la Chorale de la Cathédrale, secrétaire général de l'Association d'Education, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, de l'Association des Commissaires d'Ecoles, de l'Association des Instituteurs Canadiens-Français, etc.

Sans paraître se presser, il fait une somme de travail considérable: rapports sur rapports, correspondance sur correspondance, entrevues à la douzaine, assemblées sur assemblées, en un mot un tas de choses qui éprouveraient la patience d'un saint Thomas. Mais au contraire, il est toujours placide. Aussi fait-il bon entrer le saluer à son bureau où, dans un nuage de fumée bleue de bon tabac canadien, il accueille avec tant de bonhomie.

Avec cela, bien qu'il soit une roue importante dans l'engrenage, il a le tour de s'effacer, ce qui d'ailleurs, de l'avis de certains de ses bons amis, n'est pas précisément une qualité, parce que, prétendent-ils, un peu d'agression, jointe à ses belles qualités, le rapprocherait de la perfection.

Le chroniqueur de la Chorale est heureux de rendre un témoignage d'estime à l'un de ses aînés bien méritants.

M. Daignault nous pardonnera si, pour une fois, nous contrarions sa modestie.

LE CHRONIQUEUR.

Programme du prochain concert

Voici le programme du concert de la Chorale et de la "Sinfonietta" qui aura lieu le 21 mars.

I. "Hansel et Gretel", ouverture, E Humperdinck. Ouverture d'un opéra basé sur un conte de fée allemand qui n'est pas sans analogie avec notre conte du Petit Poucet. Humperdinck entreprit en Allemagne un mouvement de réaction contre le wagnérisme. On ne s'en douterait guère à la première audition de sa musique, si peu qu'on l'examine pourtant, on trouve ce en quoi elle diffère de la musique du grand Richard. On est ensuite bien embarrassé de décider si elle y gagne ou si elle y perd.

II. "Lakmé", Léo Delibes. (a) Invocation à Brahma; (b) Choeur des Parias. Soprano, Mme Simone Etsell; basse, M. Oswald Paul. — Lakmé est un parfait exemplaire de ce qui rendit l'opéra français fameux. La fille d'une grand poète de Brahma, aux Indes, ne partage pas la haine que son père voue aux Anglais, au moins pas quand il s'agit de certain officier Gérald. Le grand prêtre poignarde l'officier, Lakmé le guérit. Mais quand, bien guéri, par sentiment de devoir militaire, il la quitte, elle ne sait mieux faire que mourir. — Le premier choeur, tout au début de l'opéra, est une invocation à Brahma. La prière du matin des Brahmanes. Le second fait partie du dernier acte.

III. (a) Symphonies sol-andante, Basile Kullini Koff. — D'un auteur dont nous savons qu'il est Russe et c'est à peu près tout. Cette symphonie, à notre su, a paru aux programmes de deux grands orchestres: l'ancien orchestre impérial russe et l'orchestre de Minneapolis. Elle semblerait mériter plus de faveur. (b) "La Source", andante, Léo Delibes. — Jolie mélodie de cor du plus aimable des compositeurs français. (c) Suite algérienne, marche militaire française, Camille Saint-Saëns. — Et qui sonne clair comme du bon Saint-Saëns.

IV. "Guillaume Tell", Giacomo Rossini: (a) Choeur de l'Hyménée; (b) Tyrolienne. — Qui ne connaît Guillaume Tell, au moins par son ouverture? Les deux choeurs ci-dessus sont de la meilleure manière du brave Rossini. Pleins de brio.

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, à 2 h., à l'hôtel de ville, assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste pour affaires générales et recevoir le rapport des sociétés-soeurs: A. C. J. C., Forestiers Catholiques, cercles artistiques, etc., sur leur coopération dans la construction de la salle paroissiale.

Il est reconnu par tous que cette salle paroissiale est absolument indispensable à Saint-Boniface. C'est pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste fait un appel chaleureux à toute la population. Le comité sera heureux de recevoir toutes les suggestions pouvant contribuer à hâter la réalisation de ce voeu.

Union Nationale Métisse

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Saint-Joseph du Manitoba aura lieu le dimanche 24 mars 1929, aux bureaux de la Winnipeg Trustee, 322, rue Main, à 2 h. 30 de l'après-midi. Le but de l'assemblée est de recevoir le rapport de 1928 et d'élire les officiers de l'Union pour le nouveau terme. Bienvenue à tous.

LE PRESIDENT GENERAL.

A la cathédrale

L'on vient de publier le rapport annuel de la paroisse de Saint-Boniface. Il y a eu, au cours de l'année, 211 baptêmes, soit 15 de plus que l'année dernière; 74 mariages, soit 12 de plus que l'an dernier, et 85 sépultures, ce qui est exactement le chiffre de l'année dernière.

Les recettes de l'année, tant ordinaires qu'extraordinaires, se sont montées à $36,165.84. Au cours de l'année, 78,000 personnes ont reçu la sainte communion à la cathédrale.

A la messe de dimanche dernier, Mgr Jubinville a exhorté les fidèles à assister plus nombreux aux exercices du temps du carême.

Triste accident

Dimanche soir, vers les 9 h., un homme a été frappé par un tramway, probablement près du pont Provencher. Le pauvre malheureux s'est fait traîner par le tramway depuis le pont jusqu'au bureau de poste avant que le watman s'en aperçût. L'on découvrit le corps du pauvre malheureux, terriblement mutilé, pris en-dessous du tram. Il avait cessé de vivre. La police ne parvint pas à identifier d'abord la victime. Ce ne fut que lundi que l'on découvrit que c'était un M. Géneau, employé à l'hôpital de Saint-Boniface. L'on ne sait trop comment l'accident est arrivé.

Partie de cartes

Le dimanche 17 commencera la première partie d'une série de cinq donnée par les dames du Cercle Sainte-Elisabeth au profit des pauvres. Ces parties auront lieu tous les deux dimanches dans le bas de la sacristie. On jouera le bridge et le whist.

Nombreux et beaux prix. Beau goûter. Prix d'entrée, 25 sous. Rafle de deux billets pour promenade dans les airs.

Chaque soir de la série seront tirés deux billets qui détailleront le dernier soir de la série. Les billets seront en vente à la porte. Venez et amenez vos amis.

Le sport

Jeudi soir a eu lieu une rencontre assez intéressante entre nos Juniors et les joueurs de Loyola. La victoire a semblé tout d'abord favoriser nos adversaires. Nos joueurs ont été lents à se reprendre, mais ils ont fait si bonne besogne qu'ils ont pu rattraper leurs adversaires. Le résultat a été de 3 à 3. Nos jeunes sont encore premiers de leur série par un point en avant de l'Immaculée Conception.

Jeudi de cette semaine ont lieu les dernières joutes avant les finales. A 6 h. nos Juniors rencontrent les St. Paul's et cette partie est pour les deux équipes d'une extrême importance. Elle sera chaudement contestée.

A 8 h. a lieu la grande partie, attendue depuis longtemps, entre les nôtres et l'Immaculée Conception. L'on se souvient de la superbe partie de fin janvier, alors que nous battions les champions 1 à 0. Ce sera une joute aussi intéressante. Il importe peu que nous gagnions ou perdions, puisque nous avons déjà la première place, mais nos joueurs veulent finir la saison sans une défaite et la joute sera extrêmement serrée entre les champions des années passées et nos Seniors. L'on peut compter qu'il y aura foule à cette joute importante. L'on annoncera sous peu la date des finales. Nos deux équipes en seront.

Au Juniorat

Une grande surprise était réservée aux spectateurs à l'"Olympic", dimanche dernier, lorsque les Junioristes firent partie égale avec Saint-Boniface.

Dans l'engagement initial, le jeune Lacroix, du Juniorat, fit une montée sensationnelle; il déjoua les trois avants, passa les défenses, prit le gardien en défaut et logea la rondelle

dans les filets de Saint-Boniface; il répéta ce coup à la fin de la période. Le jeune Lacroix a été sans contredit l'étoile de la partie, il ne s'en laissa pas imposer par ses adversaires plus lourds que lui.

Antonin Lemay, pour Saint-Boniface, a joué avec une adresse consommée; sur des passes de son frère Albert il compta les trois points de la partie.

Dans le camp des porte-couleur bleu-blanc, Dubreuil et Ruest et le centre, Joyal, firent bonne impression, tandis que Jalbert ne semble pas avoir joué avec son adresse coutumière.

Couture, Brisson et Huot, de Saint-Boniface, ont su bloquer avec habileté les passes des Junioristes. La partie, dénuée de brutalité, fut réellement des plus passionnantes. Le R. P. Schimnowski, O.M.I., du Collège Saint-Paul, a bien voulu arbitrer la partie. Les joueurs ne l'obligèrent point à sévir.

La partie se termina avec le résultat de 3-3.

PETITES NOTES

M. Salomon Hélie, ancien maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Boniface, actuellement à Sainte-Martine de Châteauguay, a passé quelques jours parmi nous.

* * *

Nos félicitations à M. Victor Mager, qui vient d'entrer dans sa 81e année. Né en Lorraine en 1849, notre vénérable compatriote est au Manitoba depuis 1859.

* * *

Voici les noms des gagnants des objets tirés dernièrement, dont les billets ont été vendus l'été dernier à la Kermesse des Soeurs Grises: Centre et coussin, gagnés par Mme Plourde, 157, rue Masson; couverture, gagnée par Mme de Froment, Maison Provinciale; montre, gagnée par M. Albert Lambert, rue Langevin.

Mariage

Le 7 mars — Philippe-Alexandre Saint-Laurent, veuf d'Héloïse Robert, de La Broquerie, et Elizabeth Bonin, veuve de Louis Gagnon.

Baptême

Le 10 mars — Joseph-Edouard-Léo, né le 6, enfant de Camille Arsenault et de Rita Bourgouin. Parrain et marraine; Armand Marcoux et son épouse, née Alice Bourgouin.

Sépultures

Le 5 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Ellen Wright, épouse de Mark Kolash, décédée à l'Hospice le 2, à l'âge de 56 ans.

Le 5 mars — Marie Lemieux, épouse d'Alphonse Philippon, décédée le 2, à l'âge de 67 ans.

L'EVANGILE

Dimanche de la Passion

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Voulez-vous des colons?

Voulez-vous des colons? Eh bien! dites-le.

Il y a déjà quelque temps nous envoyions aux journaux de l'Ouest des avis à leurs lecteurs, curés et fermiers. Nous leur demandions de nous avertir des besoins qu'il pourrait y avoir dans leurs localités respectives de jeunes gens, comme aides-fermiers et de jeunes familles qui pourraient y trouver leur vie avec espoir d'établissement.

Nous sommes heureux de reconnaître que ces avis n'ont pas été inutiles. Plusieurs réponses nous ont été adressées et de notre côté nous avons fait beaucoup de publicité pour recruter ces jeunes gens et orienter ces familles. Cependant, si l'on jugeait par les réponses reçues du désir que nos compatriotes ont de voir peupler l'Ouest par des Canadiens de langue française, il faudrait croire que ce désir n'est pas très ardent, car nous n'avons pas reçu plus de vingt lettres, et sur ce nombre plusieurs nous annonçaient que leurs terres étaient à vendre à trois, cinq, dix et vingt mille piastres.

Nous revenons à la charge dans le présent article, espérant que de partout on nous enverra les renseignements désirés.

Nous sommes persuadés que nous pourrions envoyer plusieurs centaines de travailleurs à condition qu'ils soient assurés de trouver de l'ouvrage à salaire raisonnable.

Qu'on nous renseigne donc et qu'on n'examine pas seulement la perspective d'attirer des colons fortunés. Il est trop facile de faire de la colonisation avec des gens qui possèdent quelques milliers de piastres; le problème se pose à tous et à chacun sous un autre angle. Renseignez-nous sur les chances qu'il y a pour des familles pauvres de s'établir chez vous.

G.-M. BILODEAU, Ptre.
433, Notre-Dame Est, Montréal.

"Le Pas"

Le Devoir (Montréal):

Au petit groupe remuant du Pas, Manitoba, qui veut faire disparaître du timbre postal "The Pas — Le Pas" l'appellation française de cet endroit, M. Veniot, ministre des postes, vient de répondre qu'il ne se croit nullement tenu de donner suite à une résolution du conseil de ville de cet endroit et que "Le Pas" restera sur le timbre postal. Le "Northern Mail", de cette ville manitobaine, en est tout marri et écrit que M. Veniot n'est guère poli. Le ministre, — et avec lui tous ceux qui tiennent à l'appellation "Le Pas", — estimera qu'à des gens aussi butés que l'est la majorité du conseil de ville du Pas, il doit parler clairement, et que c'est ce qui importe davantage et plus que les formules et les clichés d'usage. Au reste, quelle injustice peut-il y avoir à ce que le nom officiel de cet endroit soit dans les deux langues, surtout quand la première forme du nom, la plus ancienne, c'est "Le Pas"? L'injustice, c'eût été de le faire disparaître.

Un homme sage ni ne se laisse gouverner, ni ne cherche à gouverner les autres; il veut que la raison gouverne seule et toujours.

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur !...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 20

Une femme, pourtant, de celles à qui rien n'échappe, dont l'esprit est perpétuellement aux écoutes, qui devinent ce qu'elles ne savent pas, et flairent de très loin la catastrophe qui les menace, ne considérait pas avec la même sérénité que Mme Gardin, l'événement que tant de symptômes semblaient annoncer: c'était Mme Alphonsine. Elle n'avait pas été longue à s'apercevoir que, dans la vie de son maître, il y avait "quelque chose de changé". Pourquoi ces voyages à Montbois qui, de fréquents qu'ils étaient, devenaient maintenant quotidiens? Pourquoi cette recherche d'élégance, ces raffinements dans sa toilette, singulièrement suspects chez un homme qui, jusque-là, comme M. Randon, n'avait jamais pris grand soin de son extérieur? Et ces achats réitérés de cravates toujours jeunes, toujours claires, parfois éblouissantes! Et ces deux pinces "redresse-poils" que, chaque matin, M. Randon s'adaptait sous le nez, qui faisaient songer aux mandibules d'un insecte et avaient l'ambition de relever aux pointes sa maigre moustache, de donner à ce vieillard en instance de jeunesse, un petit air sous-lieutenant! Quelles moeurs de vieux beau! Mme Alphonsine en rougissait pour son maître qui semblait avoir toute honte bue. Et tous ces flacons qui, maintenant, transformaient la table de toilette en rayon de parfumerie, en vitrine de coiffeur, ces eaux, des huiles, ces brillantines, ces pommades et ces cosmétiques! S'imaginait-il donc qu'avec toutes ces essences et tous ces baumes il allait rendre quelque lustre au demi-quarteron de cheveux gris qui avaient résisté aux intempéries de ses cinquante-cinq hivers? A quand les élixirs qui redonneraient à ces survivants d'un grand désastre leur jeune vigueur, leur couleur primitive? A quand les teintures? Mme Alphonsine les attendait.

Pour chercher la femme, et pour la trouver, on peut compter sur les femmes. Mme Alphonsine n'eut, au reste, pas une longue enquête à mener: ce n'était pas d'hier qu'elle haïssait Mme Pardolles, qu'elle pressentait que le malheur lui viendrait de cette "faiseuse d'embarras". Mme Alphonsine tenait à "sa place" parce que M. Randon, dans sa nonchalance, la laissait régner sur la maison où rien ne brillait sans sa permission, où elle seule distribuait aux meubles qui le méritaient de larges tartines d'encaustique. Eh! quoi, elle allait se voir déposséder du gouvernement de la villa du Pausilippe, de la surintendance des parquets! A la cuisine, son apanage, elle ne serait plus chez elle: le sceptre du commandement, la cuillère à pot, allait passer à d'autres mains! Et le moyen d'empêcher cette catastrophe? Mme Alphonsine n'en connaissait pas. Une rage froide, persistante, incoercible la minait, lui creusait les joues. Ne pouvant s'en prendre à Mme Pardolles qui était à l'abri de ses coups de points, elle avait résolu de se venger sur M. Randon.

Elle entreprit contre lui une lutte sournoise, perfide, où elle déploya la souplesse de sa nature féline. Avec un sens très sûr, qu'aiguisait la jalousie, des points faibles, vulnérables de l'adversaire, elle attaque M. Randon dans ses goûts, ses préférences, ses manies, ses habitudes les plus anciennes, les plus aimées, qui constituaient, à vrai dire, toute sa part de bonheur en ce monde.

L'histoire a connu la guerre "des Deux-Roses". La villa du Pausilippe vit éclater la guerre "des Deux-Pantoufles". Mme Alphonsine s'ingéniait à "égarer" l'un des pantoufles de M. Randon qu'il était accoutumé de trouver, le soir, au côté gauche de son lit et ou n'eût pu, sans être pris de pitié, apercevoir l'ancien professeur courant, un pied chaussé et l'autre nu, d'une pièce à l'autre en quête de l'introuvable pantoufle. Il en souffrait comme d'une dérogation grave à une chère habitude, mais il lui fallait se rendre et renoncer à rencontrer ses deux pantoufles accouplées: la gouvernante ne le voulait pas.

Elle se mit, pour le repas, à lui infliger tous les mets qu'il exécrait, prétendant qu'elle ne trouvait rien d'autre à se procurer pour la table. La naturelle gourmandise de M. Randon en fut molestée. Il n'eut bientôt d'autre ressource pour se défendre et éloigner de lui les mets abhorrés que d'user d'astuce, que de simuler un extraordinaire attrait pour les aliments, les condiments, les assaisonnements qu'il n'aimait pas; on ne les lui servit plus. C'est ainsi qu'il reconquit le droit de ne plus manger des épinards qu'il méprisait, des carottes qui ne lui inspiraient que de la haine.

M. Randon, qui, ainsi qu'il convenait à son âge, avait ses manies, exigeait que son lit fût fait d'une certaine manière, que les couvertures, la courte pointe, les draps fussent ramenés fermement entre le sommier et le matelas. C'était un des petits bonheurs de sa journée, le dernier chaque soir, d'entrer, tel un coupe-papier dans les feuillets d'un livre, dans des draps rigoureusement serrés qui le comprimaient de toutes parts, qui emprisonnaient son torse, ses bras, qui l'étranglaient presque. Il dut renoncer aussi à cette joie de chaque jour à laquelle il tenait comme à un vice. Mme Alphonsine s'entêta à lui confectionner un lit flasque, mou, où il avait la sensation, lorsqu'il y pénétrait, de s'étendre dans une omelette mal cuite: "Est-ce qu'elle me prend pour une tranche de lard?" maugréait-il. Il dut se résigner à coucher dans un lit "baveux": ordre de sa domestique!

Les contraires s'attirent: Mme Alphonsine aimait les fleurs, et on eût pu croire vraiment que les fleurs l'aimaient; certaines espèces assez rares qui s'obstinaient à ne point prendre racine quand M. Randon les cultivait lui-même, prospéraient étonnamment quand la gouvernante leur donnait ses soins. Elle s'aperçut que son maître coupait les plus belles de ces fleurs pour en faire des bouquets qu'il emportait dans sa voiture. Pour qui? Mme Alphonsine ne le savait que trop: elle décréta que ces fleurs avaient vécu. En huit jours, on les vit toutes se flétrir, sécher sur pied. M. Randon n'emporta plus de bouquets avec lui, lorsqu'il allait à Montbois.

Au reste, toute observation était vaine: Mme Alphonsine refusait d'obtempérer. Elle négligeait maintenant certaines parties du service où elle savait que les manquements atteindraient M. Randon au point le plus sensible de ses goûts, de ses habitudes, de ses manies. Aux remontrances, elle répondait qu'elle n'était point une bête de somme, qu'elle ne pouvait suffire à tout. Puis, toujours abondante en paroles, elle mettait un quart d'heure à démontrer qu'elle n'avait pas eu le temps de faire un travail qui n'eût pas demandé plus de

cinq minutes à exécuter. Redoutant l'inondation des mots, M. Randon s'y dérobait par la fuite.

Enhardie par ses succès, travaillée par sa jalousie qui s'intensifiait en s'assouvissant, la gouvernante, pour frapper au coeur M. Randon, se laissa aller à commettre un attentat sur une image que, depuis quelque temps, il s'était mis à vénérer. Il avait retrouvé, dans le tiroir réservé à ses papiers de jeunesse, une photographie de Mme Pardolles à vingt ans et qu'il avait négligé de renvoyer au jour de la rupture. Il rendit de grands honneurs à ce portrait, le glissa dans un cadre de cuivre ciselé qu'il plaça sur sa table de travail pour l'avoir toujours sous les yeux. Mme Alphonsine ne fut pas longue à reconnaître, dans la fleur en bouton, la rose épanouie qu'elle détestait sous le nom de Mme veuve Pardolles; elle voua cette image à l'extermination. Un matin, en entrant dans son cabinet, M. Randon s'aperçut que le verre du cadre était brisé et qu'une énorme tache d'encre s'étalait sur le portrait, couvrant toute la figure. M. Randon s'emporta, appela Mme Alphonsine, pris d'un irrésistible besoin de l'injurier:

— Je le savais, dit la gouvernante, froidement, c'est la chatte de Monsieur qui a tout fait. Aussi, Monsieur laisse entrer sa chatte ici à toute heure du jour...

— La chatte, je la connais! s'écria M. Randon étranglé de colère. C'est vous qui, lâchement, méchamment, honteusement, avez sali ce portrait!

— Je vois bien, fit-elle, toujours calme, que Monsieur cherche à me faire tourner en bourrique.

— Non, madame, si j'avais le pouvoir de vous changer en bête, je ne ferais pas de vous la compagne de l'âne, ce serait trop d'honneur! C'est en tigresse que je vous vois, oui, en tigresse!

Mme Alphonsine se contenta de répondre, la voix toujours implacablement correcte: "Je pardonne à Monsieur ses insultes, il n'est pas responsable en ce moment. Mademoiselle le disait bien: "Quand un homme a une femme en tête, il a le diable au corps."

— La paix avec votre Mademoiselle! proféra M. Randon. C'était une vieille imbécile! Pour vous avoir gardé avec elle!...

Ayant dit, il quitta la pièce précipitamment. C'est qu'une effroyable tentation venait de l'assaillir; il se tenait à quatre pour ne point appliquer sur la face blafarde de cette gouvernante une main frémissante. Quel soulagement c'eût été pour lui! Il s'enfuyait pour ne point commettre un acte que réprouvaient les lois de la chevalerie. Cette femme, pourtant, il la frappa, mais avec une fleur de rhétorique.

Dès qu'il fut dans le couloir:

— Cette subalterne, cria-t-il, étendant le bras dans un geste de proconsul, si j'eusse été, à la belle époque, citoyen de la grande Rome, je l'aurais fait jeter aux murènes, par mes esclaves!

Cette vision de sa gouvernante dépecée toute vive par des murènes voraces, apaisa le tumulte de son âme et calma ses nerfs révoltés.

— Dire, fit-il tristement, que je ne me suis pas marié pour rester libre! Pour garder mon indépendance! Elle est propre, ma liberté! Elle est fraîche, mon indépendance! Moi qui ne voulais dépendre de personne, je dépends de tout le monde, de mes fermiers, de mes cousins, des gens d'ici, horreur! d'une Alphonsine qui me fait passer par où elle veut! Oui, je dépends de cette créature comme le pendu dépend de la corde qui le tient en l'air!... Oui, dire que j'ai renoncé au mariage, que j'ai tout sacrifié pour être libre! Ah! quand je songe à ce que j'ai perdu, à ce que j'ai dédaigné! Pauvre serin que je suis!... Si, du moins, quoiqu'en servage, j'étais heureux! Ah bien, ouiche! Heureux, moi? Peut-on être heureux lorsqu'on n'a personne qui vous aime, lorsqu'on est épouvantablement seul!... Oui, seul! seul! seul!... Ah! si Mme Pardolles voulait!

"Ah! si Mme Pardolles voulait", cette phrase où avaient trouvé refuge ses déceptions, ses regrets, ses craintes, ses espoirs, quand M. Randon l'eut, pendant une semaine, portée dans son cerveau, se condensa en une grande résolution qu'il voulait exécuter sur-le-champ. Il se défiait de lui-même et savait que s'il temporisait, il n'aurait plus le courage d'accomplir un acte aussi téméraire, qui l'exposait au danger qu'il redoutait par-dessus tout: au formidable danger d'être ridicule. Ramassant son courage, décidé à braver les plus grands périls, celui même de paraître en posture humiliée, comme un homme qui n'a plus au monde qu'une chance de salut et qui va la jouer, il se rendit à Montbois, pour demander Mme Pardolles en mariage.

Mme Pardolles était trop perspicace pour ne pas deviner, à l'attitude de M. Randon, qu'il y avait "du nouveau". Manifestement, il était venu, ce jour-ci pour de grandes choses. Son air intimidé, ses yeux inquiets, sa parole un peu saccadée, son agitation, qui le faisait se tourner, se soulever, se trémousser, comme si le fauteuil Louis XV qui lui avait tendu les bras à son arrivée eût été tapissé d'aiguilles, tout révélait un homme qui se prépare à exécuter une détermination suprême, celle qui, depuis quelque temps déjà, s'annonçait, que Mme Pardolles attendait.

Après s'être, tout d'abord, avancé pour reculer ensuite, après avoir tergiversé, louvoyé, M. Randon, dans un sursaut de bravoure, alla droit à son sujet:

— Madame, fit-il, croyez-vous, là, sincèrement, que l'on puisse refaire sa vie?

— Très sincèrement, je le crois, répondit-elle.

Il parut méditer un instant, puis, craintivement, sur le ton d'un enfant qui confesse sa faute et tremble de n'être point pardonné:

— Je ne suis pas heureux, poursuivit-il, j'ai manqué ma vie... Je reconnais mon erreur... Ah! si c'était à recommencer!... Si j'étais plus jeune de trente ans!

— C'est le souhait que nous formons tous, bien vainement du reste, dit Mme Pardolles.

— Lorsqu'on a... lorsqu'on a... cinquante-cinq ans, reprit M. Randon qui cherchait ses expressions, semblait vouloir peser chaque mot, ainsi que nous sommes accoutumés de faire aux heures graves où toute parole est un acte, lorsqu'on a compris qu'on s'était trompé... A mon âge enfin, croyez-vous, madame, et je vous le demande en toute confiance, qu'un homme, sans être ridicule, aberrant, puisse penser au mariage?

M. Randon baissa la tête comme le coupable qui, dans un élan de sincérité, se décharge de l'aveu le plus pesant et qui, tout confus, attend le verdict, mais Mme Pardolles ne semblait point pressée de venir au secours de son visiteur en détresse.

— Mon Dieu, fit-elle, il est permis à tout âge de désirer le bonheur.

— Le bonheur! s'écria-t-il, ah! j'ai conscience, il y a trente ans, de lui avoir tourné le dos!... Si j'avais su!...

Mme Pardolles ne se hâtait point de comprendre: ce silence mettait au supplice M. Randon. Il prit le parti de s'accuser, afin d'obliger ainsi Mme Pardolles à parler, car il comptait sur son indulgence et ne doutait pas qu'il n'y eût droit:

— J'ai été un lâche, un misérable, dit-il.

Elle ne protesta que par un sourire:

— Oui, oui, reprit-il, un misérable, un lâche! Ah! j'en ai été bien puni! Le châtiment a assez duré... Il dépend de vous seule qu'il cesse... N'auriez-vous pas pitié de moi... Maintenant que vous êtes redevenue libre?...

— Monsieur Randon, interrompit doucement Mme Pardolles, voulez-vous que nous remettions à un peu plus tard la suite... et la conclusion?... Je ne me sens pas très préparée à vous faire une réponse.

— Je me soumets, madame, à la condition que cette conversation ébauchée, vous me permettiez de la reprendre un jour... bientôt.

Elle eut une seconde d'hésitation:

— Je vous le permettrai, fit-elle.

Lorsque après un quart d'heure d'entretien rigoureusement banal sur des thèmes différents, M. Randon quitta Mme Pardolles, il se dit, le coeur en joie: "Elle m'aime: la preuve, c'est qu'elle a tout fait pour que je croie le contraire." Pour ce célibataire, les femmes, la plupart du temps, par instinct de nature, s'ingéniaient à ne laisser voir que le moins possible de leurs sentiments vrais, si bien que, pour les connaître, il convenait d'admettre souvent le contraire de ce qu'elles manifestaient par leurs paroles. Cette psychologie par trop simpliste de la femme pourra malaisément être reçue comme définitive.

Il s'inquiétait pourtant de ce délai que lui imposait Mme Pardolles. "Bien sûr, se répétait-il à lui-même, elle craint que je ne cède à un emballement passager. Les hommes sont, d'ordinaire, si peu sérieux!... Oui, mais enfin, est-ce qu'elle me prendrait pour un enfant?" M. Randon était très résolu à adopter les moyens qui pourraient contraindre Mme Pardolles à se déclarer, bien convaincu qu'en l'obligeant à précipiter sa détermination, il travaillait ainsi au bonheur de celle qui ne pouvait désirer au monde de celle qui ne pouvait désirer au monde qu'une chose: épouser celui qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer.

Le lendemain matin, il trouva dans son courrier une lettre dont l'écriture maladroite zigzaguait sur un mauvais papier quadrillé. Il lut:

"Monsieur Randon,

"Je vous prévien pour votre bien que vous allé faire une bétise et une fameuse encore i disont comme ça que vous allez vous marié avec la Pardolles quest de Montbois faut y renoncer et tou de suite dans votre interait elle vous a empaumé gare a vous dabor al a fait causé delle avecque un tas de gens c'est pas une femcome il faut et pis c'est une gaillarde qui sy connai elle veut se marié avecque vous parce que vous etes un savant que vous avez le de quoi et pis des fermes des écus et une maison qu'est couverte avecque de l'ardoise c'est pour que vous la nourrissiez à rin faire pour qu'on lui monte son chocolat au lit le matin et pis pour que quand elle a le rhume quelle aye son lait de poule avecque du rhum de la jarmaique c'est celui la qu'elle aime elle en veut pas dautre elle est jolimen chatte ca a pas le sou ca doit partout surtou aux marchand d'affutiaux ca se croit ca veut faire la dame et ca a pas le de quoi et pis fiere avecque le monde elle veut qu'on l'appel madame come dans le grand monde une chouette madame qui laisse manquer de pain ses domestique elle le disont toute bin sur et qui donne au monde qui travail chez elle du vin pourri que le pé Roulot y nen voudrait poin qu'aime pourtant la boisson, elle a mangé le bien de défun son homme quen a vu de toute les couleurs avecque elle un bon homme pas pus bete qu'un autre mais qua voulu oublié la betise qu'il avait fait de se marié avec la particulière en se consolant avec la boisson. dam pour un biberon c'était un biberon que l'homme défunt de la pardolles il en a ti avalé dan sa vie de ste goutte même qu a la fin des fin ca lui a tourné en tiberculose comme l dison les médecin il a craché tout ses pomon jusquo dernier petit bout pis ca lui a tombé sur les intestin ca fait que Pardolles est devenut poitrinaire dans le ventre et que ca la fait mourir lui, la pardolles se disai quelle serai bin débarassé alors bin putot que de cacher les fiole d'o de vie a les lui metet sous le nez et come son homme ne demandai que ca cá a pas trêné elle feal la même chose pour vous pour sur elle mangera ausi votre bien elle a les dents longue c'est une avalouse comme gnen a pas sur ste terre elle vous plumera et vous serai pas le premié renvoyé moi ca ou bin vous etes perdut.

"Un que veut votre bien."

— Quel est l'animal, quel est le moustique, quel est le cousin qui a commis cette ignominie? s'écria M. Randon écoeuré à vomir. Ils sont quelques-uns que je sais capables de cette vilenie: comment trouver le coupable? Ah! cousins! ah! moustiques! vous voulez mon bien, c'est plus vrai encore que vous ne dites; vous n'avez pas renoncé à hériter de moi, à me manger, et mon mariage vous donne la peur! Vous voulez pomper ma substance, moustique? Vous voulez mon bien: vous ne l'aurez pas! Je vivrais plutôt cent ans, je me marierais plutôt vingt fois que de vous faire ce plaisir!

Lorsque M. Randon se fut copieusement indigné, lorsqu'à son ordinaire, il eut répandu en imprécations, en projets de représailles, aussitôt morts que nés, toute sa force d'âme, il s'apaisa, en vint à se dire qu'après tout, cette lettre lui apportait un secours inespéré, des raisons à faire valoir auprès de Mme Pardolles pour qu'elle ne remît pas aux calendes sa décision. Les visites quotidiennes qu'il lui faisait étaient connues de tout le monde, leurs démarches, leurs gestes étaient épiés. On "causait"; la malice humaine aidant, on ne tarderait pas à descendre aux commentaires venimeux, aux suppositions injurieuses, aux calomnies, aux manoeuvres anonymes: la lettre reçue était-là pour le prouver. Mme Pardolles, dans l'intérêt même de son bon renom, devait arrêter ces folles confabulations. Elle se verrait ainsi dans l'obligation de donner une réponse prompte, immédiate. Elle le devait, pour elle-même et aussi pour lui. M. Randon se sentait pris d'une soudaine sollicitude pour sa propre réputation dont, jusqu'ici, il n'avait pas eu grand souci: il voulait en confier la garde à Mme Pardolles elle-même: "Elle comprendra, disait-il, elle si intelligente, si sensée!" Puis, comme pour jouir de son reste en se donnant le plaisir de médire encore une fois des femmes, cet homme qui renonçait au célibat ajoutait: "Ce qui me plaît chez Mme Pardolles, ce qui m'enchante, c'est qu'elle n'est pas comme les autres: elle a l'esprit stable, assis, un esprit d'intérieur. A l'encontre de tant de femmes d'extérieur dont le cerveau est comme une salle d'attente d'une de nos gares, où tout, les images, les idées, les sentiments ne font que passer, toujours en route vers quelque station qui toujours s'éloigne, elle sait s'arrêter pour réfléchir: elle pense tandis que les autres parlent. On peut s'adresser à son attention, à son bon sens, à sa raison qui ne sont jamais sortis. Essayez un peu avec les autres!"

Le lendemain, il arrivait chez Mme Pardolles, bien résolu à ne partir de là que fiancé pour l'éternité:

— Madame, fit-il sans préambule dès qu'il fut assis en face de Mme Pardolles dans ce salon où il avait, depuis quelque temps, vécu des heures d'intimité, je suis très malheureux, je suis condamné à ne plus vous voir.

— Et comment cela? dit Mme Pardolles qui eut un léger sursaut.

— Vous connaissez l'esprit des petites villes?

— Hélas!

— On nous épie... on jase... Si j'en pouvais douter encore hier, je n'en ai plus le droit aujourd'hui, après la lettre — anonyme bien entendu, c'est l'usage — que j'ai reçue et que j'ai là dans ma poche. On m'y parle de vous.

— C'est très curieux! fit Mme Pardolles, j'ai reçu moi aussi, une lettre, anonyme comme la vôtre, et qui, justement aussi, me parle de vous.

— Alors, c'est un complot! s'écria M. Randon. D'où viennent ces lettres? Du pays où fleurit le cousin, de mon doux village de Villenoisy, on n'en peut douter!... Pauvres gens! Le mal qu'ils se donnent! Ils souffrent terriblement, je vous assure, pour en venir là, à ces dépenses folles! Deux timbres, deux lettres dans la même journée, c'est incroyable. Ils vont se ruiner, à moins, ce qui est probable, qu'ils n'aient trouvé du papier et de l'encre à emprunter!... Vous voudrez bien me communiquer cette lettre?

— Oui, à la condition que, de votre côté...

— J'aimerais mieux pas...

— Oh! mais, reprit Mme Pardolles, je n'ai aucune scrupule à vous donner connaissance du papier que j'ai en mains. C'est tellement stupide que c'en est innocent. Je vous dirai ensuite quelles résolutions m'a inspirées cette lettre et qui ne sont peut-être pas celles qu'attendaient ceux qui me l'ont écrite.

Mme Pardolles alla vers un petit bureau en bois de rose qui se trouvait placé entre les deux fenêtres de la pièce, y prit une lettre et la tendit à M. Randon qui, de son côté, tira de sa poche une enveloppe ouverte.

— Madame, fit-il, je vous demande la permission, avant de vous remettre ma lettre, de comparer les écritures... Même papier, ajouta-t-il après un coup d'oeil sommaire, même écriture, même cachet de la poste, même date. Voyons le style maintenant.

Sans se dessaisir de la lettre qui lui avait été écrite et qu'il tenait serrée dans sa main gauche, il lut:

"Madame Pardolles,

"a ce qui parait que vous aites en train de vouloir vous marié avecque un nommé randon flippe qu est logé au ptit filippe sur la commune de villenoisy vous ferai jolimen mieux de vous tenir tranquil c est un home dégoutant un vieux garcon sauf vot respect vous serez bin sa fame si ca vous plait on peut pas empeché le monde de faire son malheur mais je vous previen que vous en verrai de dur avec ce moignot là ca boit ca se met dans des etat que c est une dégoutation i vous mainera par un chemin qu est pas doux et vous serai encor plus malheureuse avec lui qu avecque l'autre vous avai eu deja un home qu aimai qu on dit trop a biberoner eh bien vous enverrai du plus chelit encor avec randon filippe qu a le vin mauvais vous serai encor battue i depansera votre argen a acheter des futaille avecque du vin dedan au lieu de vous acheté des beaux habits vous n aurai tant seulemen pas de nippes à vous fourré dessus i disont tous dans le pays que randon filipe est dérangé du cerveau qu'y va finir ses jour dans une maison de fous ou qu on dit que ca coute i gros pour y mettre le monde dabor un home de cet age la qu est pas marié c'est pas come il faut pourmoi qui sest pas marié jusqua présen comé tout le monde c'est pace qui voulai vivre dans les orgeries cest un coureur un rien du tout c est des magnière qui ne convenont pas pour des gens qui donent l'instruction a la jeunesse ca fait que le gouvernemen la renvoyé pace que ca faisait du tort a la maison ou que lindividu en question servait come maite decole gn en a qui disont comme ca qu'il a des enfan dans tous les coin quil en sait tant seulemen pas le compte et qui n veut pas leur donné de l argen telement qu il est rapia ca vous fera une bel jambe de vous apeler m me randon, quand vous verré arrivé des bandes de petits gas qui se pendron à vos cotillons qui piailleron pour avoir du pain et qu apelleron votre home leur papa vous aites bin libre après tout si ca fait votre bonheur d'aipouser un home qu est pourri de douleur et de vieille vilaines maladies qui se disont pas i veut se marié avecque vous pace qui peut enduré persone et qu il a besoin de queuqu un pour le soigné il lui faut une fame qui lui coute rin et qu ait de la monnaie c est vous faut pas croire qu il vivra pas lontems et que vous en seral bintot débarassé mefiez vous madame pardolles le coffre est bon chez randon vous aites encor un petit peu jeune c est sur mais ca se voit tout les jours des fames qui ne sont pas aussi ridée qu une pome rainette qu a été oublié dan un tiroir dans les environ de paque et qui mouront pour ca les premiere randon vous enterrera et il en prendra une autre et ce seru bin fait si vous prenez pour votre home un individut pourri dans le dedans et tombe par morceaux.

"Un ami de défun pardolles."

Avant même que Mme Pardolles eût pu prévenir son mouvement, M. Randon déchira les deux lettres en plusieurs morceaux: hâtivement, rageusement, il les réduisit en menus fragments qu'il glissa dans l'une des poches de son veston.

— Mais, notre convention! protesta Mme Pardolles. Vous m'aviez promis de me communiquer la lettre que vous aviez reçue! C'est presque une trahison.

— Jamais, madame, fit M. Randon, je ne permettrai que vos yeux se salissent à lire de pareilles choses. C'est une honte. Quel style!

— Le style, c'est l'homme, dit en riant Mme Pardolles.

— Non, le style, c'est la bête, proféra-t-il, c'est le moustique! C'est l'animal qui mord, par jalousie, par haine!... C'est égal, ajouta-t-il mélancoliquement, j'ai rendu service à pas mal de gens à Villenoisy, mais je ne croyais pas, malgré tout, avoir des ennemis aussi acharnés! J'ai dû lui faire joliment du bien à celui qui a écrit ces lettres pour qu'il m'en veuille autant: ce serait à penser que je lui ai sauvé la vie... Tout de même, poursuivit-il comme se reprenant, c'est bon de se savoir haï!

— Allons, allons, fit Mme Pardolles, de sa voix calmante, ne vous faites donc pas plus méchant que vous n'êtes! Je n'y crois pas trop, savez-vous, à votre pessimisme, cher monsieur. Il est de date trop récente pour être grave et incurable. J'ai un traitement à vous proposer, pour vous en guérir, et si vous le voulez bien, je le suivrai comme vous.

— Je veux tout ce que vous voudrez, madame.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

POUSSINS PURE RACE — De poules Leghorns blanches et de Rouges du Rhode Island; coqs primés; ancêtres avec record 250, 275, 292 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

MIEL PUR DU MANITOBA, $7.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 42

MENAGE BELGE avec garçon de 16 ans, bon travailleur, demande place sur la ferme pour le 1er avril. Henri Gevaert, Routledge, Man. 41p

A LOUER — Suite de deux chambres, avec poêle électrique; tarif, 1 sou. S'adresser au Concierge, suite 17, Bloc Provencher, 218, rue Provencher, Saint-Boniface, ou à Shep Agencies Ltd., 304, rue Main, Winnipeg. Tél. 22 761—22 807. Tf

ON DEMANDE une institutrice possédant certificat de 2ème classe pour la Saskatchewan, pour commencer immédiatement; engagement de 10 mois; 21 élèves inscrits; grade 7 le plus élevé; $100 par mois; pension, $25 par mois. Télégraphier à Joseph Cautin, Rocville, Sask. 41p

ON DEMANDE un ouvrier de ferme d'expérience, fiable, devra être laissé à travailler seul quelquefois. Salaire: $50 par mois pour un homme compétent. Du 1er avril au 1er novembre. S'adresser à W. Hamel, Wauchope, Sask. 42p

C. BUFFET
Tél. 28 565 304, Bloc McIntyre

MAISONS A VENDRE à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, etc.

No 165, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — Lot 32-144. 6 chambres, fumoir, bain, etc. Chauffage eau chaude. Garage. $1,700.

No 485, RUE DE LA MORENIE — Lot 33-118. Maison moderne, 7 chambres et bain. Une occasion à $3,250.

No 192, RUE GOULET — Lot 75x120. Maison moderne, 7 chambres et bain. $3,200.

BOULEVARD DOLLARD — Bungalow. Moderne, 5 chambres et bain. $3,500.

AVENUE WILLIAM — Près église et école du Sacré-Coeur. Bonne maison moderne; 10 chambres. Idéale pour maison de pension. $4,500.

FERMES A VENDRE dans paroisses françaises du Manitoba.

TERRAIN POUR JARDINAGE, élevage des volailles, à Saint-Vital, Saint-Norbert, Saint-Charles, etc.

SI VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre tout genre de propriété, adressez-vous à

C. BUFFET
Tél. 28 565 304, Bloc McIntyre

AU SACRE-COEUR

Comment nos enfants ont-ils fêté la mi-carême en présence de leurs parents réunis à la salle paroissiale? Surtout en jouant du piano. Mais, si l'art musical eut la part prépondérante, le tout fut entremêlé de minutes magiques et magnifiques, car les fées créèrent des dons à volonté, les grandes âmes rendirent hommage aux croix voulues de Dieu, et le Rév. Père curé, en termes chaleureux, adressa des remerciements aux religieuses et à leurs élèves, se réjouit grandement des succès obtenus, rappela les motifs qui constamment doivent nous inciter à nous grouper autour de l'église-école du Sacré-Coeur.

Voici en détail le programme de la séance de jeudi dernier:

Duo d'entrée, "Marche Triomphale": Miles Léonne et Lorraine Bourbonnais, G. Thomas et M. Guay.

Choeur de chant, "La Patrie des Hirondelles": groupe des élèves musiciennes; accompagnatrice, Mlle Marguerite Guay.

Distribution de médaille et diplômes de musique et de théorie, obtenus lors des examens au Conservatoire de Toronto.

Concerto, "Soir": Miles Léonne Bourbonnais et G. Thomas.

Piano, "Waltz": Mlle T. Thibault.

Chanson, "J'ai sept ans": Mlle T. Thibault; acc., Mlle J. Guay.

Piano, "Spring Song": Mlle J. Belair.

Piano, "The Clock": Miles L. Decloux et V. McBeth.

Saynète, "Fairies"; acc., Mlle Lor. Bourbonnais.

Piano, "Lily of the Valley": Mlle L. Rhéaume.

Duo, "Golden Rod": Miles M. Aubin, A. Taillon, A. Poirier et M. Marquis.

Chant, "Father"; acc., Mlle Lor. Bourbonnais.

Duo, "Snow Bells": Miles M. Marquis, T. Mercier, Mary et Eileen Lyons.

Piano, "Mill Song": Miles M. Guay et Y. Maire.

Récitation, "L'âme, l'ange et les croix": Mlle J. Belair.

Duo, "Sun Flower Dance": Miles E. Roy, F. England, O. Poirier et E. Doyle.

Piano, "Bicycle Waltz": Miles C. Mar et F. Paquin.

Chanson, "L'Ange de Charité": Mlle Léonne Bourbonnais; acc., Mlle Lorraine Bourbonnais.

Duo, "Silver Bells": Miles D. Thomas, J. Guay, J. Villeneuve, P. McCrobbie.

Piano, "Skating": M. W. Grant.

Comédie, "L'Anglaise Parisienne", 1er acte: Miles M. Guay, Lor. Bourbonnais, G. Thomas, Léonne Bourbonnais, E. Roy, Y. Maire, C. Doyle, Ev. Doyle.

Piano, "In the Hanging Gardens": Miles M. et E. Lyons.

"L'Anglaise Parisienne", 2ème acte.

Duo, "The Little Prince": Miles L. Decloux et J. Brunet.

Duo, "The Restless Gallop": Miles E. Doyle, V. Gowing, F. Paquin, J. Guay.

Chant, "What Do You Take for Me, Father?"; acc., Mlle D. Thomas.

Duo, "Wedding March", MM. Roland Auger et S. Gauthier.

Piano, "L'Avalanche": Miles M. Pélissier et E. Doyle.

Piano, "Le Pater pour le Rév. Père curé: MM. R. Auger, S. Gauthier et W. Grant.

Paroles du pasteur.

"O Canada".

Duo de sortie, "Emperor March": Miles C. et E. Doyles, E. Roy et Y. Maire.

Les Quarante-Heures

Du milieu de l'ostensoir Jésus a comblé ses adorateurs de nouveaux bienfaits. Nos paroissiens suivirent les exercices des Quarante-Heures, commencés dimanche dernier et terminés mardi matin, et les suivirent avec une dévotion bien marquée. Parmi les pieuses pensées sur lesquelles tous ont médité en commun il y eut celle de Jésus-Hostie, salut de ceux qui espèrent en Lui.

Partie de cartes

Succès, grand succès! Plusieurs salles combles à la fois! Très cordial merci.

Les 21 prix distribués à la partie de cartes du 10 mars furent donnés par les suivants: M. Frank Shea, $15 en or; Mme P. Pélissier, $5 en or; Fred Saint-Germain, coutellerie en argent; Drewrys Ltd, la valeur de $5 en liqueurs; Hudson's Bay Co., Robinson Co., Electric Shop, Mitchell-Copp Ltd., Mme J.-A. Desjardins, Mlle H. Hermary, Douglas Jewellry Co., Rolla Walker's, Silks Ltd., Picardy Candy Co., Mme C.-E. Landry.

Les gagnants des prix pour le whist furent: pour les dames: 1er prix, Mme J. Rodrigue; 2me prix, Mme F. Sedziak; 3me prix, Mme L. Duncan; 4me prix, Mlle Murphy; 5me prix, Mme Hince. Pour hommes: 1er prix, M. A.-J. Louis; 2me prix, M. Henri Orieux; 3me prix, M. A. Granger; 4me prix, M. E.-F. Halford; 5me prix, M. Townsend.

Pour le bridge: Mme R.-E. Clark, Mlle P. Sala, Mme Beaudry, Mme L. Mercier et Mme P. L'Heureux; puis MM. L. Ledoux, A. Chaput, E. Chouinière, G. Toussaint, J.-H. Lewis.

Prix d'entrée: M. Joyal.

Au programme musical figurèrent M. J. Granger, Mlle C. Landry, M. P.-E. Laflèche et Mme G. Laflèche.

Premiers de chaque degré à l'école

9ème: Yvonne Taillon et Gertrude Thomas.

8ème: Pierre Germain et Thérèse Morache.

7ème: Olga Poirier et Emma Roy.

6ème: Thelma Salé et Béatrice Morrier.

5ème: Thérèse Rhéaume et Roland Auger.

4ème: garçons: René Auger et Louis McBeth; filles: Lorraine Saint-Godard et Lilliane Wright.

3ème: Viviane Saint-Godard et Yolande Bourbonnais.

2ème: Marie et Irène Fauchère.

1er: Jeanne d'Arc Joyal et Albert Patry.

Cours préparatoire: Roméo Gosselin et Lucie Massart.

WINNIPEG

Au Cercle Molière

Le samedi 16 mars prochain verra une intéressante conférence du professeur W. Osborne, de l'Université du Manitoba. Le distingué président de l'Alliance Française a, en effet, accepté de parler ce mois-ci devant le Cercle Molière.

Un programme choisi a été préparé par Mme E. Chauvière pour le plus grand plaisir de nos membres. Nous espérons qu'une assemblée nombreuse viendra applaudir et le conférencier et les artistes, dans la salle du Conseil Provencher, à l'édifice Winnipeg Trustee, à 8 h. 30 du soir.

"Le Gendarme est sans pitié" à l'Alliance Française

A la prochaine soirée de l'Alliance Française qui aura lieu à l'Université le mercredi 20 mars, M. A.-C. de la Lande et la troupe du Cercle Langevin joueront la célèbre comédie de Georges Couteline: "Le gendarme est sans pitié". Il y aura aussi du chant et de la musique, conversation et rafraîchissements. C'est dire qu'on passera une soirée très agréable.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

"La beauté de la nature revêtue d'un manteau de givre" a été le sujet d'un concours en composition choisi par Mme la présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises à l'école du Sacré-Coeur, la semaine dernière.

Le meilleur essai français fut celui de Mlle Germaine Séguin, qui obtint le premier prix; la deuxième récompense fut méritée par Thomas Roy, tandis que la meilleure composition rédigée en anglais fut celle de Mlle Marguerite Pelletier.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

* * *

L'assemblée du mois de mars de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises eut lieu mercredi dernier et fut suivie d'une partie de cartes. Malgré la température peu clémente, plusieurs membres s'y rendirent, entre autres: Mmes P. L'Heureux, H. Royal, A. Lafrance, E. La Berge, A. Huot, D.-L. Léger, Carey, E. Levêque, G. Laflèche, J.-M. Picard, A.-E. Love, A. Chabot, G.-E. Smith, A. Caron, A. Lanthier, A. Couture, O. Paul, Leduc, Dostert, Gevaert, N. Prud'homme, C. Boswell, A. Talbot, J.-M. de la Giclais, Goyette, Chauvière, Etsell, P. Guertin, Blanchard.

Mmes Messier et Séguin étaient les organisatrices.

Mmes P. et H. Pélissier, A. Séguin et M. Lecomte eurent la générosité de donner les prix.

R.-A. Rogers meurt à Vancouver

Robert-Arthur Rogers, citoyen en vue de Winnipeg, est mort vendredi à Vancouver, où il était malade depuis un mois. Il était âgé de 67 ans. Ancien président et gérant général de la Crescent Creamery, il avait vendu ses intérêts et ceux de ses associés, il y a un an, pour un million de dollars. Sa femme, Mme Edith Rogers membre de la législature provinciale, lui survit, ainsi qu'un fils et trois filles.

PETITES NOTES

Le contrat général pour la construction du nouvel entrepôt de la "Security Storage Warehouse", angle de l'avenue Portage et de la rue Huntleigh, a été accordé à notre compatriote J.-L. Guay, de Gravelbourg. Ce sera une belle construction de cinq étages qui devra être terminée le 15 juillet.

* * *

Un incendie d'origine inconnue a détruit pendant la nuit l'épicerie Proteau et la demeure adjacente, 961, route Sainte-Marie, à Saint-Vital. Mme Denis Proteau et son fils n'ont échappé qu'avec peine aux flammes. Il y a pour plusieurs milliers de piastres de dommages.

* * *

M. J.-E.-M. Cyr, récemment nommé inspecteur des services postaux dans le district de Winnipeg, a été fêté par ses collègues qui lui ont offert un banquet, vendredi soir, à l'hôtel Saint-Régis.

* * *

Calculs biliaires — "Il y a environ deux ans, je devins sérieusement malade, souffrant de calculs biliaires et d'endurcissement du foie," écrit Mme Alwine von Mueller, de Tacoma, Wash. "J'endurais de terribles douleurs et maigrissais rapidement. Le docteur avait abandonné tout espoir et disait à mes enfants que je n'avais plus que trois semaines à vivre. Mon fils obtint pour moi du Novoro du Dr Pierre. A notre grande joie les douleurs disparurent après un court emploi de ce remède et au bout d'un usage régulier je redevins une femme heureuse et en bonne santé." Cette remarquable médecine herbeuse incite les organes à fonctionner normalement. Elle évacue les matières nuisibles par les intestins et le flux urinaire, augmente l'assimilation de l'énergie vitale et améliore la condition du sang. On ne trouve pas le Novoro dans les pharmacies car seuls des agents spéciaux peuvent le fournir directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.